

ÉLARGISSEMENT DE L'AIDE MÉDICALE À MOURIR

UNE FEMME PART EN CROISADE

PAGE 3

PHOTO BERNARD BRAULT, ARCHIVES LA PRESSE

CRUAUTÉ ANIMALE À SAINT-ÉDOUARD: LE ZOO DE GRANBY OFFRE SON AIDE

PAGE 2

De la grande visite à Granby!

L'Orchestre Métropolitain
et Yannick Nézet-Séguin
présenteront un concert
gratuit cet été

PAGE 12



Inouk

Patrice Bosch embauché
par un club suisse

PAGE 31

**CHAMBRE DE
COMMERCE
DE BROME-
MISSISQUOI**

CAHIER SPÉCIAL
À L'INTÉRIEUR

GRUPE
ST-LOUIS

ICI CHAQUE CLIENT EST UNIQUE



TOYOTA
COWANSVILLE

MAZDA
COWANSVILLE

NISSAN
COWANSVILLE

RUE DE SALABERRY, COWANSVILLE • 450 263-8888

Cruauté animale au Zoo de Saint-Édouard

L'établissement fait l'objet d'une saisie par la SPCA de Montréal

Le Nouvelliste

SAINT-ÉDOUARD-DE-MASKINONGÉ — Alors qu'il se préparait à lancer sa saison d'activités ce samedi, Normand Trahan devra revoir ses plans. Le propriétaire du Zoo de Saint-Édouard est accusé, en cour criminelle, de cruauté animale.

La journée de mardi de Normand Trahan a mal débuté, alors que la Société pour la prévention de la cruauté envers les animaux (SPCA) de Montréal débarquait tôt chez lui, mandat de perquisition en main, pour procéder à son arrestation avec l'assistance de la Sûreté du Québec.

« Depuis ce matin [mardi], on procède à une perquisition au zoo en vue de recueillir des éléments de preuve et notamment de saisir des animaux sur les lieux, dont des lions, des tigres, des kangourous, des primates et des zèbres », a déclaré M^e Sophie Gaillard, directrice de la défense des animaux de la SPCA de Montréal, lors d'un point de presse tenu devant l'entreprise de Saint-Édouard-de-Maskinongé.

L'homme de 69 ans a comparu, mardi, au palais de justice de Trois-Rivières. Il a été formellement accusé d'avoir volontairement causé à des animaux et des oiseaux gardés en captivité au Zoo de Saint-Édouard une douleur, de la souffrance et des blessures sans nécessité et d'avoir fait preuve de négligence envers eux en omettant de leur fournir les aliments, l'eau, l'abri et les soins convenables et suffisants. Les gestes qui lui sont reprochés seraient survenus entre le 1^{er} mai 2016 et le 31 octobre 2018.

Selon la SPCA de Montréal, il s'agirait de la première fois au Canada qu'un propriétaire de zoo soit accusé de cruauté animale criminelle et de la première fois au Québec que la poursuite pour cruauté animale soit intentée par acte criminel.

Le procureur de la Couronne



Différentes intervenantes du milieu de la protection des animaux, dont M^e Sophie Gaillard (à gauche), ont parlé aux représentants des médias, mardi.

— PHOTO STÉPHANE LESSARD

responsable de cette affaire, M^e Julien Beauchamp-Laliberté, a consenti à ce qu'il soit remis en liberté, mais sous diverses conditions relatives à la protection des animaux. Parmi celles-ci, il lui sera notamment interdit d'être propriétaire d'un animal ou d'en avoir la garde et le contrôle à l'exception des animaux n'ayant pas été saisis au Zoo de Saint-Édouard par la SPCA.

Toutefois, concernant ces animaux qui ne seront pas saisis, il doit leur fournir les aliments, l'eau, les abris et les soins convenables et suffisants. Il doit aussi permettre à un inspecteur de la SPCA d'accéder au lieu de captivité de ces animaux pour s'assurer de leur bien-être et de leur condition physique. [...]

Cette arrestation est le fruit d'une enquête criminelle menée par la SPCA de Montréal après la réception d'une plainte d'un visiteur du zoo. Mais le Zoo de Saint-Édouard a aussi été l'objet de plaintes déposées au ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation au fil des dernières années et aurait été visé par des condamnations de la part du ministère de la Faune.

DEUXIÈME SAISIE

Cette perquisition était la deuxième à être exécutée par la SPCA de Montréal au Zoo de Saint-Édouard depuis quelques mois. En octobre 2018, une perquisition avait permis de saisir deux tigres et deux oiseaux morts et deux alpagas mal en point.

M^e Gaillard confirme que cette deuxième perquisition va durer plusieurs semaines et va nécessiter le concours de l'organisme Humane Society International, spécialisé dans les opérations de sauvetage de masse. Cette perquisition devrait donc entraîner la fermeture du zoo pour une durée indéterminée.

Selon Ewa Demianowicz, responsable de campagne à Humane Society International, le premier constat de la situation au Zoo de Saint-Édouard laisse croire que des dizaines d'animaux vont probablement nécessiter des soins médicaux. La direction du Zoo de Saint-Édouard a déjà indiqué avoir une centaine d'espèces d'animaux totalisant quelque 400 têtes.

« Nous avons été profondément troublés et perturbés par cet établissement et nous sommes ravis d'aider la SPCA à faire ce sauvetage historique. On a vu des conditions de garde de ces animaux qui étaient inadéquates, des animaux qui ne semblaient pas avoir de l'eau et de la nourriture adéquates, des installations qui sont délabrées, des animaux qui semblaient en besoin de soins vétérinaires. Ce ne sont pas des conditions, de ce qu'on voit dans les zoos, qui sont jugées acceptables », raconte M^{me} Demianowicz.

« C'est sans aucun doute le dossier le plus complexe de sauvetage d'animaux dont on s'est occupé au Canada », a ajouté Rebecca Aldworth, directrice générale de Humane Society International-Canada.

Certains animaux pourraient être accueillis à Granby



ROXANNE CARON

roxanne.caron@lavoixdelest.ca

Après l'arrestation pour cruauté animale de Normand Trahan, propriétaire depuis 30 ans du Zoo de Saint-Édouard, mardi après-midi, le Zoo de Granby dit être « très ouvert » à héberger quelques-uns des animaux maltraités qui seront relocalisés.

Karl Fournier, directeur des soins animaliers au Zoo de Granby, confirme être en pourparlers avec l'organisme Humane Society International (HSI), qui est chargé de relocaliser les nombreux animaux saisis par la Société pour la prévention de la cruauté envers les animaux (SPCA) de Montréal.

« On s'attend à avoir d'autres communications avec eux dans les prochains jours, indique-t-il. Le bien-être des animaux fait partie de notre rôle et est au cœur de nos priorités. [...] S'ils veulent qu'on accueille des animaux, ça va nous faire plaisir », dit M. Fournier.

La saisie des bêtes risque de prendre plusieurs semaines, tout comme leur relocalisation.

EN QUARANTAINE

Si certaines bêtes devaient prendre le chemin du Zoo de Granby, elles seraient placées en quarantaine dans le but de ne pas contaminer le reste du cheptel. Des vétérinaires procéderaient également à leur évaluation et des soins médicaux leur seraient prodigués.

« Quand on a des animaux comme ça, on sait très bien qu'il est peu probable qu'on puisse avoir un historique médical. Ils pourraient être porteurs de certains parasites ou de vers », avance M. Fournier.

Le bâtiment ne peut cependant accueillir plusieurs espèces simultanément.

« On a une certaine capacité dans nos quarantaines. Il va falloir discuter avec [Humane Society International] », indique le directeur des soins animaliers.

« STANDARDS ÉLEVÉS »

Dans une telle situation, le Zoo de Saint-Édouard soulève les passions des gens opposés au concept des jardins zoologiques.

« Ce qu'on trouve déplorable, c'est que les gens ont tendance à mettre toutes les institutions zoologiques dans le même bateau, sans faire de distinction », remarque M. Fournier.

Il fait entre autres référence aux regroupements avec lesquels les zoos ont l'occasion de travailler.

Le Zoo de Granby travaille en collaboration avec les Aquariums et zoos accrédités du Canada (AZAC), l'Association of Zoos & Aquariums (AZA) et la World Association of Zoos and Aquariums (WAZA).

« Pour être accrédité avec eux, il faut répondre à leurs standards élevés », dit M. Fournier.

Le Zoo de Saint-Édouard ne figure pas parmi les zoos accrédités.



Karl Fournier, directeur des soins animaliers au Zoo de Granby — PHOTO ARCHIVES LA VOIX DE L'EST

CadieuxLangevin
CENTRE DENTAIRE

DR ÉRIC CADIEUX

DR JEAN-FRANÇOIS LANGEVIN

DENTISTERIE GÉNÉRALE ET ESTHÉTIQUE

340, boul. Leclerc Ouest, Granby

450 375-2455

www.drCadieuxLangevin.com

AIDE MÉDICALE À MOURIR

Une pétition pour revoir le critère de « fin de vie »



KARINE BLANCHARD
karine.blanchard@lavoixdelest.ca

GRANBY — La douleur qui l'affligeait depuis tant d'années était insupportable. Invivable. Dans l'espoir de s'éteindre dans la dignité, Yves Bessette a demandé l'aide médicale à mourir, ce qui lui a été refusé. Quelques mois plus tard, il a mis fin à ses jours, un geste qu'il n'aurait jamais eu à commettre si les critères d'admissibilité étaient moins contraignants, estime sa fille. Celle-ci part en croisade en lançant une pétition pour inciter le gouvernement du Québec à revoir ces règles.

« Partir dans la dignité, c'est important. On a de la compassion pour nos animaux de compagnie. Quand on sait qu'il n'y a plus rien à faire, on ne les fait pas souffrir, alors pourquoi on ne pourrait pas faire ça pour les gens qu'on aime. Ils méritent ça, je pense », affirme Chantal Bessette.

Son père a mis fin à ses jours à l'âge de 70 ans, en décembre dernier. Sans avertissement, il est parti. Seul. Ce fut une mort violente, raconte sa fille, la voix étouffée par les sanglots. Son père avait exprimé le désir d'obtenir l'aide médicale à mourir. Il avait franchi toutes les étapes du processus

avant d'essayer un refus, en septembre dernier.

M. Bessette avait reçu un diagnostic de la maladie de Charcot-Marie-Tooth, une forme de dystrophie musculaire, alors qu'il était enfant. Malgré la douleur et sa mobilité de plus en plus restreinte, il a travaillé jusqu'à l'âge de 57 ans. « C'était difficile, mais il était orgueilleux et il voulait travailler », explique sa fille unique.

« [Mon père] n'avait plus de motricité fine. Il avait perdu beaucoup de force dans ses jambes, donc il tombait plusieurs fois par jour. Son quotidien, c'était ça. Et plus ça allait, moins il ne pouvait faire de choses par lui-même. »

— Chantal Bessette

Au cours des dernières années, son état s'était « beaucoup » détérioré. Après la canne et les béquilles, il a dû réapprendre à marcher avec des orthèses. Il a également été victime d'une septicémie — infection générale grave — après une intervention chirurgicale qui n'a fait qu'aggraver sa



Après le suicide de son père qui s'est vu refuser l'aide médicale à mourir, Chantal Bessette a lancé une pétition dans l'espoir d'inciter le gouvernement du Québec à revoir les critères d'admissibilité et ainsi, permettre à des personnes souffrantes de mourir dans la dignité. — PHOTO ALAIN DION

condition. « Il n'avait plus de motricité fine. Il avait perdu beaucoup de force dans ses jambes, donc il tombait plusieurs fois par jour. Son quotidien, c'était ça. Et plus ça allait, moins il ne pouvait faire de choses par lui-même », illustre M^{me} Bessette.

UN LONG PROCESSUS... INFRACTUEUX

Déterminé à mettre fin à cette souffrance, le Joachimien a tenté de mettre fin à ses jours. Puis il a abordé son désir d'obtenir l'aide médicale à mourir.

« Oui, c'est déchirant, mais en même temps, c'est fait dans un cadre plus serein. C'est sûr que le verdict est le même: il part de toute façon, dit M^{me} Bessette. Il y a eu plusieurs tentatives [de suicide], des moyens moins drastiques qui n'ont pas fonctionné. J'ai vécu mon calvaire, parce que chaque fois que ça ne fonctionnait pas, la police m'appelait et je ne savais pas quand ça arriverait à nouveau. J'avais tout le temps cette épée-là au-dessus de ma tête. »

Le processus pour obtenir cette aide pour mourir dignement a été mis en branle avec l'espoir de pouvoir accompagner son père jusqu'à son dernier souffle. « Ils nous ont laissés croire tout au long du processus que ça serait positif et que ça devrait se faire rapidement. Tu

es dans l'espoir, dans l'attente que tout ça va arriver. »

Le médecin leur a finalement annoncé que M. Bessette ne répondait pas aux critères d'admissibilité pour obtenir cette aide médicale de fin de vie. Les intervenants lui ont parlé de faire adapter sa maison ou d'emménager dans une résidence adaptée à ses besoins, ce qui n'aurait pas fait disparaître sa douleur, fait valoir sa fille.

Moins de trois mois après le refus, Chantal Bessette a été confrontée au décès de son père par suicide. « Mon père ne voulait plus continuer. Ses souffrances étaient trop grandes. Il n'avait plus de qualité de vie. »

« Le problème dans l'aide à mourir, c'est le critère de "fin de vie", c'est lui qui est problématique, explique-t-elle. C'est lui qui élimine une grande partie des gens parce qu'il faut que le médecin puisse poser un diagnostic qu'il y aura une mort qui arrivera à cause de cette condition-là dans les 12 prochains mois. À part les gens en phase terminale de cancer, ce n'est bon pour à peu près personne. »

OBJECTIF: 10 000 SIGNATURES

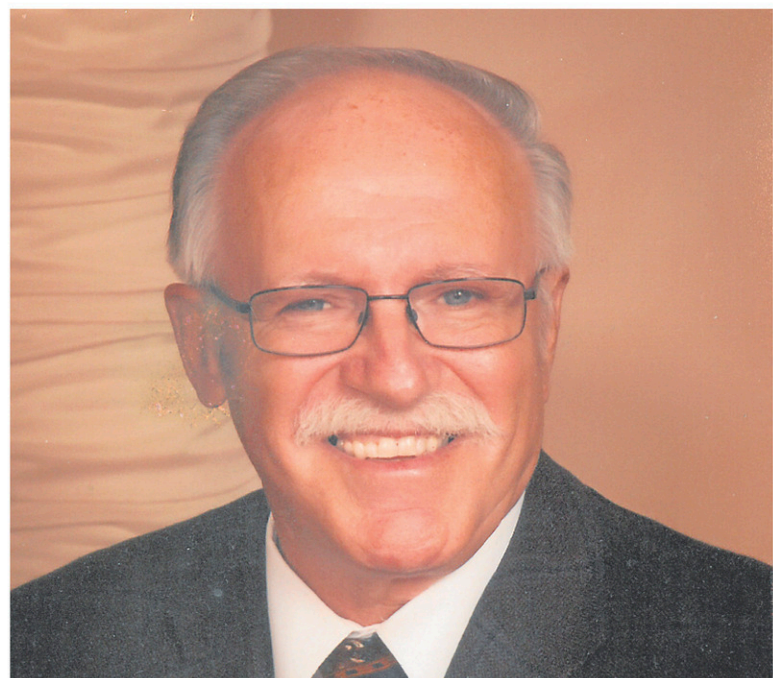
C'est justement sur ce point qu'elle réclame au gouvernement du Québec une révision des critères d'admissibilité. « C'est quelques petits

mots qui pourraient changer la vie de beaucoup de personnes. Quand ils nous disent qu'ils [craignent] un dérapage, je ne vois pas comment il pourrait y en avoir un quand c'est la personne elle-même qui en fait la demande. C'est la personne qui souffre, c'est elle qui porte les souliers, c'est elle qui vit son quotidien. »

Chantal Bessette a lancé une pétition électronique sur le site de l'Assemblée nationale du Québec. Une copie papier est aussi disponible au dépanneur de la municipalité de Saint-Joachim-de-Shefford. Son objectif: recueillir 10 000 signatures. Elle a également sollicité le soutien de la ministre de la Santé, Danielle McCann, et des députés Véronique Hivon, François Bonnardel et André Lamontagne.

« Pour moi, c'est trop tard, ça ne change plus rien. Ça ne ramènera pas mon père, mais j'ai au moins le sentiment de pouvoir changer quelque chose pour les autres », estime M^{me} Bessette, qui espère que l'histoire de son père et celle d'autres Québécois qui se sont vus refuser l'aide médicale à mourir seront entendues des décideurs.

La pétition sera en ligne jusqu'au 15 juillet à l'adresse suivante: www.assnat.qc.ca/fr/exprimez-votre-opinion/petition/Petition-7767/index



Yves Bessette s'est vu refuser l'aide médicale à mourir. — PHOTO FOURNIE

SOMMAIRE

affaires	7 et 19
arts et spectacles	5
carrières et professions	17
horoscope	21
jeux	20-21
loterie	10
météo	22
nécrologie	26-27
petites annonces	22
politique	14
sports	28

NOUS JOINDRE

ADRESSE

76, rue Dufferin
Granby J2G 9L4

NUMÉRO GÉNÉRAL
450-375-4555

ÉVÉNEMENTS URGENTS
450-375-9081

RÉDACTION
redaction@lavoixdelest.ca
Télé. 450-777-4865

PUBLICITÉ
publicite@lavoixdelest.ca
Télé. 450-777-7221

ANNONCES CLASSÉES
450-375-8888
classees@lavoixdelest.ca

ABONNEMENT ET LIVRAISON
450-375-4555, option 2
abonnement@lavoixdelest.ca

SANS FRAIS
1-800-420-3214



lavoixdelest.ca
facebook/lavoixdelest
@lavoixdelest

Le quotidien *La Voix de l'Est* est publié et édité par la société 3 834 310 Canada Inc., ayant une place d'affaires au 76 rue Dufferin, Granby (Québec) J2G 9L4. *La Voix de l'Est* est imprimée aux presses du quotidien *La Tribune* à Sherbrooke.



Merci de recycler ce journal.

UN INCENDIE SUR LE CHEMIN MILTON RALENTIT LA CIRCULATION

Une maison unifamiliale, située au 83, chemin Milton (route 137) à Granby, a été la proie des flammes, mardi vers 16 h 30. Les occupants de la maison, deux adultes et deux enfants, n'étaient pas sur les lieux lorsque l'incendie a éclaté. Ils ont été pris en charge par la Croix-Rouge. C'est une passante qui a alerté les pompiers. « L'incendie se situait plus au deuxième étage et dans l'entretoit. C'est un bâtiment assez vieux, on parle d'environ 70 ans », indique Simon Boutin, directeur du Service des incendies de Granby. La circulation a été au ralenti à l'intersection de la 112 et de la 137 durant environ trois heures, puisque la route était accessible seulement en alternance. Une trentaine de pompiers ont été dépêchés sur place pour combattre le feu. La cause de l'incendie demeure inconnue pour l'instant.

ROXANNE CARON — PHOTO JULIE CATUDAL



IL VOLE PLUS DE 1000 \$ DE VIANDE



Un voleur aux goûts raffinés est recherché par les policiers de Granby. Le suspect s'est rendu à deux reprises au IGA St-Pierre et fils, rue Saint-Hubert, le 11 février et le 3 avril, pour y voler de la viande. Il a notamment choisi du filet mignon, du faux-filet, du contre-filet et du steak qui a été vieilli 60 jours. À chaque visite, il a caché les paquets de viande dans son manteau avant de partir sans payer. Un complice l'attendait à la sortie du supermarché dans une voiture blanche Pontiac G6. La valeur des deux vols grimpe à plus de 1000 \$. Le suspect dans cette affaire est âgé d'environ 35 ans. Il mesure 1 m 81 et pèse 90 kg. Il a les cheveux noirs et porte une boucle d'oreille. Il était vêtu d'un chandail Headrush 2008. Toute personne qui possède des informations à son sujet doit contacter le détective Andy Godin au agodin@granby.ca ou au 450 776-8333 au poste 3616. Les informations peuvent être transmises de façon anonyme à Échec au crime au 1 800-711-1800.

KARINE BLANCHARD — PHOTO FOURNIE PAR LE SERVICE DE POLICE DE GRANBY

LE MOT DU JOUR ANTIDOTE

OFFERT PAR

GRUPE
CAPITALES
MÉDIAS

ROBOT, nom masculin

Définitions – Machine à l'aspect plus ou moins humain, capable de se mouvoir et parfois de parler, de penser.
– [Informatique] Machine dotée d'une mémoire et d'un programme, généralement contrôlée par ordinateur, conçue pour effectuer de manière autonome une ou plusieurs tâches spécifiques.
Robot industriel.

Étymologie – Du tchèque *robot*, 'humain (organique) artificiel'.

Famille – bot, nanobot, nanorobot, avion-robot, photo-robot, roboticien, robotique, robotisation, robotiser...



Votre nouveau complice:

Antidote 10

WINDOWS • MAC • LINUX

www.antidote.info

PUBLIÉ DANS TOUS LES QUOTIDIENS
DE GROUPE CAPITALES MÉDIAS

leSoleil

leDroit

leNouvelliste

laTribune

leQuotidien
leProgrès

laVoixdel'Est

LE CHOEUR CLASSIQUE DE L'ESTRIE EN CONCERT

L'amour au fil des siècles

ISABEL AUTHIER

isabel.authier@lavoixdelest.ca

Il y aura de l'amour dans l'air, ce dimanche, à l'église Immaculée-Conception de Granby. C'est le thème universel que le Chœur classique de l'Estrie a choisi pour son grand concert printanier.

En fait, l'idée vient du directeur musical et chef de chœur de l'ensemble, James Copland, qui « en avait envie », tout simplement. « Ce sont toutes des chansons d'amour, de la Renaissance à aujourd'hui, dit-il. Cette fois, on est plus sur un thème que sur une œuvre en particulier. »

Intitulé *Douce mémoire*, le récital fait d'ailleurs référence à *Douce mémoire*, l'une des chansons du programme datant de l'époque de la Renaissance. Interprétées en français et en italien, la quinzaine d'œuvres du répertoire touchera cependant divers styles et diverses périodes musicales. Dans un registre classique, on annonce du Brahms, du Bizet, du Monteverdi, et quelques autres.

« Il y aura des valses de Strauss, bien sûr. Et on ne peut faire un concert sur l'amour sans *Habenera*, tirée de l'opéra *Carmen!* » ajoute M. Copland.

La seconde partie du spectacle sera quant à elle consacrée à des pièces plus récentes. Le chef



Le Chœur classique de l'Estrie présente le concert *Douce mémoire*. — PHOTO FOURNIE

mentionne entre autres les chants d'amour hébreux d'Eric Whitacre, qui représentent un défi musical en soi, de par son approche non traditionnelle.

Les mélomanes auront aussi droit à une adaptation tout à fait spéciale du classique *Quand les hommes vivront d'amour*, gracieuseté du grand compositeur Philip

Glass.

« Il y aura aussi un peu de folklore allemand, écossais et irlandais... »

Bref, la trentaine de choristes s'attaquera à une carte variée, parfois classique, parfois audacieuse. Mais toujours accessible au grand public, tient à souligner leur directeur, qui a multiplié les

recherches pour créer ce concert du printemps tout sauf banal.

Sur scène, l'ensemble sera accompagné au piano par Jocelyn Lafond — qui est aussi titulaire des grandes orgues de la cathédrale de Saint-Hyacinthe —, du violoniste granbyen Marius Mihai et de la mezzo-soprano Marie-Annick Béliveau. On pourra notamment

entendre la voix de la réputée soliste sur *Habenera*.

« Leur présence donne de la couleur au son », note M. Copland.

Le concert se tiendra ce dimanche, 26 mai à 15 h. Les billets sont disponibles au Palace de Granby, auprès des choristes et à la porte avant l'événement.

UN NOUVEAU LOUISE PENNY

Le nouveau roman de Louise Penny en français sortira en librairie ce jeudi. *Au royaume des aveugles* est la traduction de *Kingdom of the Blind*, paru dans sa version originale anglaise l'automne dernier. Convoqué dans une vieille ferme abandonnée, Armand Gamache apprend qu'une parfaite inconnue l'a choisi comme exécuteur testamentaire avec Myrna Landers, la libraire de Three Pines, et Benedict Pouliot, un jeune entrepreneur. Intrigués, tous trois acceptent ce rôle et découvrent des clauses tellement insolites qu'ils doutent de la santé mentale de la défunte. À moins qu'elle ne soit, au contraire, particulièrement lucide et consciente du danger qui pèse sur ses héritiers. Telle est l'intuition de Gamache qui se méfie davantage des évidences depuis que, sur un autre front, il a sacrifié sa carrière pour lutter contre le narcotrafic. En voulant piéger les cartels, n'a-t-il pas libéré dans les rues de Montréal le pire opiacé qui soit? En recrutant l'insaisissable Amelia Choquet, n'a-t-il pas introduit l'ennemi dans les rangs de la police? Pour faire la lumière sur ces deux affaires, l'ancien chef de la Sûreté du Québec n'a d'autre choix que de se lancer dans une course contre la montre et contre la mort. *Au royaume des aveugles* est le 14^e roman de la série *Armand Gamache enquête*, dont nombre de livres se sont mérité de prestigieux prix à l'international. Le quinzième tome paraîtra le 27 août prochain en anglais sous le titre *A Better Man*. LA VOIX DE L'EST

N° 1 au palmarès du *New York Times*

LOUISE PENNY

AU ROYAUME DES AVEUGLES

- Armand Gamache enquête -



Flammarion

Atelier et expo-vente

L'artisane Marie-Ève Roy, des Mollets frisquets, et l'artiste Kéno Beau-regard ouvrent grand les portes de leur atelier commun et invitent la population à une expo-vente. Celle-ci se tiendra ce samedi 25 mai de 10 h à 18 h au local 313 du Centre culturel France-Arbour. Pour l'occasion, elle liquidera des produits vendus «tels quels» ainsi que des commandes non réclamées, et il offrira un rabais de 20 % sur ses toiles et dessins. LA VOIX DE L'EST



Pour un événement réussi,
laissez-vous tenter!

Granby 450 777-0233 | Sherbrooke 819 347-9544

locaplus.net

LOCAPLUS

RESPONSABLE DE LA DISTRIBUTION

Nous sommes actuellement à la recherche d'un **RESPONSABLE DE LA DISTRIBUTION (ENTREPRENEUR AUTONOME)**. La Tribune souscrit à des valeurs entrepreneuriales de qualité et de performance. Le service des abonnements fournit l'encadrement et la formation nécessaires au développement et au maintien des activités de son secteur.

POSTE

Vous êtes responsable de la commercialisation du quotidien La Tribune sur le territoire qui vous est attribué. Vous travaillez de votre propre bureau et vos actions sont régies par un contrat. Afin de maintenir un haut niveau de satisfaction de notre clientèle et un maximum d'efficacité en tout temps, vous assumez les responsabilités suivantes :

- Assurer la distribution des journaux aux abonnés de votre territoire;
- Assurer le bon fonctionnement des activités sur une base quotidienne;
- Voir au règlement rapide des appels de service;
- Maintenir un réseau de camelots et, au besoin, en recruter et en former des nouveaux;
- Gérer la perception auprès des camelots, des dépositaires et des abonnés;
- Assurer la satisfaction de la clientèle et assurer le développement du marché;
- Développer de nouveaux points de vente.

EXIGENCES

- Posséder une formation collégiale ou toute autre combinaison d'expérience pertinente et de formation; expérience en commerce de détail, un atout;
- Avoir votre ordinateur (compatible avec nos systèmes), ainsi qu'un véhicule;
- Faire preuve de réelles capacités de gestion des ressources humaines et financières;
- Maîtriser l'approche service à la clientèle;
- Démontrer de l'initiative et un excellent sens de l'organisation;
- Être disponible et démontrer une bonne capacité à vous adapter à différents environnements;
- Être à l'aise avec la suite MS Office, plus particulièrement les logiciels Word et Excel.

RÉMUNÉRATION

Les entrepreneurs reçoivent une commission basée sur les exemplaires vendus dans leur territoire et sont liés par entente contractuelle avec La Tribune.

Si ce défi vous intéresse, faites-nous parvenir votre curriculum vitae au plus tard le 27 mai 2019, à :
Service des abonnements
pgjasson@lenouvelliste.qc.ca

Nous sommes honorés de l'intérêt démontré par tous les candidats, mais nous communiquerons qu'avec les personnes sélectionnées pour une entrevue. Soyez assurés que les demandes seront traitées avec toute la confidentialité qu'elles requièrent. De plus, La Tribune souscrit à l'équité en matière d'emploi.

laTribune



La magistrate souligne que la propriétaire n'avait pas l'intention de procéder à d'autres rénovations au moment où elle a fait parvenir l'avis de reprise du logement à sa locataire. — PHOTO 123RF

RÉGIE DU LOGEMENT

Une propriétaire déboutée

MARIE-ÈVE MARTEL

marie-eve.martel@lavoixdelest.ca

BROMONT — La propriétaire d'un immeuble à logements n'a pas réussi à convaincre la Régie du logement qu'elle comptait réellement s'installer dans l'appartement d'une locataire qu'elle souhaitait évincer. Le tribunal est plutôt d'avis que la dame souhaitait empêcher la présence d'enfants dans son immeuble.

La résidente de Bromont, propriétaire depuis 2005 de deux immeubles à logements à Montréal, s'était adressée à la Régie dans l'optique de reprendre un logement qu'elle louait en date du 1er juillet prochain.

Le bail liant la septuagénaire à sa locataire venait à échéance le 30 juin prochain. Le Code civil prévoit toutefois qu'un propriétaire peut reprendre un logement avec l'accord d'un tribunal si l'occupant immédiat refuse de le libérer, pourvu que les motifs réels soient invoqués.

La locataire a fait valoir à la Régie qu'elle souhaitait d'abord loger dans son immeuble pour superviser des travaux devant être réalisés sur les balcons de celui-ci. Elle avait trouvé difficile d'aller et venir de sa propre résidence jusqu'à ses propriétés locatives lors de rénovations effectuées quelques mois plus tôt, a-t-elle affirmé.

De plus, l'incendie majeur survenu dans sa maison en janvier dernier a rendu celle-ci inhabitable. Elle loue donc un appartement jusqu'à la reconstruction de celle-ci.

DIFFÉREND

Or, devant la Régie, la propriétaire affirme que la locataire est « devenue cessionnaire du bail » en décembre 2018, parce qu'elle ne vivait pas seule, contrairement à sa déclaration initiale.

En décembre 2018, la propriétaire reçoit l'appel d'un autre locataire de l'immeuble qui se plaint du bruit produit par des enfants courant dans le logement de la locataire en question.

Vérification faite auprès de cette dernière, celle-ci confirme qu'elle habite désormais avec son copain, qui a une fillette en garde partagée, et qu'au moment de la plainte, elle hébergeait également son neveu.

Le 10 décembre, la propriétaire appelle deux fois sa locataire pour lui rappeler qu'elle « est obligée de vivre seule dans son logement et qu'elle ne peut recevoir de visite ».

Celle-ci rappelle une troisième fois le 19 décembre, mais sa locataire ne répond pas. La dame contacte alors la mère de cette dernière, qui agit comme caution au bail, en lui disant que la présence d'enfants dans le logement n'était pas tolérée.

Le lendemain, la locataire conteste par écrit les reproches

lui étant adressés. Une missive demeure sans réponse jusqu'au 24 décembre, veille de Noël, alors qu'elle reçoit un avis de reprise du logement par sa propriétaire.

INTENTION VÉRITABLE

Ce faisant, la juge Francine Jodoin a conclu que « les circonstances entourant l'envoi d'un avis de reprise du logement font place à une série de questionnements sur l'intention véritable derrière le souhait de la locataire de vouloir occuper un logement dans son immeuble ».

La magistrate souligne que bien qu'elle sorte d'une ronde de travaux l'ayant exténuée, la propriétaire n'avait pas l'intention de procéder à d'autres rénovations au moment où elle a fait parvenir l'avis de reprise du logement à sa locataire, à peine trois semaines après l'emménagement de celle-ci.

« Cela nous amène plutôt à croire que les interventions qu'elle a dû faire pour le bruit dans le logement ne sont pas étrangères à ce revirement soudain de situation. Or, cette motivation ne peut permettre la reprise du logement, car le besoin de se loger doit constituer l'objectif principal de la démarche », fait valoir la juge, qui ne prend pas en compte l'incendie subséquent de la demeure principale de la locataire, étant donné que celle-ci s'était déjà relogée en attendant la reconstruction.

Chicane de clôture?

Piquetage
Bornage
Certificat de localisation
Cadastre
Implantation de bâtiments
Demande d'autorisation CPTAQ
Déclaration de droits

DANIEL TOUCHETTE
ARPENTEUR • GÉOMÈTRE



Granby 450 777-8883 | Bromont 450 534-0028 | danieltouchette.ca

DANS L'ŒIL DU DRAGON

Dînette sous les projecteurs

JEAN-FRANÇOIS GUILLET

jean-francois.guillet@lavoixdelest.ca

BROMONT — Établi depuis quelques années au Québec, le magazine *Dînette* est en voie de s'enraciner davantage outre-mer, notamment dans le marché francophone européen. Les cofondateurs du périodique, les Bromontois Mathieu Lachapelle et Hélène Mallette, ont donc troqué l'arrière de la lentille pour atterrir devant celles des caméramans afin de présenter leur projet au panel de dragons de l'émission vedette de Radio-Canada. Leur passage aux Dragons sera diffusé mercredi soir.

Mathieu Lachapelle est habitué de mener plusieurs projets de front, d'avoir un agenda qui se remplit à vitesse grand V. Il ne s'attendait toutefois pas à une réponse si rapide lorsqu'il a soumis à la fin décembre, à la date butoir, la candidature de son entreprise pour la 8^e saison de *Dans l'œil du dragon*. « À peine deux heures après avoir envoyé les documents, j'ai reçu un appel de la coordonnatrice de l'émission qui me proposait une entrevue. C'était surréel. On dirait qu'ils attendaient *Dînette* », a confié le dynamique homme d'affaires.

Lancé en 2015, le magazine papier, publié trois fois par an, connaît déjà un franc succès au Québec grâce à sa vaste diffusion, mais surtout en raison de sa formule qui sort du cadre, a fait valoir son créateur. « On essaie de déconstruire le modèle du



Les cofondateurs du magazine *Dînette*, Hélène Mallette et Mathieu Lachapelle, ont tenté de séduire le panel de dragons en présentant leur projet d'expansion. — PHOTO YANICK MACDONALD

magazine traditionnel en proposant la cuisine à l'extérieur. La nourriture est l'élément central du projet, mais ça demeure une excuse pour découvrir des artisans, des producteurs, des designers. On va en profondeur dans chaque rencontre. On a décidé de faire une œuvre plutôt qu'une édition jetable comme on est habitués d'en voir dans les présentoirs.»

LE GRAND SAUT

Plonger dans l'aventure de l'émission hebdomadaire du diffuseur national a donné le vertige à plusieurs candidats. Ce ne fut pas le cas du duo d'entrepreneurs de Bromont, qui s'est laissé porter par l'énergie du moment lors des auditions. « On aime se

ridiculiser, alors on a tourné ça à la blague, s'est remémoré le jeune chef d'entreprise. On a joué le tout pour le tout en s'amusant, sans pression. Je venais de laisser mon travail dans l'entreprise familiale quelques jours auparavant pour me consacrer à temps plein au magazine. On n'avait simplement pas d'attentes.»

Les choses se sont toutefois corsées une fois dans le studio. « Il y a une équipe pour t'amener jusque devant les caméras. La pression vient avec. Sans compter les gens du "behind the scene" qui te suivent tout le long. Avec le maquillage et tout le reste sur le plateau, le stress était au max. Tu fais ton *pitch* comme si tu allais à la banque », a imaginé l'éditeur et photographe.

TREMPLIN

Dînette est bien implanté au Québec. Le temps est venu pour ses créateurs de monter la barre d'un cran.

« Un projet de magazine est difficilement viable uniquement au Québec, a concédé Mathieu. Mais on a commencé à exporter *Dînette* en France il y a un an et demi et dans d'autres pays francophones. C'est un véritable "game changer" pour nous. Il y a un potentiel énorme même si notre projet est très niché. On est le magazine québécois le plus massivement diffusé (10 000 copies par édition) en Europe. C'est un exploit en soi.»

Le duo d'entrepreneurs envisage également une percée dans l'immense marché anglophone. « On regarde une traduction pour

l'international. On a des boutiques à travers le monde qui vendent le magazine en français. Mais en anglais, ce serait incroyable. [...] Une chose est certaine, la source demeurera toujours québécoise.»

Les cofondateurs du magazine, offrant du contenu visuel et rédactionnel s'articulant autour de la « culture culinaire » et de « l'art de vivre », misent sur la visibilité de l'émission vedette de Radio-Canada comme tremplin. Mais c'est principalement l'expertise des dragons qu'ils souhaitent aller chercher en leur proposant 10% de l'entreprise pour 75 000 \$. « On maîtrise le projet d'exportation pas mal bien. On veut surtout quelqu'un d'aguerri pour nous aider à peaufiner tout ça.»

NOTORIÉTÉ

Comme Mathieu et sa complice, rédactrice en chef et directrice artistique, s'y attendaient, les dragons ont réagi bien différemment durant leur présentation. « J'avais l'impression que Nicolas Duvernois connaissait bien le projet et qu'il ne voulait pas trop intervenir ». Selon le directeur général de *Dînette*, Dominique Brown a été le plus incisif dans ses questions. « C'est le plus expérimenté à l'émission. J'ai senti qu'il avait une belle rigueur.»

Mathieu croit néanmoins avoir fait bonne impression devant la cohorte de chefs d'entreprises. « Ils ont trouvé qu'on forme un bon "team". Ils connaissaient pas mal tous le magazine. C'est flatteur de voir que notre projet est crédible aux yeux d'entrepreneurs avec une bonne notoriété. » « Peu importe le résultat, l'aventure a été vraiment *le fun*. On a bien hâte de voir les répercussions. »

« Leur rapidité d'action a joué un rôle déterminant pour ma vie. »

Alain 59 ans
victime d'une chute




airmedic

Service d'assistance médicale
et de transport aéroporté

Protection temporaire	Protection saisonnière	Protection annuelle
15 \$ à partir de 4 jours	50 \$ à partir de 3 mois	120 \$ par année

Partout au Québec, en tout temps.
airmedic.net | 1 866 673-3838

LANCEMENT DE LA SAISON TOURISTIQUE À LAC-BROME

Une offre touristique « incontournable »



MAXIME GRONDIN

maxime.grondin@lavoixdelest.ca

LAC-BROME — Chaque année, la Ville de Lac-Brome tente de renouveler l'offre touristique sur son territoire. Et 2019 ne fera pas

exception. Le comité responsable de trouver de nouvelles idées et activités pour attirer les curieux a pensé mettre en place diverses expositions. En mettant de l'avant le slogan « La beauté est dans notre nature », il ne pouvait pas trouver plus révélateur.

Le dévoilement de la saison touristique 2019 de Lac-Brome s'est fait mardi matin au Musée du comté de Brome. Louise Morin, conseillère

municipale et responsable du tourisme, a présenté, en compagnie des différents acteurs touristiques de la collectivité, les nouveautés de la saison estivale.

La 117^e saison sera particulière pour la localité, car elle marquera l'entrée de la Société historique du comté de Brome parmi les 149 musées agréés au Québec. Le gouvernement attribue ce sceau d'excellence à une institution muséale québécoise en fonction

de sa performance. Il garantit ainsi à la population l'accès à un établissement d'intérêt public de qualité.

Afin de faciliter la recherche d'informations, le site Internet de Tourisme Lac-Brome a été modifié. On y retrouve désormais deux différentes sections : l'une s'adressant aux résidents et aux touristes, et l'autre étant consacrée aux commerçants.

TOUR DU LAC ET VENDREDIS FESTIFS

Bien qu'il y ait du nouveau au programme, toutes les activités populaires, connues et aimées seront de retour. Notamment, le Tour du lac Brome et les Vendredis festifs. Le Festival du cinéma revient aussi cette année en raison de la réponse très positive de la version précédente.

Les cinéastes amateurs auront ainsi la chance de montrer leur talent.

Il leur sera possible de réaliser un court-métrage pour ensuite courir la chance de voir leur film diffusé lors de l'ouverture de l'événement.

Il ne faut pas non plus oublier le retour du Festival du canard à la suite de l'interruption de l'an dernier. Maintenant appelée Canard & Gourmandises, cette tradition gastronomique souhaite mettre de l'avant des initiatives écoresponsables. « C'est une obligation de déployer des mesures écoresponsables dans un festival », explique Josiane Noiseux, responsable de cette programmation.

Le maire de la municipalité, Richard Burcombe, tient à souligner les nombreux efforts apportés afin de mettre en place ces activités qui font rayonner la ville. « Cela fait en sorte que Lac-Brome est une région incontournable », mentionne-t-il.

DOLAN

ALMODOVAR

TARANTINO

ET... **MOREAULT**

À CANNES



Tous les jours, sur toutes nos plateformes, suivez notre journaliste Éric Moreault sur la Croisette pour le plus prestigieux festival international de cinéma au monde.

GRUPE
**CAPITALES
MÉDIAS**

papier / appli / web



Le maire, Richard Burcombe en compagnie de Josiane Noiseux, présidente de Faire-Valoir, et de Brigitte St-Germain, responsable des Ballades gourmandes

— PHOTO CHRISTOPHE BOISSEAU-DION

► COLLECTE DE PNEUS DE VÉLO À BROMONT

La boutique UBAC de Bromont tiendra une collecte de pneus et de chambres à air de vélos les 25 et 26 mai, dans le cadre de la Journée de l'environnement. Ceux-ci seront ensuite récupérés par Consortium Echo-Logique. Les participants auront droit à un rabais pour l'achat de produits similaires. Les articles usagés sont aussi remis gratuitement à des artisans et d'autres organisations qui souhaitent les réutiliser. Cette seconde vie peut prendre la forme de bijoux, de ceintures, de portefeuilles et de sacs à main, entre autres. Les matériaux restants sont transformés en granules. **LA VOIX DE L'EST** — PHOTO 123RF



EN BREF

Des citoyens arrêtent une femme

Deux citoyens qui n'ont pas eu froid aux yeux ont appréhendé une femme soupçonnée d'introduction par effraction à la station-service Esso de la rue Denison Est, à Granby, mardi matin. Il était environ 5 h 20 quand les automobilistes ont remarqué le comportement étrange d'un homme

et d'une femme près du commerce. Le duo aurait fracassé une vitrine pour s'y introduire. Les témoins ont aussitôt alerté les policiers. Avant que ces derniers arrivent sur place, les suspects ont pris la fuite. Les citoyens témoins de la scène se sont mis à la poursuite des individus qui courraient en direction de la piste cyclable et ont réussi à interpeller la femme, mais pas son complice. La Granbyenne âgée de 33 ans, connue des policiers,

a ensuite été arrêtée par un agent de la paix. «C'est vraiment grâce à la vigilance des citoyens que nous avons pu l'arrêter», insiste Caroline Garand, porte-parole du Service de police de Granby. Jessy Couture-Renaud a été formellement accusée d'introduction par effraction, mardi, au palais de justice. Elle demeure détenue jusqu'à son retour au tribunal jeudi. Son complice est toujours recherché par la police. **KARINE BLANCHARD**

Simulation d'incendie à Granby

Les citoyens de Granby ne doivent pas s'inquiéter de voir les pompiers en action le week-end prochain à l'intersection des rues Marcoux et Irwin. Les membres de la brigade procéderont à une simulation d'incendie en enflammant un

bâtiment. Le brasier sera contrôlé par les pompiers assignés à l'intervention. Pendant l'exercice, qui se déroulera samedi et dimanche, les rues Marcoux et Irwin seront barrées. Puisqu'il s'agit d'un exercice en situation réelle, la démonstration n'est pas accessible au public. Les citoyens ayant des questions peuvent s'adresser au personnel du Service des incendies de Granby au 450-361-6057. **LA VOIX DE L'EST**



COROLLA CE 2019



Système précollision avec détection des piétons | Alerte de sortie de voie | Phares de route automatiques | Régulateur de vitesse dynamique à radar

0,99%*

FINANCEMENT À L'ACHAT PENDANT 48 MOIS

À PARTIR DE

18 834 \$



COROLLA HB 2019

0,99%*

FINANCEMENT À L'ACHAT PENDANT 48 MOIS

À PARTIR DE

23 124 \$



C-HR 2019

0,99%*

FINANCEMENT À L'ACHAT PENDANT 48 MOIS

À PARTIR DE

25 989 \$

achetermatoyota.ca/quebec

CONCESSIONNAIRES TOYOTA DU QUÉBEC



* Taux d'intérêt de 0,99 % au financement à l'achat pour un terme de 48 mois sur tous les modèles Corolla, Corolla HB et C-HR 2019. Modèles de base neufs en stock Corolla CE 6M 2019 (BURCEM A)/Corolla HB 6MT S 2019 (K4RBEM A)/ C-HR 2019 (KHMBXC A). Prix de vente suggérés de 18 834 \$/23 124 \$/25 989 \$, frais de concessionnaire de 399 \$ (applicables chez certains concessionnaires), frais de transport et de préparation et frais de climatisation, si applicable, inclus. Taxes applicables en sus. Le montant financé est de 18 334 \$ (incitatif au financement de 500 \$ inclus)/23 124 \$/25 989 \$. Cela équivaut à 208 paiements de 89,91 \$/113,40 \$/127,45 \$ par semaine pendant 48 mois. Les frais de crédit sont de 367,28 \$/463,20 \$/520,60 \$, pour une obligation totale de 18 701,28 \$/23 587,20 \$/26 509,60 \$. Aucun acompte n'est requis. Programme de financement offert par Toyota Canada Inc. et conditionnel à l'approbation du crédit par Toyota Services Financiers. L'immatriculation, les assurances, les taxes et les droits sur les pneus sont en sus. Sous réserve des conditions applicables, les offres s'adressent aux particuliers qui achètent un véhicule d'ici le 31 mai 2019 chez un concessionnaire participant de l'Association des concessionnaires Toyota du Québec, où tous les détails peuvent être obtenus. Le concessionnaire peut vendre à prix moindre. Les offres peuvent changer sans préavis. † Le conducteur a toujours la responsabilité de conduire de façon sécuritaire. Soyez toujours attentif à ce qui vous entoure et conduisez prudemment. Selon les conditions routières, l'état du véhicule, la météo et d'autres conditions, il se peut que les systèmes TSS ne fonctionnent pas comme prévu. Consultez le site toyota.ca, votre concessionnaire Toyota ou le Manuel du propriétaire pour connaître les détails.

LOTO QUÉBEC RÉSULTATS DU : LUNDI 20 MAI 2019

Grande VIE 01 17 30 31 49 **Grand NUMÉRO (GN)** 5

Lotto-D 2 4 1 1 3 5 4 4 **Quotidienne**
 2 43
 3 566
 4 0258

Sprinto 01 05 22 24 46

LOTTO POKER 3 6 9 V R | **Extra**
 ♣ ♣ ♣ ♥ ♦ 4224601

Astro Jour - Mois - Année - Signe
 18 MAI 12 CANCER

Ebanco 01 04 06 13 18 19 21 22 31 32
 39 40 43 45 52 56 57 60 61 64 **Turbo x 1**

TOUT-RIEN 01 02 03 04 06 08 | **Triplex** 01 09
 12 13 15 16 17 21 11 28 35

LOTTO 649 Ce soir, **7 MILLIONS** (approx.)
 + 1 MILLION GARANTI

En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.



Liam Senay, Léa Gallant, Gabriel Benoit et Antoine Lévesque se sont démarqués dans des concours provinciaux. —PHOTO JULIE CATUDAL

Les échanges culturels vous allument? Nous avons besoin de vous!



Bénévolat en jumelage interculturel
450.777.7213

5361691

Confiez-nous VOTRE REMORQUE

Inspection préventive printanière
 Entreposage de VR saisonnier ou annuel
Un arrêt, tous les services!

Consultez notre site Web pour les promotions et articles à vendre.



REMORQUE Moab
 DIVISION MOAB 2008 INC.

3011, RUE BRODEUR O.
 ST-ALPHONSE-DE-GRANBY
 T 450 776-6622 (MOAB)
 www.remorquemoab.com



ENTRETIEN



RÉPARATION



REMORQUE



PIÈCES



ENTREPOSAGE EXTÉRIEUR

ÉCOLE SECONDAIRE PAUL-GERMAIN-OSTIGUY

Des élèves créatifs se démarquent



MARIE-ÈVE MARTEL
 marie-eve.martel@lavoixdelest.ca

SAINT-CÉSAIRE — Le talent de certains élèves du programme Langues et Multimédia de l'école secondaire Paul-Germain-Ostiguy leur a permis de se démarquer lors de deux concours provinciaux en photographie et en court-métrage.

Les clichés de Léa Gallant et de Gabriel Benoit, des élèves de 2^e secondaire, leur ont tous deux permis d'être retenus pour la finale québécoise du concours « Je capture mon patrimoine 2019 », dans la catégorie Instagram, où on ne compte que cinq finalistes.

Une dizaine d'autres images se sont retrouvées dans le top 20, a fait savoir leur enseignante Andréanne Morneau, très fière du travail accompli par ses élèves.

Les photos ont été prises dans le cadre d'un projet en classe inspiré du concours. Après une formation d'une heure et demie en compagnie d'un photographe professionnel, les élèves sont partis à la découverte de scènes marquant l'histoire de la MRC de Rouville.

« Parce que tout allait bien

ensemble » une fois sur place, Léa a donc choisi d'immortaliser le presbytère de Saint-Césaire dans son cliché intitulé *La paix en un regard*, alors que Gabriel a choisi la ferme Gabdois pour sa photo *La ferme et toutes ses couleurs*.

Les deux adolescents, dont la photo finaliste a été prise à l'aide d'un téléphone intelligent, pourraient mériter un appareil photo s'ils remportent les honneurs.

« On l'a fait dans le cadre d'un cours, mais c'est une belle surprise que ça nous permette de participer à un concours, relate Gabriel. Je ne m'attendais pas à [être finaliste]! »

Le dévoilement des gagnants à la finale provinciale aura lieu le 29 mai prochain à Châteauguay.

Toutes les photos prises par les élèves dans le cadre du projet en classe seront exposées lors du vernissage photo *Mon patrimoine local*, qui aura lieu le 30 mai prochain au Domaine Cartier-Potelle, à Rougemont.

Fort du succès de ses moutures précédentes, l'événement affiche déjà complet.

VOYAGE DANS LE TEMPS

Ce vernissage succède à l'exposition de fin d'année *D'hier à aujourd'hui* ayant eu lieu à l'école le 15 mai dernier, marquant du même coup la fin du parcours en Langues et multimédia pour les élèves de 3^e secondaire.

Ce projet entrepreneurial a été monté de A à Z par les élèves, qui ont dû organiser la soirée, chercher des commanditaires, créer des billets et aménager l'exposition, où les quelque 130 visiteurs ont pu apprécier des maquettes représentant des maisons de l'époque de la Nouvelle-France ou des habitations du futur, un robot et diverses présentations démontrant tout le travail accompli pour en arriver à un tel résultat.

UN COURT-MÉTRAGE GAGNANT

Enfin, le fruit du travail d'un duo d'élèves s'est classé parmi les cinq meilleurs courts-métrages présentés dans le cadre du concours « Zoom Minier », organisé par l'industrie minière et visant à faire reconnaître l'importance des minéraux dans la vie de tous les jours.

La vidéo de Liam Senay et d'Antoine Lévesque explique où se trouvent les minéraux dans le sport, que ce soit dans l'alimentation des sportifs ou dans les équipements que ceux-ci utilisent.

Un choix tout naturel pour les deux adolescents qui pratiquent eux-mêmes plusieurs sports. « Ça nous a permis de nous instruire sur un sujet qui nous intéressait », commente Antoine.

Les deux élèves ont gagné un prix de 100 \$.

PROJET IMMOBILIER DANS LE MONT FOSTER

Les citoyens trancheront



MICHEL LALIBERTÉ
michel.laliberte@lavoixdelest.ca

BOLTON-OUEST — Nouveau chapitre dans la saga du développement immobilier dans le mont Foster: une consultation publique aura lieu samedi pour présenter une nouvelle version du projet. Les citoyens seront appelés à trancher par vote postal.

La nouvelle mouture du projet prévoit la construction d'un maximum de 23 maisons, ce qui inclut les cinq déjà construites, et le transfert de 217 hectares de la montagne, soit 85 % de la superficie détenue par les promoteurs, à Corridor appalachien pour la création d'une aire de protection à perpétuité. Les terrains vendus ne pourront excéder 1 hectare (10 000 mètres carrés) et leurs propriétaires seront limités à un déboisement de 1500 m² pour y prévoir leur maison, leur entrée et tout autre aménagement de leur choix. Aucune nouvelle rue ne sera construite et le chemin Paramount ne sera pas prolongé.

Rien n'est parfait, indique le maire Jacques Drolet, mais le nouveau plan présenté répond aux deux plus grandes préoccupations des citoyens, soit la protection de la montagne et l'accès à son sommet pour les randonneurs. « Je pense que c'est un beau projet. On ne peut pas revenir en arrière et recoller les



Ce sont maintenant 23 maisons que les promoteurs du Domaine Mont Foster proposent de construire dans le mont Foster. Ils s'engagent aussi à utiliser 217 hectares de la montagne pour en faire une réserve naturelle. — PHOTO ARCHIVES LA VOIX DE L'EST

pierres brisées lors des travaux de dynamitage. On ne peut pas revenir dans le passé. Il faut trouver une solution et aller de l'avant. C'est ce qu'on a fait», assure-t-il en entrevue à *La Voix de l'Est*.

À l'origine, le projet Domaine Mont Foster prévoyait la construction de 67 maisons lors de son lancement en 2008. Le ministère de l'Environnement a cependant ordonné l'arrêt des travaux en 2012 après avoir constaté que les promoteurs n'avaient pas en main les

autorisations nécessaires pour effectuer des travaux d'envergure dans la montagne, notamment la coupe d'arbres massive et le dynamitage de caps rocheux. Par ailleurs, les travaux pour construire une route ont excédé les 600 mètres maximaux autorisés sans détenir de certificats d'autorisation. L'affaire fait toujours l'objet d'une enquête au Ministère.

Les promoteurs ont également eu maille à partir avec la MRC Brome-Missisquoi. Le schéma d'aménagement de l'organisme interdit de

construire ou de prolonger des routes en dehors du périmètre urbain des municipalités. La mesure, exigée par le ministère des Affaires municipales pour toutes les MRC, vise à freiner l'étalement urbain. Or, la municipalité de Bolton-Ouest ne possède pas de périmètre urbain.

Depuis lors, les promoteurs ont proposé quelques scénarios au conseil municipal où le nombre de maisons à construire était revu en forte baisse. De 67 maisons, ils ont offert de les limiter à une trentaine. Ces

propositions n'ont jamais été acceptées par la municipalité puisqu'elles allaient également à l'encontre des règles de la MRC. Le ministère de l'Environnement ne pouvait donner les autorisations pour reprendre les travaux, et ce en raison du refus des autorités municipales et de la MRC de donner leur aval.

Les membres du conseil municipal ont étudié la question sous toutes ses coutures, assure M. Drolet. Un refus de trouver une solution permettant de construire des maisons pourrait être perçu par les tribunaux comme une expropriation déguisée, a-t-il dit. Ouvrir la porte à la reprise des travaux est une décision de pragmatisme, selon lui.

Une invitation à participer à la consultation publique a été acheminée par la poste à tous les citoyens de la municipalité. Les lettres ont été envoyées aux résidences principales des propriétaires pour être certain qu'elles soient bien reçues par les personnes concernées, a dit M. Drolet.

Bolton-Ouest compte 630 résidents, selon les données de Statistique Canada de 2016. Toutefois, elle accueille aussi entre 300 et 400 résidents à temps partiel.

À l'intérieur de l'invitation se trouve un bulletin de vote concernant la nouvelle version du projet immobilier. Les votes seront compilés le vendredi 7 juin, a dit le maire. Le résultat sera contraignant, soutient-il. « On s'est engagé comme conseil à respecter le choix majoritaire de nos citoyens. C'est ce qu'on va faire », a-t-il promis.

La consultation publique aura lieu samedi, à partir de 13 h 45, au Centre communautaire Lac-Brome.

Clinique de santé et d'esthétique dentaire

Beauchemin

CAROLINE BEAUCHEMIN
DENTISTE GÉNÉRALISTE

MARIE-JOSÉE HAMEL
ASSISTANTE

DONNA LAMARRE
SECRETARE

CAROLINE VEILLEUX
HYGIENISTE DENTAIRE

Rébecca Mossaad
Dentiste généraliste
(pour service de chirurgie)

Bienvenue aux nouveaux patients

27, rue Elgin, bureau 1, Granby · 450 378.8966

meublier **enorã**

MEUBLES | MATELAS | DÉCORATION

59 ÉVANGÉLINE | GRANBY | 450 574-0505 | www.enora.ca

@mobilierepora
4.9 sur 5

AU PARC DANIEL-JOHNSON EN AOÛT

L'Orchestre Métropolitain en plein air



MARIE-FRANCE LÉTOURNEAU
marie-france.letourneau@lavoixdelest.ca

GRANBY — L'Orchestre Métropolitain de Montréal et son chef Yannick Nézet-Séguin s'arrêteront à Granby le 10 août prochain, le temps d'un concert gratuit en plein air, au parc Daniel-Johnson.

« C'est une très, très bonne nouvelle. Nous sommes choyés d'avoir été choisis. Ils [l'Orchestre et son chef] vont faire des spectacles à différents endroits. Et ils vont s'arrêter à Granby. Ça va attirer des gens d'un très large rayon. C'est bon pour le tourisme. Mais c'est aussi un beau cadeau pour les citoyens de Granby », a commenté le maire suppléant de Granby, Alain Lacasse, lundi soir, au terme de la deuxième séance ordinaire du mois de mai.

Chaque année, l'Orchestre Métropolitain (OM) présente une cinquantaine de concerts dans les arrondissements de Montréal et à la Maison symphonique de Montréal. Sa venue à Granby représente ainsi un « privilège », aux yeux du maire suppléant.

« Quel bonheur de contribuer, le temps d'une soirée, à la vie culturelle foisonnante de Granby! Nous sommes impatients d'offrir pour la première fois à ses citoyens et citoyennes un grand concert aux couleurs de l'OM, avec toute l'énergie qui caractérise notre orchestre, sous la direction de notre dynamique chef Yannick Nézet-Séguin. Soirée mémorable en perspective », a déclaré par voie de communiqué le président-directeur général de l'Orchestre Métropolitain, Jean R. Dupré.

« Profitez-en, ça va être sublime », a pour sa part lancé avec enthousiasme à l'intention des citoyens la conseillère municipale



Le chef Yannick Nézet-Séguin à la barre de l'Orchestre Métropolitain de Montréal — PHOTO ARCHIVES LA PRESSE

responsable des dossiers culturels, Denyse Tremblay, lors de la séance du conseil.

COÛTS PARTAGÉS

Contrairement à l'an dernier, alors que l'Orchestre symphonique de Montréal a présenté un concert au théâtre Palace dans le cadre du Festival international de la chanson de Granby, la venue à Granby de l'OM ne s'inscrit pas dans la foulée d'un événement particulier.

« Ça s'inscrit dans le contexte de Granby, ville audacieuse », a néanmoins fait valoir le directeur général de la Ville, Michel Pinault, en faisant référence à la vision

« Granby, naturelle et audacieuse dans son expérience humaine » de la planification stratégique 2018-2022.

Les coûts liés à la présentation du spectacle sont estimés à 82 500 \$, en excluant les coûts de sécurité, des travaux publics et de promotion. Afin de pouvoir offrir gratuitement cette activité culturelle, la Ville de Granby a ainsi conclu des partenariats avec Granby Profitez ainsi qu'avec Commerce Tourisme Granby région, qui verseront chacun une contribution de 15 000 \$, a-t-il été précisé.

L'organisation de l'événement a

été confiée à l'organisme Vie culturelle et communautaire de Granby.

FOULE

Alain Lacasse est convaincu que l'OM et son populaire chef, qui travaille avec plusieurs orchestres prestigieux, notamment à titre de directeur musical du Metropolitan Opera de New York ainsi que du Philadelphia Orchestra, attirera « une foule » au parc Daniel-Johnson.

Ni M. Lacasse ni le directeur général de la Ville n'ont voulu avancer combien de personnes pourront assister au concert dans le parc. « Il est un peu trop

tôt pour se prononcer. Ça va dépendre de comment la scène va être positionnée. Mais normalement, le parc va être plein », affirme Michel Pinault.

« Pour la Ville de Granby, ce qui est intéressant, c'est de faire découvrir ce type de musique là aux gens. Ce n'est pas toujours nécessairement accessible d'aller écouter un spectacle à la Maison symphonique de Montréal de l'Orchestre Métropolitain. Ce n'est pas nécessairement connu. Et ça fait partie des souhaits de l'Orchestre de se faire connaître, de faire connaître la musique et son chef », renchérit le DG de la Ville.

EN BREF

Tentative d'introduction par effraction: un suspect recherché

Le Service de police de Granby sollicite l'aide de la population pour retracer un individu qui a tenté de

s'introduire dans un commerce, sans succès. Le crime a été commis dans la nuit du 6 mars au 575, rue Boivin. L'individu a d'abord coupé des fils de communication sur le côté de l'immeuble. Il a ensuite essayé d'enlever les serrures des deux portes d'entrée pour s'introduire dans la bâtisse, mais en vain. Le suspect est âgé d'environ 25 ans

et il a les cheveux pâles aux épaules. Toute personne qui possède de l'information peut la transmettre au détective Hugo Baron au hbaron@granby.ca ou au 450-776-8333, poste 3608. Les personnes qui désirent transmettre de l'information de façon anonyme peuvent le faire auprès d'Échec au crime au 1 800 711-1800. **KARINE BLANCHARD**

Une femme arrêtée pour facultés affaiblies

Une femme dans la trentaine a été arrêtée après avoir embouti une voiture, mardi à 17 h 45, sur la rue Simonds. En arrivant sur

les lieux, les policiers de Granby ont constaté que la jeune femme était en état d'ébriété. La Granbyenne a échoué au test de l'ivressomètre: son taux d'alcool dans le sang dépassait trois fois la limite permise par la loi. Elle a été libérée et son permis de conduire a été suspendu pour 90 jours. **LA VOIX DE L'EST**

Une forêt de
possibilités

« Développer le secteur forestier, c'est harmoniser les préoccupations humaines et environnementales. »

Alhassane A. Diallo

Coordonnateur environnement et foresterie

Alhassane A. Diallo a toujours eu à cœur le développement durable et la protection de l'environnement. Depuis dix ans, il s'assure que les activités forestières se déroulent dans le respect des écosystèmes. Au quotidien, Alhassane orchestre les demandes des différents utilisateurs de la forêt afin qu'elles soient conformes aux exigences environnementales des certifications forestières.

Notre forêt, j'y crois.

Pour y croire, il faut d'abord la connaître.

Découvrez-en plus à uneforetdepossibilites.com/jycrois

COLLECTIF
POUR UNE FORÊT
DURABLE

LIGNE ROSE

Un petit tour de métro peu convaincant pour Bonnardel

BRUNO BISSON
La Presse

MONTRÉAL — Un petit voyage de quatre stations sur la ligne orange, en période de pointe ce matin, n'a pas convaincu le ministre des Transports, François Bonnardel, de la pertinence de construire la « ligne rose » de la mairesse Valérie Plante afin de réduire la pression sur le tronçon le plus fréquenté du métro et soulager ses usagers des désagréments de la « classe sardine ».

« Je connaissais déjà la situation, je sais jusqu'à quel point le métro est très populaire à Montréal, a dit le ministre à sa sortie de la station Champ-de-Mars du métro, juste derrière l'hôtel de ville de Montréal. Je vois et je lis comme tout le monde sur la situation, et je pense que la Société de transport de Montréal (STM) a pris les mesures pour être capable de donner un peu d'oxygène à la ligne orange en augmentant la fréquence et en créant la ligne 445 », qui entrera en service à l'automne.

Accompagné de sa collègue déléguée aux Transports, Chantal



Accompagné de sa collègue Chantal Rouleau (à gauche), et de la mairesse de Montréal Valérie Plante (à droite), François Bonnardel a fait un petit voyage de quatre stations sur la ligne orange, en période de pointe mardi matin. — PHOTO LA PRESSE

Rouleau, et de M^{me} Plante, M. Bonnardel a rappelé que les engagements de son parti en matière de transports collectifs figurent dans le « plan de décongestion » présenté par la Coalition avenir Québec (CAQ) en

campagne électorale.

Ce plan, précisons-le, exclut expressément le projet phare de l'administration Plante-Dorais, parce qu'il « n'est pas encore assez développé et présente trop d'incertitudes quant au coût pour

figurer dans les priorités du gouvernement du Québec ».

Le plan de la CAQ prévoit plutôt des prolongements du Réseau express métropolitain totalisant près de 40 km en banlieue nord et sud de Montréal, et l'aménagement d'un tramway jusque dans la pointe est de l'île de Montréal, avec une antenne nord-sud rejoignant le Cégep Marie-Victorin, dans l'arrondissement de Montréal-Nord.

Le gouvernement Legault a aussi confirmé la réalisation du prolongement de la ligne bleue du métro jusqu'à Anjou dans l'est de la métropole, et d'un Service rapide par bus dans l'axe (nord-sud) du boulevard Pie-IX, deux projets initiés par le gouvernement précédent.

La ministre responsable de la Métropole, Chantal Rouleau, a tenu à rappeler qu'en plus du plan de la CAQ, l'Autorité régionale de transport métropolitain (ARTM) est en train d'élaborer une planification stratégique pour les 30 prochaines années « qui va permettre de voir la mise en oeuvre de nouvelles actions en matière de mobilité pour Montréal et la région métropolitaine ».

« PLUS DE TRANSPORTS COLLECTIFS », DIT PLANTE

La mairesse de Montréal s'est dite « très heureuse » que les ministres aient répondu à son invitation, même si la cohue attendue n'était finalement pas au rendez-vous.

La fin des semestres des cégeps et universités, et le beau temps qui a amené un grand nombre d'usagers habituels à se déplacer en vélo ou à pied, faisaient en sorte que la ligne orange était beaucoup plus fluide qu'à son habitude. Le métro était certes bondé, mais c'était loin d'atteindre les niveaux du mois de mars, par exemple, lorsque les étudiants prennent encore quotidiennement le métro.

« C'est important de pouvoir parler de la réalité de celles et ceux qui ont déjà fait le transfert modal vers les transports collectifs, a ajouté M^{me} Plante. Ce n'est pas toujours facile sur la ligne orange parce que c'est la ligne centrale, c'est le coeur du métro. L'idée reste la même: on veut plus de transports collectifs partout dans la région métropolitaine, mais il faut s'assurer que le coeur du métro, lui, reste intact, et qu'il continue à battre fort parce que c'est là que les gens se retrouvent majoritairement. »

ENVIRONNEMENT

Dominic Champagne s'adressera aux militants caquistes

PATRICE BERGERON
La Presse canadienne

QUÉBEC — Le metteur en scène et écologiste Dominic Champagne s'adressera aux militants caquistes réunis en conseil général à Montréal la fin de semaine prochaine, pour les convaincre de « l'urgence d'agir ».

La présence de M. Champagne a été confirmée mardi au moment où une vidéo était diffusée pour lancer une nouvelle campagne de promotion du Pacte pour la transition. M. Champagne est le porte-parole du Pacte. À ce titre, il a déjà rencontré le premier ministre François Legault.

Le conseil général de la Coalition avenir Québec (CAQ) doit porter précisément sur l'environnement — le talon d'Achille de la formation de M. Legault, selon les partis d'opposition. Selon le

communiqué diffusé par l'équipe du Pacte, M. Champagne « tentera de convaincre de l'urgence d'agir » devant les bouleversements climatiques.

Plus de 276 000 personnes ont signé jusqu'à maintenant le Pacte: elles s'engagent ainsi à réduire par certains gestes leur empreinte écologique, par exemple en diminuant leur consommation de pétrole, en réduisant leur consommation de viande d'élevage, en limitant leur production de déchets, etc.

Plusieurs personnalités du monde artistique participent à cette vidéo pour inviter les citoyens à signer le Pacte. Mentionnons notamment les apparitions de l'animateur et comédien Christian Bégin, du comédien Emmanuel Bilodeau, de l'humoriste Julien Corriveau, du groupe Les Cowboys fringants, ainsi que la comédienne Debbie Lynch-White.

SCEPTICISME

L'opposition officielle se réjouit de la tribune obtenue par M. Champagne, mais doute des intentions réelles de la CAQ. La porte-parole libérale en matière d'environnement, la députée Marie Montpetit, a affirmé que les efforts des promoteurs du Pacte visant le gouvernement n'ont pas porté leurs fruits.

Dans une entrevue avec *La Presse canadienne*, elle a rappelé que les instigateurs du Pacte avaient remis au gouvernement en décembre un projet de loi déjà confectionné qui visait à faire respecter les cibles de réductions des émissions de gaz à effet de serre (GES) établies par le Québec pour 2020, mais que le gouvernement ne l'a pas déposé en Chambre.

« Le ministre de l'Environnement (Benoit Charette) a fermé la porte (au dépôt du projet de loi) », a dit M^{me} Montpetit. Elle se demande « quelle est l'intention



Le metteur en scène et écologiste Dominic Champagne — PHOTO ARCHIVES LA PRESSE

de la CAQ », sinon que de « faire du marketing vert ».

Elle espère que les militants et les élus caquistes finiront par être convaincus par le discours de M. Champagne, tout en attendant de constater les effets concrets de cette prise de conscience dans les

gestes du gouvernement.

« Je souhaite que ce soit l'étincelle qui crée l'épiphanie. Ce sera dans les semaines et les mois qui vont suivre qu'on va être à même de constater ça, pas à la sortie des discours qui seront faits cette journée-là. »

FONDS DE 58,5 MILLIONS DE DOLLARS

Ottawa veut attirer les touristes dans toutes les régions

La Presse canadienne

OTTAWA — Le gouvernement fédéral veut attirer les touristes étrangers en dehors des saisons de pointe et ailleurs que dans les grandes villes.

La nouvelle Stratégie fédérale pour la croissance du tourisme, dévoilée mardi à Montréal par la ministre Mélanie Joly, prévoit la création d'un « Fonds pour les expériences canadiennes », doté de 58,5 millions \$ sur deux ans, afin d'aider les collectivités à créer ou à améliorer leurs installations et « expériences touristiques ».

Géré par les organismes de développement régional du Canada, ce fonds « investira dans des produits et des expériences valorisant les atouts du Canada ». On veut par ailleurs encourager le développement d'activités touristiques ailleurs que dans les grandes villes — et pas seulement en été.

Le gouvernement fédéral espère ainsi que les arrivées de touristes internationaux en hiver et au cours de la saison intermédiaire augmenteront de plus d'un million, et que les dépenses touristiques à l'extérieur de Montréal, Toronto et Vancouver connaîtront elles aussi une hausse.

Le fonds est ouvert aux organismes à but non lucratif, aux entreprises commerciales et aux associations industrielles, ainsi qu'aux administrations locales ou autochtones, mais pas aux organisations gouvernementales provinciales ou fédérales. Ottawa précise que les projets recevront une subvention pouvant couvrir jusqu'à 100 % des coûts admissibles.

« Un peu plus de trois visiteurs internationaux sur quatre se rendent uniquement dans les plus grandes provinces du Canada, soit l'Ontario, la Colombie-Britannique et le Québec, et la plupart se rendent dans leurs grandes villes : Toronto, Vancouver et Montréal, précise le document de présentation de la nouvelle Stratégie fédérale. Attirer les touristes à s'aventurer au-delà des grandes villes reste un défi pour les régions qui veulent développer leur économie touristique. »

La ministre Joly a indiqué que le gouvernement fédéral est conscient que le tourisme aide toutes les régions du pays.

Elle a déclaré mardi que les mesures en faveur du tourisme étaient conçues pour aider les revenus provenant de ce secteur à augmenter de 25 % d'ici 2025, pour atteindre 128 milliards \$. Le gouvernement espère également créer 54 000 nouveaux emplois directement liés au tourisme.

Selon les chiffres du gouvernement fédéral, le Canada a accueilli 21,1 millions de touristes

internationaux en 2018, dépassant ainsi le record de 20,9 millions enregistré l'année précédente. Le

tourisme est un pilier de l'économie canadienne, rappelle Ottawa: il génère une activité économique

annuelle de 102 milliards \$, emploie 1,8 million de personnes et représente plus de 2 % du PIB.

POUR UN TEMPS LIMITÉ
17 AU 27 MAI

OBTENEZ JUSQU'À
5 750 \$*

EN RABAIS TOTAUX SUR LES EDGE ET ESCAPE 2019 NEUFS SÉLECTIONNÉS

5 000 \$ EN RABAIS + BONI TECHNOLOGIE DE 750 \$

ESCAPE

EDGE

Ford **CONSTRUIT AVEC FIERTÉ**

DÉCOUVREZ-EN PLUS SUR TROUVEZVOTREFORD.CA

Les véhicules illustrés peuvent être dotés d'équipements offerts en option. Le détaillant peut vendre ou louer à prix moindre. Ces offres, d'une durée limitée, sont en vigueur uniquement chez les détaillants participants. Pour les détails complets, consultez votre détaillant Ford ou téléphonez au centre de relations avec la clientèle Ford au 1-800-565-3673. Pour les commandes à l'usine, un client admissible peut se prévaloir des primes/offres promotionnelles de Ford en vigueur soit au moment de la commande à l'usine, soit au moment de la livraison, mais non des deux ou d'une combinaison des deux. Les offres des détaillants ne peuvent être combinées à l'assistance-compétitivité des prix, à la réduction de prix aux gouvernements, aux primes pour la location quotidienne, au programme d'encouragement aux modifications commerciales ou au programme de primes aux parcs commerciaux.

* L'offre est valide du 17 au 27 mai 2019. Obtenez 5 750 \$ en rabais totaux sur le PDSC à l'achat ou à la location d'un véhicule 2019 neuf parmi les suivants : Escape (à l'exception du S), ou Edge (à l'exception des modèles SE et ST). Les rabais totaux sont une combinaison de « rabais du manufacturier » de 5 000 \$ et du « Boni Technologie » de 750 \$. L'offre du Boni Technologie est valide jusqu'au 31 mai 2019. Une (1) seule offre de Boni Technologie peut être appliquée à l'achat ou à la location d'un véhicule admissible durant la période de l'offre. Les rabais totaux ne peuvent être combinés aux incitatifs clients relatifs aux parcs automobiles.

© 2019 Sirius Canada Inc. « SiriusXM », le logo SiriusXM, de même que les noms et logos des stations sont des marques de commerce de SiriusXM Radio Inc. utilisées en vertu d'une licence.

© 2019 Ford du Canada Limitée. Tous droits réservés.

SiriusXM

De série pour la plupart des véhicules Ford avec abonnement de 6 mois prépayés.

GARAGE CHRISTIAN ST-PIERRE ET FILS
MÉCANIQUE GÉNÉRALE

UNI-PRO
Pour une expérience client optimale

Entretien et réparation : auto/VR/camion léger
■ Antirouille ■ Pneus ■ Amortisseurs ■ Climatiseur


Auto de courtoisie maintenant disponible

2, rue Barré, Granby
450 776-6868
Surveillez nos promotions
garagechristianstpierre.com



GROUPE CAPITALES MEDIAS

SOULIGNE



Steve Lachance, directeur général de la FMO, Christophe Perrault, président d'Essilor Canada, et le Dr Marc Hébert, président de la FMO
TOUZINPHOTOGRAPHIE.COM

FONDATION DES MALADIES DE L'ŒIL

La 11^e Classique de golf recueille 67 800\$

Moins de 24 heures après avoir animé le Tapis rouge du Gala Artis, Anouk Meunier resplendissait de fraîcheur à l'animation du Tapis vert de la 11^e Classique de golf de la Fondation des maladies de l'œil (FMO) qui se tenait au très sélect Club de golf Le Mirage de Terrebonne.

Anouk recevait comme invités spéciaux M. Christophe Perreault, président d'honneur et président d'Essilor Canada, le Dr Marc Hébert, président de la FMO, chercheur émérite, professeur à l'Université Laval et homme d'affaires, et le très sympathique Jonathan Fortin de l'émission *Occupation Double Grèce 2018* qui, à l'encan à la criée, a réalisé une vente record du chandail autographié par le gardien de but Jonathan Bernier, le numéro 45 des Red Wings de Détroit.

Du plaisir, de la joie, une ambiance bon enfant, une température clémente et 150 invités, tous unis pour la cause de la recherche sur les maladies oculaires et la sensibilisation à la santé visuelle qui ont apprécié au plus haut point la spontanéité, le dynamisme et le charme de l'animatrice. Tout ce beau monde, ensemble, a ramassé une corbeille d'argents de 67 800 \$.

Une réalisation du service de la promotion

AVORTEMENT

Maxime Bernier sème le doute

La Presse canadienne

OTTAWA — Après s'être présenté comme un défenseur des libertés individuelles, le chef du Parti populaire du Canada (PPC), Maxime Bernier, sème maintenant le doute quant à sa position personnelle sur l'avortement.

De passage à Québec pour y présenter près d'une dizaine de candidats, l'élu de Beauce a déclaré mardi que son parti n'a « pas de position là-dessus ». Pour sa part, il a refusé de dire devant les journalistes s'il est « pro-vie » ou « pro-choix ».

M. Bernier n'exclut pas un débat sur le droit à l'avortement à la Chambre des communes si l'un de ses futurs députés décide de déposer un projet de loi là-dessus.

En entrevue à LCN, le chef du PPC a martelé que le droit à l'avortement existe et va continuer d'exister. Il se donne le droit de décider « en temps et lieu » s'il votera pour ou contre un potentiel projet de loi qui viendrait restreindre le droit des femmes à l'avortement.

Par le passé, M. Bernier a voté contre les motions et les projets de loi de ses anciens collègues conservateurs qui auraient donné des droits aux foetus. Il a aussi déjà participé à de nombreux défilés de la fierté gaie.

Pour ces raisons, la Campaign Life Coalition, un lobby anti-avortement, a signalé M. Bernier comme un candidat qu'elle considère comme indésirable.

DES GAINS À QUÉBEC ?

Le chef du PPC croit que la région de Québec, qui a voté en majorité pour le Parti conservateur du Canada en 2015, pourrait être un terreau fertile pour son nouveau parti. C'est à cet endroit qu'il a décidé d'annoncer sa première vague de candidats, huit de la région de Québec et un de l'Est-du-Québec.

Le plus connu du lot reste l'ex-syndicaliste Ken Pereira, qui s'est fait remarquer pour ses révélations lors de la commission Charbonneau. Il sera candidat dans la circonscription de Portneuf-Jacques-Cartier.

Or, le PPC ne présente qu'une seule femme candidate dans



Le chef du Parti populaire du Canada, Maxime Bernier, en compagnie de son nouveau candidat, l'ex-syndicaliste Ken Pereira — PHOTO LE SOLEIL

la région de Québec — Alicia Bédard, dans Beauport-Limoilou. Questionné à ce sujet, M. Bernier a répondu qu'il ne s'est pas fixé de « quotas ». Il soutient que certaines femmes ont « d'autres priorités » que de se lancer en politique, sans mentionner lesquelles.

Par ailleurs, son parti ne fera « pas d'efforts à outrance pour recruter des femmes ou recruter des gens d'autres origines », a-t-il ajouté. Il croit que c'est la compétence qui doit primer avant tout.

ÉCONOMISEZ

125\$

SUR VOS VERRES PROGRESSIFS HAUTE TECHNOLOGIE



Verres progressifs sélectionnés. Du 1^{er} avril au 31 mai 2019. Ne peut être jumelé à aucune autre promotion.

OPTO RÉSEAU

800, rue Principale GRANBY 450.915.3222

4545, rue Foster WATERLOO 450.539.3555

Dre Mélanie Beaudry, Dre Marie-Michelle Clair, Dre Isabelle Journet, Dr Gilbert Fortier et Dre Noémie Larouche, optométristes

L'Extra

LUTTE AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Ken Pereira compare le tout à l'État islamique

La Presse canadienne

MONTREAL — Ken Pereira, qui sera candidat aux élections fédérales pour le Parti populaire du Canada (PPC), la nouvelle formation politique dirigée par Maxime Bernier, compare la lutte aux changements climatiques à «l'état radical islamique».

Il semble aussi croire que le vaccin contre la rougeole cause l'autisme et publie fréquemment des liens provenant de sites internet reconnus pour répandre des fausses nouvelles, a observé *La Presse canadienne* en examinant le fil Twitter de l'ex-syndicaliste.

Ken Pereira semble visiblement avoir une dent contre les écologistes et ceux qui luttent contre les changements climatiques.

Le 20 mars 2019, en réaction à la publication d'une vidéo d'étudiants qui manifestent pour le climat, il écrit: «L'agenda climatique est aussi néfaste pour la jeunesse de l'occident que l'état radical islamique est pour leur jeunesse».

Rejoint par *La Presse canadienne*, M. Pereira n'a pas été en mesure d'expliquer pourquoi il avait fait une telle comparaison: «Je ne me souviens pas du contexte honnêtement, je ne peux pas répondre».

Dans une publication du 9 avril 2019, il écrit que «rien ne peut être fait pour arrêter les cycles climatiques naturels» et que le réchauffement planétaire est un canular.

Toutefois, lors de l'entrevue téléphonique avec *La Presse canadienne*, il n'a pas nié l'existence des changements climatiques provoqués par les humains et le nouveau candidat de Maxime Bernier a précisé que selon lui, «la meilleure façon d'aider la planète est de réduire nos achats en Chine, un des pays les plus polluants».

DES INSULTES CONTRE... LE PAPE

Le nouveau candidat du PPC n'a pas la langue dans sa poche, et il utilise parfois des insultes contre les politiciens qui ne partagent pas son avis et même contre le pape.

Dans les deux derniers mois, il a utilisé son compte Twitter pour traiter de «folle» la députée Catherine Dorion, l'ex-candidate à la présidence des États-Unis Hillary Clinton et la représentante démocrate Alexandria Ocasio-Cortez.

Le député Gabriel Nadeau-Dubois est selon lui un «traître à la nation» et un «crétin», alors que le chef du Bloc québécois, Yves-François Blanchet, est «un tata» et que Gérard Bouchard fait partie d'une «élite de merde». Le pape François, quant à lui, est un «malade mental» ou un «traître».



Notre dynamique entreprise, située à Cowansville et oeuvrant dans le domaine de la vente et la fabrication d'équipement avicoles, est à la recherche de candidats sérieux pour les postes suivants :

Technicien(ne) en contrôle électronique

Commis - réception/expédition

Ces postes sont permanents à temps plein.

Exigences minimales requises :

- Diplôme d'études secondaires (DES)
- Permis de conduire
- Ponctualité, débrouillardise, expérience dans un domaine similaire serait un atout.

Les candidatures (en prenant soin d'indiquer pour quel poste) doivent parvenir à l'adresse suivante avant le 21 juin 2019 :

carol@avipor.com

Le descriptif précis des tâches sera transmis aux candidatures retenues lors de la rencontre préemploi.

5403207

Parc national de la Yamaska recherche du personnel pour le bistro et bar laitier

• Être disponible sur des horaires flexibles (incluant les soirs, les fins de semaine et les fériés), entre 27 et 38 heures par semaine;

- Accueillir la clientèle et effectuer le service au comptoir;
- Préparer les repas;
- Salaire offert : 12,85 \$ de l'heure;
- Dates de l'emploi : juin à septembre.

• Découvrez des lieux et des activités dans le réseau de la Sépaq grâce à l'accès gratuit et aux rabais offerts aux employés (allant jusqu'à 50 %);



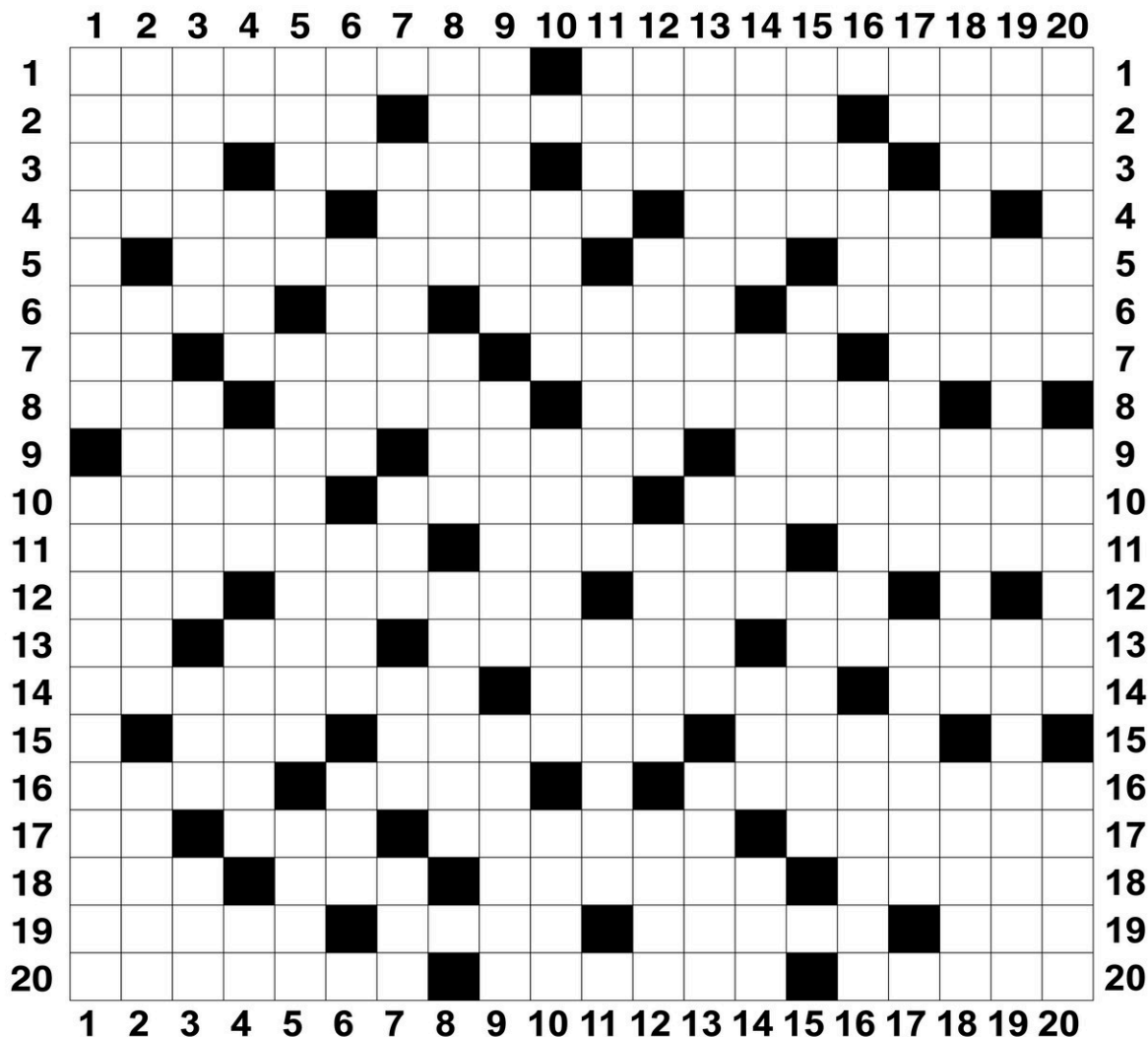
Parc national de la Yamaska

Envoyer votre c.v. à :
gestion.yamaska@sepaq.com
 ou présentez-vous en personne au
1780, boul. David-Bouchard, Roxton Pond.

5403445

Problème n° 881

- Michel Hannequart-www.hannequart.com



HORIZONTALEMENT

1. Île du Québec - Poisson du Québec.
2. Petite corde tressée - Pièce de literie - Détraqués.
3. Exprime l'hésitation - Sous l'occupit - Élagué - À moi.
4. Autre nom de Troie - Boîtes à bulletins - Population.
5. Tuer - Venus au monde - Son duvet est précieux.
6. Termine une prière - Hectolitre - Épée d'armes - Il en sort du lait.
7. Drame nippon - Vert - Il vit seul - Le petit écran.
8. Service de 1943 - Blessants - Rassemblée.
9. Lenine l'était - Trompé - Qui transmet un mouvement.
10. Ligne oblique - Guident le cheval - Remarquables.
11. Accorde à titre de faveur - Personnage de BD - Après vous.
12. N'avoue pas - Utilise un service - Aller ça et là.
13. Astate - Pronom personnel - Effective - Nom d'une mouche.
14. Pleine de fougue - Voir le jour - Épiderme.
15. Peut être oratoire - Tout nouveau - Retranchée.
16. Mis par écrit - Indique l'addition - Actrice née à Berlin.

17. Pas révéillé - Chlorure de sodium - Boule - Dit n'importe quoi.
18. Canton suisse - Habitude ridicule - Tondent - Pourvoir de ce qui est utile.
19. Avare - Sort du pis - Arrose Romains - Une des Cyclades.
20. Exploitation agricole - Fades - Querelle violente.

VERTICALEMENT

1. Poissons du Québec - Île du Québec.
2. À la fin de l'année - Ensemble des fonctions qui assurent les mouvements - Montagnes russes.
3. Touladi - Matière textile - Rongeur - Poisson rouge.
4. Idem - Décoré - Titre de Newton - Pas sobres - 3+1.
5. Qui est renommé - Plat du sud-ouest de la France - Volcan italien.
6. Siège à NY - Ne travaille plus - Venu de - Sillon de la peau.
7. On doit la renverser - Roue à gorge - Argile rouge - Solution.
8. Poisson marin - Surface circulaire - Couverts de saillies.
9. Saint de Charlevoix - Rationnelle - Ironie subtile.
10. Dialecte gaélique - Recommence - Précipitation.
11. Personnes niaises - Paralysé - Disgracieuses.

12. Petit avion - Baptisé - Parcours de nouveau - Il sert de filtre.
13. Chute des cheveux - Jeune cochon - Compact.
14. Seins - Papillome - Hassan II - À toi.
15. Pas facile - Mamelle - Couper le haut.
16. Rapière - Petits canaux - Recouverts d'une couche de tain.
17. Reste vert - Textuel - Très troublé.
18. Histoire comique - Minéral argileux - Éphèse s'y trouvait.
19. Conspué - Etreinte - Mesure répressive.
20. Dont on a enlevé l'eau - Sous un véhicule - Instrument agricole.

SOLUTION

Problème n° 880

1	C	A	T	A	I	R	E	V	I	E	S	R	O	N	R	O	N	S	
2	O	R	A	C	L	E	E	I	N	S	T	E	I	N	I	R	A	K	
3	U	R	I	I	M	I	T	E	S	E	T	A	C	E	S	S	I		
4	S	I	E	G	E	C	A	N	N	E	A	N	E	S	C	A	P		
5	S	E	A	N	T	O	I	N	E	O	L	T	T	E	E	P			
6	I	R	A	N	U	N	E	N	T	R	E	C	E	N	D	R	E		
7	N	E	T	T	O	Y	E	R	N	A	V	R	E	R	L	E	U	R	
8	E	S	T	B	A	A	B	I	M	E	R	I	M	E	I				
9	T	I	N	S	U	L	T	E	I	T	E	M	S	V	E	N	T		
10	S	U	R	E	T	A	E	R	E	S	V	I	S	C	E	R	E	S	
11	L	E	Z	A	R	D	C	R	E	D	I	T	H	E	U	R	E		
12	V	E	R	C	A	S	S	E	R	E	T	E	T	E	D	T			
13	I	M	O	L	P	C	R	A	S	S	E	O	R	T	I	E	S		
14	B	A	R	R	E	T	T	E	N	O	I	R	E	T	A	T	R	E	
15	R	U	N	S	A	L	I	T	E	R	T	A	L	C	G				
16	I	D	E	E	P	U	L	L	U	S	A	L	A	I	S	O	N		
17	S	R	S	K	A	E	L	A	R	G	I	E	N	T	I	T	E		
18	S	O	I	I	R	E	I	N	S	E	R	E	C	E	G	E	P		
19	E	L	O	G	E	R	O	C	S	A	O	R	T	E	M	U	E		
20	S	E	N	E	V	E	S	O	E	D	I	P	E	S	T	A	R	S	

5392735

EXTRA22_mai_19

Geneviève Monty
Courtier immobilier Geneviève Monty inc.



450 525-4120 Cell.
450 378-4120 Bur.

Vous désirez VENDRE?

RE/MAX Professionnel inc.
Agence immobilière

RESSORTS D'AUTOS
MÉNARD 

**MÉCANIQUE GÉNÉRALE AUTOS,
CAMIONS et REMORQUES**

À VOTRE SERVICE -DEPUIS- 1948

ENTRETIENS ET RÉPARATIONS SUR VÉHICULES LÉGERS EN TOUS GENRES

450 378-4740

UNI-PRO  **GARAGE AFFILIÉ**

1151, RUE PRINCIPALE, GRANBY

CARPOOL KARAOKE

Céline Dion rend hommage à *Titanic*

La Presse canadienne

LAS VEGAS — Céline Dion a livré une interprétation passionnée du nouveau classique pour enfants *Baby Shark* et a distribué des paires de ses chaussures lors d'une séance particulièrement décalée de *Carpool Karaoke*.

La diva de Charlemagne s'est jointe à l'animateur de télévision James Corden alors qu'il conduisait dans les rues de Las Vegas, interprétant avec enthousiasme ses plus grands succès pour un segment diffusé lundi soir à l'émission *The Late Late Show*.

Le sketch de 15 minutes a notamment mis en valeur le penchant de Céline Dion pour agrémenter les conversations de chant impulsif et lui a permis d'interpréter son succès emblématique, *My Heart Will Go On*. « J'ai seulement une journée de congé par année et vous m'avez surprise cette journée-là », plaisante la chanteuse en sautant sur le siège passager.



Celine Dion et James Corden — IMAGE TIRÉE D'UNE VIDÉO YOUTUBE

Dès lors, Céline Dion entreprend de parcourir les grandes artères de la cité du vice, accompagnée de son chauffeur, M. Corden, en saisissant toutes les occasions de répondre à ses questions par l'entremise d'une chanson pop classique. « Es-tu excitée de cette sortie ? », lui demande James Corden, ce à quoi Céline répond en entamant le refrain de *I'm So Excited*, succès des Pointer Sisters.

James Corden questionne ensuite Céline sur sa collection colossale de chaussures, estimée entre 3000 et 5000 paires. L'animateur évoque

certaines rumeurs voulant que ce nombre puisse s'approcher des 10 000 paires.

« Peut-être. Je ne voulais pas le dire, admet Céline. J'ai un endroit à Las Vegas — appelons ça un entrepôt. »

James Corden fait ensuite pression sur elle pour qu'elle se débarrasse de quelques-unes et Céline obtempère en les distribuant à des passants dans la rue.

Céline Dion terminera sa résidence à Las Vegas en juin. Elle se lancera ensuite dans une tournée mondiale qui débutera à Québec, le 18 septembre.

EN BREF

Arrestation pour violence familiale dans un cinéma

Un père de famille a été arrêté en pleine salle de cinéma dimanche après que des spectateurs l'aient vu frapper sa fillette de sept ans. Le triste événement est survenu vers 15h, lors de la projection du

film *Détective Pikachu* au Cineplex Odéon de Sainte-Foy, à Québec. Plusieurs spectateurs ont vu un homme donner des coups à sa fille. L'un des témoins a aussitôt téléphoné aux policiers. À l'arrivée des patrouilleurs, les responsables du cinéma ont fait rallumer les lumières de la salle de projection. Une dame est allée pointer le père aux policiers. Ces derniers sont

repartis avec lui et ont procédé à son arrestation pour voies de fait. Après une rencontre avec les enquêteurs, le père de famille âgé de 47 ans a été libéré après avoir signé une promesse de comparaître. La Direction de la protection de la jeunesse a été avisée de la situation. La petite fille a été confiée à sa mère, présente elle aussi dans la salle de cinéma. **LE SOLEIL**



RIALTO • Vous êtes au cœur de tout!

RÉSIDENCE PRIVÉE POUR AÎNÉS
Environnement sécuritaire, convivial et serein

- Clientèle autonome et semi-autonome
- 36 unités de types 1 ½, 2 ½, 3 ½, 4 ½
- Services d'assistance et de soins
- Personnel soignant 24 h / 7j

Admissible au crédit d'impôt pour 70 ans et +

Residencerialto.ca • 450.375-0050 • info@residencerialto.ca • 402, rue Principale, Granby

Visite sur rendez-vous

FESTIVAL DE CANNES

Montée des marches triomphale pour Pitt, DiCaprio et Tarantino

NICOLAS PRATVIEL
Agence France-Presse

CANNES — C'est LE film le plus attendu du festival. Les superstars Brad Pitt et Leonardo DiCaprio ont reçu un accueil triomphal à Cannes aux côtés de Quentin Tarantino, en venant présenter mardi *Once Upon a Time... in Hollywood*, pré-tendant à la Palme d'or.

Avant de fouler le tapis rouge, les deux acteurs hollywoodiens se sont longuement livrés au jeu des *selfies* et des autographes avec les très nombreux fans massés derrière des barrières aux abords du tapis rouge, pour certains depuis le matin. À un balcon en face du Palais, une large banderole clamant «Viva Tarantino !»

Les deux stars ont chacun eu quelques mots pour le réalisateur qui pour la première fois les réunit à l'écran, ainsi notamment que Margot Robbie, elle aussi sur le tapis rouge. «Quentin est l'un des derniers dans la grande tradition du cinéma», a salué DiCaprio. «Son film est une lettre d'amour à Hollywood, Los Angeles et au cinéma», a indiqué Brad Pitt.

Pour sa part, Tarantino a rendu hommage au festival qui l'a lancé et lui a remis la Palme d'or il y a 25 ans pour *Pulp Fiction* :



Brad Pitt, Leonardo DiCaprio et Quentin Tarantino ont foulé le tapis rouge ensemble mardi avant la projection de *Once Upon A Time... In Hollywood*, le neuvième long métrage du cinéaste américain. — PHOTO AGENCE FRANCE-PRESSE

«Cannes a changé ma vie. Je suis venu avec *Reservoir Dogs* (en 1992, NDLR) comme petit cinéaste indépendant et j'ai ensuite fait le tour du monde».

Point de grand *show* cette année, comme lorsque le réalisateur avait dansé avec Mélanie Laurent en 2009 (*Inglorious Basterds*) puis avec Uma Thurman en 2014 pour les 20 ans de *Pulp Fiction*, mais l'agitation frénétique des photographes et les cris du public marquaient l'importance du moment.

L'équipe a été saluée par une longue salve d'applaudissements

à son entrée dans la salle du Grand théâtre Lumière. Avant que la projection ne commence, le délégué général du festival Thierry Frémaux a expressément demandé aux spectateurs de ne pas dévoiler dans le détail l'histoire du film, relayant l'appel lancé la veille sur Twitter par Tarantino lui-même.

«J'aime le cinéma. Vous aimez le cinéma. C'est le moment de découvrir une histoire [...], je demande juste que chacun évite de révéler quoi que ce soit qui empêcherait les futurs

spectateurs de vivre la même expérience devant le film», a-t-il écrit sur Twitter.

FILM «LE PLUS PERSONNEL»

Le film est l'un des plus attendus de l'année. Parce que le cinéaste attire autant le grand public que les cinéphiles, mais aussi parce qu'il aligne deux des plus grandes stars mondiales. «Je suis une très grande fan de Leo. Je suis super tendue de le savoir ici. Si j'arrive à le voir je pleure, si je le rate pleure», racontait dans la journée Anna, Barcelonaise de 24 ans.

«Je suis fan de Tarantino depuis que je suis enfant et suis à Cannes pour deux choses : son film et celui de Gaspard Noé», témoignait de son côté Jacob, étudiant allemand de 23 ans, à la recherche active d'une invitation pour le visionner.

Dans ce long métrage de 2 h 45 filmé en 35 mm, qui se déroule à Los Angeles en 1969 en plein mouvement hippie, DiCaprio et Pitt incarnent respectivement Rick Dalton, un acteur de westerns télévisés, et Cliff Booth, sa doublure cascades. En quête de célébrité, ils ont pour voisine l'actrice Sharon Tate (Margot Robbie) et croisent la route d'autres stars telles Bruce Lee et Steve McQueen.

La première projection de *Once Upon A Time... In Hollywood*, dont le titre évoque ceux de

Sergio Leone, un des maîtres de Tarantino, s'est terminée sous les applaudissements mardi. Avant sa présentation, le cinéaste a de nouveau demandé aux festivaliers de ne révéler aucun des secrets du film susceptible de gâcher le plaisir des futurs spectateurs.

Sans rentrer dans les détails, rebondissements surprenants, reconstitution sublime et déferlement de violence ont de quoi faire jubiler les fans du style «tarantinesque». Sans compter une image en 35 mm dont le côté volontairement granuleux renvoie à l'esthétique de la fin des années 1960.

Pour le reste, le scénario du neuvième long métrage de Tarantino a été annoncé comme «son plus personnel» par un de ses producteurs, David Heyman, dans une récente entrevue à *Entertainment Weekly*.

«Dans ce film, il y a ses souvenirs d'enfant ayant grandi à Los Angeles et qui rêvait déjà d'Hollywood. C'est vraiment émouvant, car il y a beaucoup de son histoire à lui», a-t-il ajouté.

S'il obtenait la Palme samedi, le cinéaste de 56 ans intègrerait le très sélect club des doubles-palmés, aux côtés de Bille August, Francis Ford Coppola, Luc et Jean-Pierre Dardenne, Michael Haneke, Shohei Imamura, Emir Kusturica et Ken Loach.

Faites confiance au plus grand réseau de podiatres du Québec

Consultez-nous pour des solutions

- Orthèses plantaires
- Laser thérapeutique
- Ongles incarnés
- Évaluation des enfants
- Verrues plantaires
- Et beaucoup plus!



MEMBRE DE
ORDRE
DES PODIATRES
DU QUÉBEC
Mes pieds. Ma santé. Mon podiatre.



Aucune référence médicale requise • Remboursé par la plupart des assurances



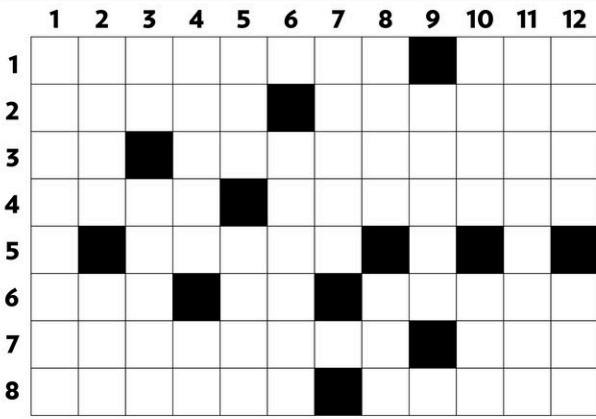
PIEDRÉSEAU
PODIATRES • ORTHÈSES

800 rue Principale, local 108
Qc, J2G 2Y8
piedreseau.com

1 888-765-5383

Numéro sans frais

MOTS CROISÉS JUNIOR



HORIZONTALLEMENT

- 1 Dire de façon plus claire - Partie intérieure du pain.
- 2 Établissement qui loue des chambres - À l'heure précise.
- 3 Plus fort que la dame - Guillotiner.
- 4 Placé plus haut - Titre d'honneur donné au prince.
- 5 Langue parlée en Algérie.
- 6 Grand fleuve d'Égypte - Bonne action, dans le langage des scouts - Tentées avec audace.

VERTICALEMENT

- 7 Gros oiseaux de mer - Ce n'est pas un amateur.
- 8 Qui ne change pas facilement d'idée - Bâton garni de fer.
- 1 Chacun des os qui composent les doigts.
- 2 Fleur dont la tige est garnie d'épines - Atome ou groupe d'atomes.
- 3 Héros de Spielbreg qui vient de l'espace - Carte à jouer sur laquelle est représenté un jeune écuyer.

- 4 Ne plus résister à la pression - Déterminant défini.
- 5 On s'y rend en bateau, ou en traversant un pont - Tue quelqu'un avec une arme à feu.
- 6 Petite habitation grossièrement construite.
- 7 Étend une couche fine sur une surface.
- 8 Enlèvement d'une personne - A le courage de.
- 9 Parties terminales des jambes.
- 10 On y hisse les voiles - Haut de la tige des céréales.
- 11 Qu'on n'espérait pas, inattendu.
- 12 Exister, avoir une réalité - Petite pièce de monnaie.

SOLUTION du dernier numéro

1	M	U	R	M	U	R	E	P	A	P	I
2	A	N	E	N	O	T	E	N	I	D	
3	M	I	L	I	E	V	A	S	T	E	
4	M	O	U	S	E	T	A	G	E	R	E
5	O	N	O	B	S	E	D	E	E	E	
6	U	P	L	I	T	E	N	D	R	E	
7	T	R	U	E	L	L	E	D	O	I	T
8	H	I	S	S	E	E	V	A	S	E	E

MOT MYSTÈRE

AINEE

- BAIN
- BEBE
- BECOT
- BIJOU
- CACA
- CONTE
- CRI
- CULOT
- DORMIR
- ECOLE
- ECZEMA
- ELEVER
- ENFANCE
- ENVIE
- ESPIEGLE
- ETRENNES
- FILLE
- GARS
- INFANT
- INNE
- JEU
- JOUET
- LAIT
- LAYETTE
- LECON
- LIGNEE
- LIT
- LOUPIOT
- MERE
- MIMI
- MOLE
- NAITRE

ENFANTS - Un mot de 6 lettres

E	L	G	E	I	P	S	E	E	T	T	E	C	U	S
T	E	B	E	B	U	L	T	P	R	I	M	R	O	D
T	N	L	E	C	O	N	N	A	I	T	R	E	R	I
E	Q	A	O	M	J	E	E	M	G	P	L	T	P	O
Y	U	U	F	E	I	O	L	N	A	E	I	R	H	P
A	A	Q	E	N	B	A	U	L	V	M	G	E	E	I
L	C	R	I	N	I	U	B	E	I	I	N	N	L	T
T	I	L	R	N	O	D	R	M	T	F	E	N	I	I
E	L	L	E	T	U	T	U	M	A	A	E	E	N	T
R	O	E	O	C	A	E	T	N	M	I	I	S	O	S
R	U	P	R	P	Z	T	C	E	I	T	N	L	E	U
I	P	E	E	E	J	E	U	S	N	O	U	N	L	R
B	I	R	O	O	M	E	M	R	E	C	O	L	E	E
L	O	E	E	S	E	G	A	S	E	L	A	I	T	
E	T	N	O	C	A	C	A	G	T	B	A	I	N	U

Solution du dernier numéro : APACHE

22-05-2019

NID	POIDS	SAGESSE	TETEE	VAGIR
NOEL	POT	SOEUR	TITI	VITAMINES
ORPHELIN	QUENOTTE	SUCETTE	TURBULENTE	
		TAILLE	TUTELLE	
PERE	RUBEOLE	TAPER	UNIQUE	
PIPI		TERRIBLE	UTERUS	

MOTS CROISÉS

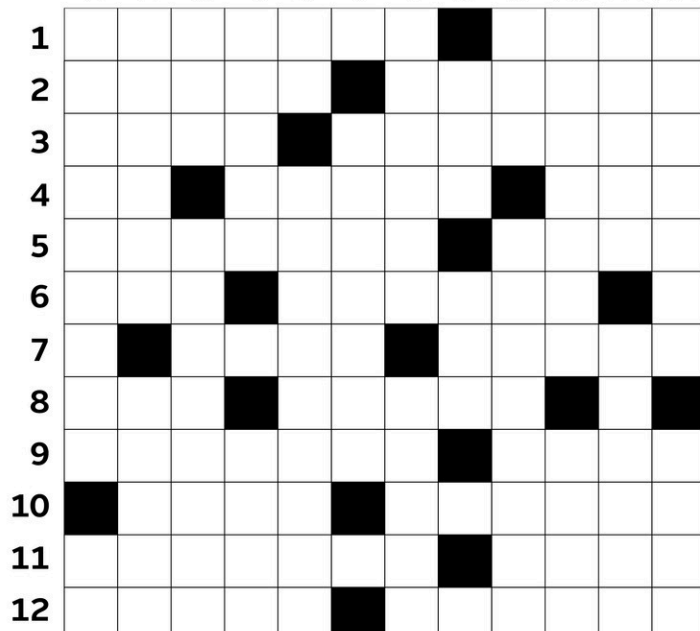
HORIZONTALLEMENT

- 1. Ennuyeux - Coupe en longueur.
- 2. Autrement dit - Persiflage.
- 3. National-socialiste - Crustacé comestible.
- 4. Docteur - Membre d'une organisation fondée en 1908 - Pronom personnel.
- 5. Inflorescence - Risqués.
- 6. Indique une nouveauté - Qui ne fait rien.
- 7. Moche - Désavantagés.
- 8. Se porte au Japon - Peut se faire à la volée.
- 9. Affectation psychique - Embobiné.
- 10. Signe du zodiaque - Traiter de haut.
- 11. Remplies - Voisins de la daurade.
- 12. Sage - Expulsé.

VERTICALEMENT

- 1. Petit accordéon pour les orchestres de tango - Fin de lettre.
- 2. Sert à prévenir d'un danger - Ravissante.
- 3. Basmati - Il parle espagnol.
- 4. Pose ses lèvres sur - Fêtés en janvier.
- 5. Champion - Séparé par des parois légères.
- 6. Robustes.
- 7. Acariens parasites - Cérémonie religieuse.
- 8. Le temps des amours - Corfou.
- 9. Confiance en quelqu'un - Excès d'un produit.
- 10. Embourbés - Versant à l'ombre.
- 11. Partie d'une manivelle - Spécialiste.
- 12. Vénus et Isis - Anneau de cordage.

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12



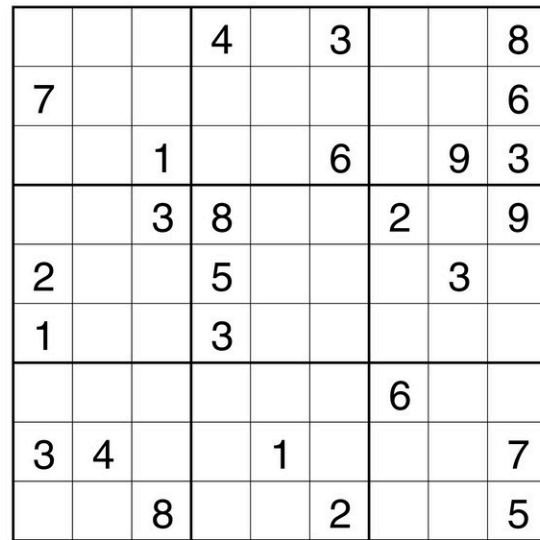
SOLUTION DU DERNIER NUMÉRO

1	B	E	S	T	S	E	L	L	E	R	S
2	A	C	H	A	T	S	I	N	U	I	T
3	I	R	I	S	E	F	A	V	E	L	A
4	S	I	L	R	H	O	N	E	E	T	
5	E	T	O	N	N	E	R	S	U		
6	E	M	E	U	L	E	S	U	E	R	
7	N	S	S	M	O	L	T	S	T	E	
8	V	I	E	S	D	I	S	E	U	R	
9	I	M	P	U	R	E	T	E	R	E	M
10	L	O	I	S	I	R	T	E	R	N	E
11	L	U	E	A	M	A	S	S	E	N	T
12	E	N	R	O	L	E	E	T	R	E	S

22 mai 2019

N° 5479

SUDOKU



Niveau de difficulté : moyen

4754

Placez un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide. Chaque ligne, chaque colonne et chaque boîte 3x3 délimitée par un trait plus épais doivent contenir tous les chiffres de 1 à 9. Chaque chiffre apparaît donc une seule fois dans une ligne, dans une colonne et dans une boîte 3x3.

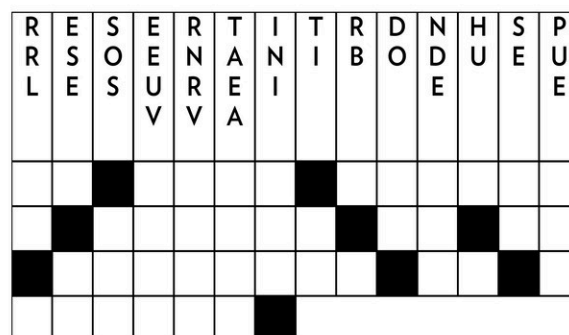
SOLUTION DU DERNIER SUDOKU

7	2	3	8	9	1	6	4	5
4	9	1	6	5	3	2	8	7
6	5	8	7	2	4	9	1	3
5	6	9	1	8	7	4	3	2
3	1	4	2	6	5	7	9	8
2	8	7	3	4	9	5	6	1
1	3	5	9	7	6	8	2	4
9	7	2	4	1	8	3	5	6
8	4	6	5	3	2	1	7	9

4753

Ce jeu est une réalisation de Ludipresse • Informations www.les-mordus.com.

CITATION SECRÈTE par Isabelle Vadeboncoeur



Thème : Citation de Jules Renard

Placez les lettres de chaque colonne dans la case appropriée de manière à former une phrase complète. Les mots sont séparés par une case noire.

Solution du dernier numéro :

Citation de John Warsen : La réalité, c'est ce qui fait mal quand on éteint l'ordinateur.

Petites annonces

Du lundi au vendredi de 8h30 à 16h30*

450 375-8888
classees@lavoixdelest.ca

*Avant 16h pour parution le lendemain.
 Le vendredi avant 16h pour parution dans *Le Plus*.

laVoixdel'Est

Plus qu'un conseiller...
 ...un ami depuis 25 ans

YVES PAQUETTE
 Courtier immobilier

RE/MAX
 #1
 RE/MAX Professionnel inc.
 Agence immobilière

2%
 SOUS CERTAINES
 CONDITIONS

CELL.: 450 775-9940 BUR.: 450 378-4120
 ESTIMATION GRATUITE

VISA MasterCard Interac

PRENEZ NOTE QUE:
 Nos annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces.
 Notre journal se rend responsable d'une seule insertion erronée.
 Toute erreur ou annulation dans les éditions du MARDI au SAMEDI doit être soulignée AVANT 16h pour être corrigée ou annulée le lendemain.
 Toute erreur ou annulation dans Le Plus ou pour le SPÉCIAL TRIO MÉDIA doit être soulignée avant le VENDREDI, 16h pour être corrigée ou annulée.

386139V

7641 Propriétés demandées

POUR INVESTISSEURS
 immeuble à revenus, 8 logis, près de BRP à Valcourt.
 450 532-4304, 819 452-4304

7644 Propriétés à vendre

61 rue Simond Sud, à vendre par le propriétaire, impeccable, visite sur rendez-vous seulement. 450 775-5310

7685 Condos à vendre

CONDO 4½, 1100 pi², 111 St-Michel façade s. bain adaptée, 11,000\$ en bas de l'éval. Départ en résidence. 450 372-6207

7737 Logements à louer Granby

BOISSONNEAULT
 GROUPE IMMOBILIER
GRANBY
Grands 3 1/2 • 4 1/2
Rues Simonds et Pinard
 Sécuritaires • Béton • Intercom
 Aspirateur central
LIBRES IMMÉDIATEMENT
450 956.1018
 adm@boissonneaultimmobilier.com
 boissonneaultimmobilier.com

110 SWEET 4½+5½, GRANDS, près du lac, côté sud, n-fumeurs. int.+ext. Pas de chien. Enq. de crédit. 450 522-6607, 450 777-5967

122 Rue Adélaïde, 4½ dans quadruplex, idéal pour couple retraité, très tranquille, très propre, rénové, installation lave-vaiss., garage, s/sol (rangement), pas d'animaux, 750\$/mois, libre 1^{er} juillet 450-375-0678.

7737 Logements à louer Granby

196 Boul. Fortin, 4½ dans un 6 logis, au 3e étage, intercom, planché flottant, remise int. ext., 1e juillet, 450-375-2775, 450-578-3688

2½, 359 boul. Leclerc, meublé, chauffé, éclairé, non-fumeurs, 490\$/mois. Libre immédiatement. Pas de chien. 450 360-9889.

2½ ET 3½ libre 1er juin, pl. bois franc, idéal pour travailleurs et étudiants. Rue Maison-neuve 450 521-6143.

2½ GILL, libre imm.;
 189 GATIEN, 4½ récent, 50 ans et +, juillet;
 COWANSVILLE, 5½, 1er étage, 1er juillet
 450 776-0031

2½, MEUBLÉ, haut de ville, idéal 50 et +, avec buanderie, 1 stationnement
 450 777-3649

3 1/2 dans triplex, 500\$! 211 rue Paré. Près hôpital et centre commercial. Pas d'animaux. Rien d'inclus. 438-521-2542, 450-378-3261.

3½, 2e étage, au 406 Horner, idéal pour 50 ans et +, 460\$, libre 1er juil., étude de crédit demandée, pas de chien, 450-378-2638, 450-372-9476

3½ SEMI-MEUBLÉ et 4½
 Idéal 55 ans et +. 450-775-5310

4½, 1er étage, beau logis tranquille, pl. flottant, 580\$/mois. 160, Leroux, 450-379-5468

4½, style condo, dans 6 logis, tranquille, remise int./ext., intercom, 2 stat., pl. flottant et céramique, très propre, 450-375-7735.

5½, 2e étage d'un triplex, coin tranquille, rue Jean-Talon. Ent. lav./séc., non fumeur, remise ext. À proximité des parcs. 1er juillet. Enquête de crédit et références demandées. 750\$. 450-405-4147.

GRANBY, 4½, 2e étage, refait neuf, 2 stat., aucun inclus, pas d'animaux, 590\$, 570 du duvernay 450-263-3227 cell : 450-522-2480

GRANBY, Grand 4½
 Rue Caron, non-fum., pas de chiens, entrées lav./séc. + lave-vaiss., 2 stat. intercom, libre juillet 514-977-5047

Grand 3½, très propre, libre 1er juillet, pour pers. 50 ans +, 360 Notre-Dame, près du Maxi, 490\$/mois. 450 375-2817, Robin

GRANDS 4½, très propres, avec asc., libres juin, juillet ou août, 595\$, 833 Maisonneuve et 759 Bussière, 450 776-2648

Près du Cégep, 1½ et 2½, ch. fermé, meublé ou semi-meublé, tranq., pl. flottant, intercom, asp.central, patio, stat. 450-375-6495.

Très grand 3½, 2 portes patio, grand balcon, très éclairé. Semi-meublé. Idéal personne de 50 ans et +, 1er juillet, 702\$. 450-531-8824.

7738 Logements à louer en région

3½ - 4½, centre-ville de COWANSVILLE. Ascenseur, intercom, garage, pour semi-retraités ou retraités, pas d'animaux, bonnes références. Info : 450-775-5505.

COWANSVILLE, grand 4½, rue Sud, rez de ch. (aucune marche), endroit très tranquille, Bain tourbillon, entrée lav-séch., aspirateur central, grand "locker", refait aux goûts du jour, 1 chat permis. Références exigées.
 Libre 1^{er} août. 585\$ / mois. 450 994-3210

7761 Chambres à louer

CHAMBRE et pension, résidence privée près des Galeries, beaucoup d'inclus, références demandées, non-fum., Info : 450 375-4192.

Pour personnes autonomes et semi-autonomes, en répit, début alzheimer, trouble cognitif, chambre avec s/d'eau, animation, messe mensuelle, tout incl., vous êtes chez vous.
 28 Gareau, Roxton Pond 450 378-1821.

7763 Chalets à louer

LAC-MÉGANTIC, Piopolis, bord de l'eau, plage privée, logement sous rez-de-ch., 4½ tout incl., location jour ou sem., site exceptionnel, paix, tranquillité, pédalo, kayak et chaloupe, 819 583-3681.

7767 Bureaux et locaux à louer

2,000 pi², bien situé coin Robinson et Edouard, commercial industriel, 800\$, déneigement incl., libre 1er juil., 450-521-0666, 450-775-8666

3 LOCAUX COMMERCIAUX
 Immeuble 110 St-Charles Sud, un à l'étage 1,014 pi², un de 260 pi² et un de 1638 pi² avec s/sol, prix à discuter 450 372-6511.

7768 Entrepôts, garages et stationnements à louer

GO CUBE GRANBY
 l'entrepôt mobile qui vient chez-vous
 Cube d'entreposage, 1-866-462-8231

MINI-ENTREPÔT 10' x 20'
 89\$/mois, possibilité déménagement avec chauffeur, 450-266-4444

7783 Massothérapie et soins thérapeutiques

MASSAGE 450 521-1331
 RELAXATION -FORFAIT 777

7795 Réparation, rénovation et construction

HOMME À TOUT FAIRE
 s/sol, s/bains, cuisine, Jacques : 450 531-5885

7786 Services financiers et impôts

AVEZ-VOUS BESOIN D'AIDE?
 Depuis plus de 30 ans, nous aidons les gens à trouver une solution à leurs problèmes financiers. Consultation sans frais. Aucun intermédiaire, 1 seul paiement sans intérêt.
1 877 994-2433
JeanFortin.com
JEAN FORTIN
 RÉORGANISATION FINANCIÈRE
 Syndics autorisés en insolvabilité

NOYÉ PAR DES DETTES qui vous empêchent de dormir. Nous avons des solutions pour vous aider. La consultation est gratuite.
 MNP syndic de faillites, GRANBY
450-361-559
 Siège social: Montréal

7796 Toitures

TOITURES GRANBY
 Toitures de tous genres. Estimation gratuite. Licence RBQ : 8208-9228-33
 450 558-4145 ou 450 994-0701

7797 Paysagement et services extérieurs

1 SEUL SERVICE, 1 SERVICE DE TAILLE
 Cèdres, conifères, feuillus et arbres, taille de formation, d'entretien, de rajeunissement et rabattage. Infos: **Luc Gemme, 450 522-6458**
www.gemmesataille.com

ARBRES "LE PETIT ÉCUREUIL"
 Arboriculture, déboisement, abattage, élagage d'arbres, essouchage, taille de haie de cèdre. Prix comp. Ass.-resp. 450 577-0220,

★ **PARTERRES ENDOMMAGÉS** ★
 Réparation et embellissement
 Estimation gratuite. 450 378-6868

SERVICE de tonte de gazon. CÈDRES pour haie, toute grandeur disp., poss. de plantation, service de taille de haie, acheteurs tracteur de gazon. 450-375-0622.

★ **TERRE NOIRE** ★
 De très bonne qualité,
 livré en petite et grande quantité,
 Inf.: Lacoste Paysagiste Inc., 450-378-3444

7797 Paysagement et services extérieurs

EN VRAC

TERRE & COMPOST granby

— PAILLIS de cèdre
 — TERREAU **savaria**
 — PIERRE concassée
 — TOURBE (gazon cultivé) **Manderley**

Livré ou chargé sur place
 90, rue Gatineau, Granby

450 770-0188 • 450 372-6809

7818 Ésotérisme et cartomancie

Voyance : lecture d'âme par le thé, tarot.
 Plus de 25 ans d'expérience.
 Consultez Yolande, 450-777-4331

7819 Messages personnels

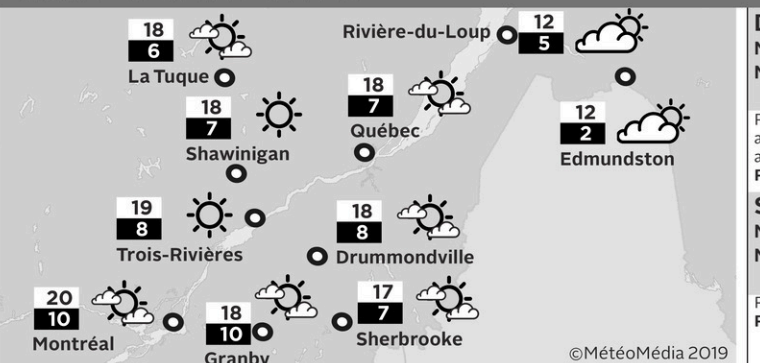
★ **A1 ROMANCE ENR** ★
 Service d'accompagnement.
 Nouveautés et rénovations. 450 405-4902

7834 Offres d'emploi

Avant le 1er juin recherche 19 personnes désirant perdre 9 à 29 livres d'ici 30 jours (réglementé santé Canada)
www.solutionpoids.com 1-819-548-5752

Besoin immédiat
Chauffeur Classe 1, régional, 30 à 40 heures/ semaine.
Chauffeur Classe 3, régional, 30 à 40 heures/ semaine.
Journalier en usine, temps plein.
Mensurier en usine, temps plein.
Cariste (extérieur) avec cartes, temps plein.
 Salaires avantageux et selon expérience.
Faire parvenir CV
comptabilitepbe@videotron.ca

COUP D'ŒIL MÉTÉO



Demain	Vendredi
Max. 22 Min. 12	Max. 18 Min. 10
Passages nuageux avec quelques averses Précipitations: 60%	Nuageux avec averses Précipitations: 40%
Samedi	Dimanche
Max. 17 Min. 13	Max. 19 Min. 9
Pluie Précipitations: 80%	Passage nuageux avec averses isolées Précipitations: 40%

AU QUÉBEC

Baie-Comeau	Variable	10	4
Bromont	Ensoleillé	17	10
Chibougamau	Beau	17	6
East Angus	Beau	16	7
Gaspé	Averses	11	2
Gatineau	Ensoleillé	19	10
Îles-de-la-Mad.	Éclaircies	5	4
Joliette	Soleil	19	9
La Grande	Ensoleillé	16	7
La Malbaie	Beau	11	6
Maniwaki	Ensoleillé	20	9
Rimouski	Éclaircies	11	4
Saguenay	Beau	17	5
Saint Georges	Beau	16	5
Victoriaville	Ensoleillé	17	8

LE SOLEIL

5h13 20h22
 Durée du jour: 15h09

LA LUNE

Lever pas Coucher: 8h17

26 mai 03 juin 10 juin 17 juin

Météo Média
 meteo-media.com/video

ALMANACH

Maximum hier	14,0°
Minimum hier	6,8°
Normale le jour	19,5°
Normale la nuit	9,0°
Record max	29,0°/1992
Record min	1,5°/2002
Précipitations (avant-hier)	
Ce mois-ci	108,4 mm
Ce mois-ci l'an dernier	49,1 mm
Cette saison	517,5 mm
La saison dernière	470,8 mm
1 mm d'eau = environ 1 cm de neige	

IMPRÉVISIBLE. COMME PRÉVU!
 DÉCOUVREZ-EN PLUS

7834 Offres d'emploi



Suite à l'augmentation des ventes, nous sommes à la recherche de :

REPRÉSENTANT(E)S AUX VENTES

- Bienvenue au changement de carrière
- À l'aise avec le public
- Aptitudes pour la vente
- Consciencieux (se)
- Dynamique
- Bilingue (un atout)
- Formation à l'interne disponible
- Horaire de 4 jours semaine
- Salaire très avantageux

SECRÉTAIRE

DÉPARTEMENT DES VENTES

- Avec expérience
- Bilingue
- Consciencieux(se)
- Sens de l'initiative
- Autonome

Plusieurs avantages sociaux

**CONTACTEZ PIERRE
450 266-3000**

TECHNICIEN(NE) ESTHÉTIQUE AUTOMOBILE

- Avec expérience serait un atout
- Consciencieux(se)
- Sens de l'initiative
- Autonome

**CONTACTEZ CHANTALE
450 266-3000**

NOUS EMBAUCHONS



- Cuisinier (temps plein)
- Aide-cuisinier (temps plein)
- Plongeur (temps plein)
- Serveur (temps plein)

• **Préposée à l'entretien ménager** (temps plein) de lundi à vendredi.

• **Préposée aux bénéficiaires** poste de jour et soir

Exigences:

DEP Assistance à la personne en établissement de santé ou toute autre formation de préposé aux bénéficiaires minimale de 750 heures reconnu par le ministère de l'Éducation du Québec

**323, RUE PRINCIPALE, COWANSVILLE
vnanranjo@bâtisseurs.ca**

CAISSIER(E)S, temp complet ou partiel, Fun Pupp, 1345 Principal, Granby,

CAMELOT pour distribuer LA VOIX DE L'EST À GRANBY

Pour les rues : Robinson Sud, Boul. Fortin, Cyr, Delorme, Mathieu, etc.

Laissez vos coordonnées au **450 375-4555, boîte vocale 4527**

7834 Offres d'emploi



Formule Ford, concessionnaire Ford à Granby, est à la recherche d'un **personne dynamique** pour le poste de **COMMIS DE PIÈCES** au comptoir

Il s'agit d'un poste à temps plein, 40 h/ semaine, salaire compétitif dans le domaine de l'automobile, avantages sociaux avantageux.

Les responsabilités consistent à :

- Répondre aux demandes de fourniture de pièces à l'interne (technicien)
- Suivi quotidien de l'inventaire
- Réception des commandes journalières

Le candidat(e) devra :

- Posséder de l'expérience comme commis aux pièces dans le secteur de l'automobile ou l'équivalent
- Avoir des aptitudes pour la communication et les relations interpersonnelles
- Connaître le système de distribution de pièces Ford, le logiciel Ignite serait un atout

Les candidatures doivent parvenir par courriel à jmsaumier@formulefordsvt.com



ADAM
MAT. CONST. ADAM (R.K.D.R.)
est à la recherche

HOMME DE COUR
temps plein

Contactez David au
450 539-1945



COWANSVILLE

recherche employé(e)s à temps plein et à temps partiel

Disponible jour, soir et fin de semaine

Se présenter avec C.V. au Sushi Shop
1616, rue Sud, Cowansville



LOCAPLUS
recherche **MONTEURS DE CHAPITEAUX** pour les régions de Sherbrooke et Granby

- Ponctuels, en bonne forme physique et ayant un bon esprit d'équipe
- Travail à temps plein 40 h/semaine,
- Permis de conduire un gros plus.
- Postes disponibles immédiatement
- Salaire et avantages à discuter.

Quelques postes disponibles pour étudiants

Envoyez votre CV à locaplus@bellnet.ca ou téléphonez au **450 777-0233 • 819 347-9544**

7834 Offres d'emploi

VERTOURE

est à la recherche de

PRÉPOSÉS À L'ÉPANDAGE

Doit posséder permis de conduire Idéal pour préretraités et retraités

Bienvenue à tous!

Demandez Alex au

450 830-0338

CaniPro

Recherche employé(e) pour travail dans fabrication de nourriture pour chiens, à Ange-Gardien, entre 30-35 h/sem., avoir moyen de transport, 514 434-4456

CHAUFFEUR classe 1 ou 3, transport local, sur remorque fermée ou expérience sur camion dompeur. Jean: 450-558-2202

CHAUFFEUR de taxi
Temps plein et partiel
Taxi Van Granby
450 531-3911

CHEF CUISINIER(ère) et aide cuisinier(ère) demandé(e)s pour saison estivale de mi-juin à fin août, référence exigée, capable de travailler en équipe. **LE RANCH MASSAWIPPI CAMP DE VACANCE** 450-777-4511 Louise CV à louise@moncamp.com

COIFFEUR(EUSE)S DEMANDÉ(E)S à temps plein et partiel. Diplôme en coiffure. Dynamiques, sociables. Pascal ou Filippo : 450 522-7886.

COMPAGNIE oeuvrant dans le domaine de la production d'uniformes pour professionnel(le)s depuis plusieurs années, recherche des **COUTURIÈRES** ayant de l'expérience dans la finition de vêtements et sur l'utilisation des machines industrielles. 450 378-9533.

COSMÉTICIEN(NE)

Postes à temps partiel 15-20h/sem. Disponible jour, soir et fin de semaine.

Pour la Pharmacie Jean Coutu Si intéressé(e), présentez-vous avec CV au 50, rue Denison Est à Granby ou courriel : jeancoutu26@hotmail.com ou mchallier@pjc.jeancoutu.com ou sroy8@pjc.jeancoutu.com

CUISINIER- CUISINIÈRE

Cuisine institutionnelle (Granby) avec menus pré-établis et recette standardisée. 2 Ans d'expérience pertinente dans le même domaine et attestation du MAPAQ un atout. **Début du travail** : 21 mai 2019 incluant une semaine de formation. **Temps partiel permanent – 32h/14 jours – 1 fin de sem./2 PLUS remplacement congés – vacances et fériés.** Salaire : selon convention collective en vigueur. Repas fournis. Antécédents judiciaires demandés en relation avec l'emploi.

Faire parvenir CV à : direction@residencestcharles.com ou par télécopieur au : 450 777-3606

CUISINIER(ÈRE) ET AIDE CUISINIER(ÈRE) recherché(e)s pour Auberge Sutton Brouerie temps plein/partiel, salaires compétitifs. Envoyer C.V. à : Marie-Soleil Labrie mariesoleil@aubergesuttonbrouerie.com ou communiquer par tél., 450-538-0005 Adresse : 27 Principale sud, Sutton

Dépan Express / Ultramar Cowansville (voisin du A&W)

COMMIS CAISSIER(ÈRE)
De jour, soir et fin de semaine. Poste ouvert aux étudiants. Faites parvenir votre CV à Nathalie Pelletier par courriel : depanexpressville@gmail.com ou se présenter sur place

7895 Avis publics



ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

Aux personnes intéressées par le premier projet de règlement numéro PP09-2019, intitulé « Règlement modifiant le Règlement numéro 0668-2016 de construction afin de revoir les dispositions relatives aux logements sous le plancher du premier étage »

AVIS est donné :

1. Que le conseil municipal, lors de sa séance du 6 mai 2019, a adopté le premier projet de règlement numéro PP09-2019, intitulé « Règlement modifiant le Règlement numéro 0668-2016 de construction afin de revoir les dispositions relatives aux logements sous le plancher du premier étage ».
2. Qu'une assemblée publique de consultation sera tenue le **jeudi 30 mai 2019, à compter de 18 h 30**, sur ce projet de règlement PP09-2019, dans la salle des délibérations du conseil, située au 87, rue Principale à Granby, entrée par la rue Dufferin. Au cours de cette assemblée publique, le maire suppléant ou un membre du conseil désigné par lui, expliquera le projet de règlement ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet.
3. Que l'objet du projet de règlement est de modifier le règlement numéro 0668-2016 de construction de façon à revoir les dispositions relatives aux logements sous le plancher du premier étage.
4. Que ce projet de règlement vise l'ensemble du territoire de la ville de Granby.
5. Que ce projet ne contient pas de dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire.
6. Que ce projet de règlement est disponible pour consultation au bureau de la municipalité, au 87, rue Principale, à Granby, aux heures régulières de bureau.

Donné à Granby, Québec, ce 22 mai 2019.
La directrice des Services juridiques et greffière,
M^{re} Catherine Bouchard



AVIS PUBLIC

À toutes les personnes intéressées ayant le droit de signer une demande d'approbation référendaire

Second projet de règlement numéro SP08-2019 modifiant le Règlement numéro 0663-2016 de zonage afin de permettre les structures de déneigement de camions, de clarifier diverses dispositions relatives à l'affichage et d'autoriser les lave-autos manuels dans la zone commerciale GJ14C, initialement adopté sous le projet de règlement numéro PP08-2019

AVIS est donné de ce qui suit :

1. Qu'à la suite de l'assemblée publique de consultation tenue le 17 avril 2019, le conseil a adopté, le 6 mai 2019, le second projet de règlement numéro SP08-2019 modifiant le Règlement numéro 0663-2016 de zonage afin de permettre les structures de déneigement de camions, de clarifier diverses dispositions relatives à l'affichage et d'autoriser les lave-autos manuels dans la zone commerciale GJ14C, initialement adopté sous le projet de règlement numéro PP08-2019.
2. Que l'objet du projet de règlement est d'adopter certaines modifications au règlement numéro 0663-2016 de zonage de la Ville de Granby et d'en modifier le plan en conséquence, lesquelles modifications sont les suivantes :
 - a) ajouter l'article 81.9 intitulé « Structure de déneigement de camions (accessoire à un usage autre que résidentiel) » afin de permettre les structures de déneigement de camions;
 - b) remplacer les paragraphes 2^e et 5^e de l'article 88 intitulé « Enseignes autorisées sans certificat d'autorisation », remplacer le paragraphe 1^{er} et la première phrase du paragraphe 2^e de l'article 92 intitulé « Calcul du nombre d'enseignes » et retirer le dernier alinéa de l'article 99 intitulé « Types d'enseignes », le tout afin de clarifier diverses dispositions relatives à l'affichage;
 - c) modifier l'annexe B intitulée « Grilles des usages et des normes d'implantation par zone » afin d'autoriser les lave-autos manuels dans la zone commerciale GJ14C (secteur situé de part et d'autre de la rue Robinson Sud entre les rues Léon-Harmel et Saint-François).
3. Que les dispositions mentionnées aux articles 2 a) et 2 c) peuvent faire l'objet d'une demande de la part des personnes habiles à voter des zones visées et contiguës par de telles dispositions. Les zones visées et contiguës sont les suivantes :
 - Au point 2 a) : l'ensemble du territoire de la ville de Granby, chaque zone à laquelle s'applique cette disposition est réputée constituer une disposition distincte s'appliquant à chaque zone;
 - Au point 2 c) la zone visée GJ14C (secteur situé de part et d'autre de la rue Robinson Sud entre les rues Léon-Harmel et Saint-François) et les zones contiguës GI05R, GI04R, GI19R, GI14R, GI13C, GI10C, GJ11R, GJ16C, GJ15R, GJ26R, GJ25R, GJ01R et HJ02C étant situées au sud de la rue Léon-Harmel, au nord de la rue Cowie, à l'est de la rue Saint-Urbain et à l'ouest de la rue Principale.

La description des zones ou l'illustration de celles-ci peuvent être consultées au bureau de la municipalité aux heures ordinaires de bureau.

4. Que les renseignements permettant de déterminer quelles sont les personnes intéressées d'une zone, y compris les personnes morales, qui ont le droit de signer une demande à l'égard d'une disposition du projet de règlement et la façon dont elles peuvent exercer ce droit, peuvent être obtenus au bureau de la municipalité, à l'hôtel de ville, 87, rue Principale à Granby, durant les heures normales d'ouverture de bureau.
5. Que, pour être valide, toute demande doit :
 - 1^{er} Indiquer clairement la disposition qui en fait l'objet et la zone d'où elle provient et, le cas échéant, mentionner la zone à l'égard de laquelle la demande est faite;
 - 2^e Être signée par au moins 12 personnes intéressées de la zone d'où elle provient ou par au moins la majorité d'entre elles si le nombre de personnes intéressées dans la zone n'excède pas 21;
 - 3^e Être reçue au bureau de la municipalité, 87, rue Principale, Granby, au plus tard le **30 mai 2019**.
6. Que les dispositions du second projet qui n'auront fait l'objet d'aucune demande valide pourront être incluses dans un règlement qui n'aura pas à être approuvé par les personnes habiles à voter.
7. Que le second projet de règlement numéro SP08-2019 peut être consulté au bureau de la municipalité, au 87, rue Principale à Granby, Québec, aux heures normales de bureau.

Donné à Granby, Québec, ce 22 mai 2019.
La directrice des Services juridiques et greffière,
M^{re} Catherine Bouchard

7895 Avis publics

7834 Offres d'emploi

EMPLOI SAISONNIER À TEMPS PLEIN
Tailleur de haie de cèdres, avec permis de conduire, 20\$/ à 30\$/h. Luc, 450 522-6458.

Fenêtre belle vue est présentement en pleine expansion et nous recherchons un **installateur de portes et fenêtres**. Qui souhaite se joindre à nos équipes d'installateurs. Tu dois être une personne dynamique, ponctuelle, autonome, minutieuse avec expérience pertinente dans le domaine 40H/sem. apprentis et compagnons bienvenus salaire selon compétence 450-263-2111 fenetrebellevue@videotron.ca

Journalier pour usine de béton
Formation sur place, secondaire 5 préférable, débrouillardise et assiduité requises. Salaire compétitif, plan d'assurance après 1 an.

Faire parvenir CV
comptabilitepe@videotron.ca

LAC BROME terrain de camping
recherche un(e) universitaire pour l'accueil, esprit d'équipe et anglais est un atout
450 242-8888

LA RESIDENCE DU MONT
EST actuellement à la recherche d'un(e) **INFIRMIER(ÈRE) AUXILIAIRE** pour combler un poste à temps partiel, permanent, de fin de sem., de jour 20\$/h., Info : 450 375-4684 ou par courriel : residencedumont@videotron.ca

MESOPAL Transport
St-DAMASE
Chauffeur demandé
Pour semi-remorque et citerne
Permis de classe 1
Expérience avec citerne ou cours se conduite
Travail local et parfois Ontario
Demandez Michel 450-223-4400
Fax 450-797-3631

Nous sommes à la recherche de
PAYSAGISTES D'EXPÉRIENCE
Salaire entre 18\$/h et 26\$/h.
Bonnes conditions de travail.
contactez-nous au :
450 266-4442 / info@decornature.com

Portes et Fenêtres Al-Jef, est à la recherche d'installateur et aide-installateur, disp. immédiatement, exp. dans la construction requise, info: Alexandre au 450-375-0299 poste, 251

PRÉPOSÉ(E) AUX BÉNÉFICIAIRES
Formations requises : RCR, PDSB, loi 90
2 ans d'expérience dans le domaine
Salaire compétitif,
ambiance de travail conviviale
22 h/sem.: 2 soirs par sem.
et 1 fin de sem. sur 2 de jour
Fournir à notre clientèle les soins
et le support nécessaires,
répondre aux situations d'urgence
et autres tâches connexes.

RÉSIDENCE RIALTO
402 Principale, Granby
450 375-0050
info@residencerialto.ca

RÉCEPTIONNISTE, avec exp., 30 à 35 ans, temps partiel et temps plein pour le soir. Se présenter au 15 Principale, 450 378-1414

RECHERCHE CAMELOT (motorisé)
Journal de Montréal : 1^{er} parcours Farnham/Ange-Gardien; 2^e Bromont; 3^e : Waterloo, 4^e : Granby. Bienvenue aux hommes et femmes **Revenu intéressant : Daniel Lapointe : 450 777-4542 ou 450 531-6789**

RECHERCHE camionneur avec classe 1, pour transport local dans la région de Saint-Pie, remorque dompteur 4 essieux, **Jacques 514-968-1102.**

RECHERCHE PERSONNE, avec bonne forme physique pour entretien paysager et gazon, secteur Waterloo.
450-531-0923 laisser message.

RESSORTS D'AUTOS MÉNARD
recherche
COMMIS AUX PIÈCES CAMION LOURD
Poste à temps plein - 5 ans d'expérience. Salaire et avantages très compétitifs. Jean-Philippe Ménard au 450 378-4740

RESTAURANT DI CARLO
cherche cuisinier(ère), serveur(euse), avec exp., temps plein. Se présenter avec CV au 28 rue Dufferin ou 450 375-0577.

7834 Offres d'emploi

RESTAURANT L'IMPÉRIAL ET LE ROBUSTO sont à la recherche de **PLONGEUR(SE)S** à temps partiel du jeudi au samedi. Apportez C.V. aux restaurants 320 LeClerc O. ou via le site : restaurantimperial.ca

7895 Avis publics

Granby

AVIS PUBLIC**ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION**

Aux personnes intéressées par le premier projet de règlement numéro PP14-2019, intitulé « Règlement modifiant le Règlement numéro 0663-2016 de zonage afin de clarifier les exceptions concernant les ouvrages sur la rive ou le littoral, d'agrandir la zone HK07C à même une partie de la zone HK15P, d'agrandir la zone GG04R à même une partie de la zone GG05R, d'ajouter un cours d'eau près de la rue de la Lobélie et d'autoriser les usages de service d'entrepreneurs dans la zone BL04C »

AVIS est donné :

1. Que le conseil municipal, lors de sa séance du 21 mai 2019, a adopté le premier projet de règlement numéro PP14-2019, intitulé « Règlement modifiant le Règlement numéro 0663-2016 de zonage afin de clarifier les exceptions concernant les ouvrages sur la rive ou le littoral, d'agrandir la zone HK07C à même une partie de la zone HK15P, d'agrandir la zone GG04R à même une partie de la zone GG05R, d'ajouter un cours d'eau près de la rue de la Lobélie et d'autoriser les usages de service d'entrepreneurs dans la zone BL04C ».
2. Qu'une assemblée publique de consultation sera tenue le **jeudi 30 mai 2019, à compter de 18 h 30**, pour l'ensemble des modifications ci-après énumérées, dans la salle des délibérations du conseil, située au 87, rue Principale, Granby, entrée par la rue Dufferin. Au cours de cette assemblée publique, le maire ou un membre du conseil désigné par lui, expliquera le projet de règlement ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet.
3. Que l'objet du projet de règlement est d'adopter certaines modifications au règlement numéro 0663-2016 de zonage et d'en modifier les normes d'implantation, d'architecture et usages, lesquelles modifications sont énumérées ci-après :
 - a) modifier l'article 141 intitulé « Rive et littoral - Exceptions » afin de clarifier les exceptions à la norme portant sur la rive ou le littoral;
 - b) modifier l'annexe A intitulée « Plan de zonage » de façon à agrandir la zone commerciale HK07C à même une partie de la zone publique HK15P (secteur situé de part et d'autre de la rivière Yamaska, à l'est de la rue Saint-Charles Sud et à l'ouest de la rue Mountain);
 - c) modifier l'annexe A intitulée « Plan de zonage » de façon à agrandir la zone résidentielle GG04R à même une partie de la zone résidentielle GG05R (secteur situé à l'intérieur des Faubourgs du Séminaire);
 - d) ajouter à l'annexe A intitulée « Plan de zonage » un cours d'eau dans le secteur de la rue de la Lobélie;
 - e) modifier l'annexe B intitulée « Grilles des usages et des normes d'implantation par zone » afin d'autoriser les usages de service d'entrepreneurs dans la zone commerciale BL04C (secteur situé en bordure de la rue Dufferin au nord de la rue Daniel et au sud du chemin Dale).
4. Que ce projet de règlement contient des dispositions, différents usages et la modification des limites de zones, lesquels sont susceptibles d'approbation référendaire par les personnes habiles à voter.
5. Que ce projet de règlement ainsi que le plan des zones concernées sont disponibles pour consultation au bureau de la municipalité, au 87, rue Principale, à Granby, aux heures ordinaires de bureau.

Donné à Granby, Québec, ce 22 mai 2019.
La directrice des Services juridiques et greffière,
M^e Catherine Bouchard

Granby

AVIS PUBLIC**ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION**

Aux personnes intéressées par le premier projet de résolution numéro PPR02-2019 accordant une demande de permis de lotissement portant le numéro 2018-5024 pour l'établissement situé aux 92 à 100, rue Principale, en vertu du Règlement numéro 0670-2016 sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI)

AVIS est donné :

1. Que le conseil municipal, lors de sa séance du 21 mai 2019, a adopté le premier projet de résolution intitulé : « Premier projet de résolution numéro PPR02-2019 accordant une demande de permis de lotissement portant le numéro 2018-5024 pour l'établissement situé aux 92 à 100, rue Principale, en vertu du Règlement numéro 0670-2016 sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) ».
2. Que l'objet du projet de résolution consiste à permettre un agrandissement d'une superficie de 1 355,3 m² du terrain situé aux 92 à 100, rue Principale (demande de permis de lotissement numéro 2018-5024) par l'ajout d'une partie du lot 2 705 637 du cadastre du Québec, dérogeant au 5^e alinéa de l'article 164 du Règlement numéro 0663-2016 de zonage.
3. Qu'une assemblée publique de consultation sera tenue le **jeudi 30 mai 2019, à compter de 18 h 30**, dans la salle des délibérations du conseil, située au 87, rue Principale à Granby, entrée par la rue Dufferin. Au cours de cette assemblée publique, le maire ou un membre du conseil désigné par lui, expliquera le projet de résolution ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet.
4. Que ce projet d'agrandissement de terrain par ce lotissement vise la zone commerciale HK07C connue comme étant une partie de territoire située de part et d'autre de la rue Principale, à l'est de la rue Saint-Jacques et à l'ouest de la rue Elgin. La description complète ainsi que le plan de la zone concernée peuvent être consultés au bureau de la municipalité.
5. Que ce projet de résolution mentionné à l'article 2 est susceptible d'approbation référendaire.
6. Que ce projet de résolution est disponible pour consultation au bureau de la municipalité, au 87, rue Principale, à Granby, aux heures ordinaires de bureau.

Donné à Granby, Québec, ce 22 mai 2019.
La directrice des Services juridiques et greffière,
M^e Catherine Bouchard

7834 Offres d'emploi

TRANS-EAU INC. CHAUFFEUR(E) CLASSE 1
avec expérience sur citernes 4 essieux pour transport d'eau pour remplissage de piscine. Bonne forme physique, travail saisonnier. Granby et région. Daniel 450 531-2752

7895 Avis publics**7895 Avis publics**

MUNICIPALITÉ DU CANTON DE SHEFFORD

**AVIS PUBLIC****Entrée en vigueur – Règlement numéro 2019-566**

Veillez prendre note que lors d'une séance de son conseil tenue le 2 avril 2019, la Municipalité du Canton de Shefford a adopté le règlement intitulé *Règlement numéro 2019-566 modifiant le règlement de zonage numéro 2016-532 de la Municipalité du Canton de Shefford*.

Le règlement numéro 2019-566 modifie le règlement de zonage en y incorporant les dispositions du règlement n° 2018-312 amendant le schéma d'aménagement et de développement révisé n° 2014-274, soit principalement :

- en créant la zone P-2 à même une partie de la zone R-3;
- en créant la grille de spécification pour la nouvelle zone P2 autorisant principalement les usages suivants : école primaire, centre communautaire et habitation unifamiliale;
- en ajustant la limite de la zone R-7 avec la délimitation d'un lot adjacent à la nouvelle zone P-2.

Ce règlement a fait l'objet d'un certificat de conformité de la part de la Municipalité régionale de comté de La Haute-Yamaska le 14 mai 2019 et entre en vigueur le jour de la délivrance dudit certificat.

Avis est également donné que le règlement est disponible pour consultation à la Mairie du Canton de Shefford à l'adresse suivante : 245, chemin Picard, Canton de Shefford (Québec) J2M 1J2.

Fait à Shefford, le 17 mai 2019.
La directrice générale et secrétaire-trésorière, gma
Sylvie Gougeon

Granby

AVIS PUBLIC**ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION**

Aux personnes intéressées par le premier projet de règlement numéro PP10-2019, intitulé « Règlement modifiant le Règlement numéro 0663-2016 de zonage afin de revoir la définition d'un milieu humide, de revoir les dispositions particulières concernant les auvents, avant-toits et marquises, de revoir les dispositions relatives aux escaliers et rampes d'accès, d'autoriser les enseignes sur le terrain dans les zones à prédominance résidentielle pour les résidences privées d'hébergement, d'agrandir la zone publique IM06P à même une partie de la zone résidentielle IM08R, de retirer des parties de milieux humides dans le secteur à l'extrémité de la rue Arthur-Danis et d'autoriser les terrasses commerciales comme usage accessoire à la classe d'usages « lali » dans la zone industrielle HI14I »

AVIS est donné :

1. Que le conseil municipal, lors de sa séance du 6 mai 2019, a adopté le premier projet de règlement numéro PP10-2019, intitulé « Règlement modifiant le Règlement numéro 0663-2016 de zonage afin de revoir la définition d'un milieu humide, de revoir les dispositions particulières concernant les auvents, avant-toits et marquises, de revoir les dispositions relatives aux escaliers et rampes d'accès, d'autoriser les enseignes sur le terrain dans les zones à prédominance résidentielle pour les résidences privées d'hébergement, d'agrandir la zone publique IM06P à même une partie de la zone résidentielle IM08R, de retirer des parties de milieux humides dans le secteur à l'extrémité de la rue Arthur-Danis et d'autoriser les terrasses commerciales comme usage accessoire à la classe d'usages « lali » dans la zone industrielle HI14I ».
2. Qu'une assemblée publique de consultation sera tenue le **jeudi 30 mai 2019, à compter de 18 h 30**, pour l'ensemble des modifications ci-après énumérées, dans la salle des délibérations du conseil, située au 87, rue Principale, Granby, entrée par la rue Dufferin. Au cours de cette assemblée publique, le maire ou un membre du conseil désigné par lui, expliquera le projet de règlement ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet.
3. Que l'objet du projet de règlement est d'adopter certaines modifications au règlement numéro 0663-2016 de zonage et d'en modifier les normes d'implantation, d'architecture et usages, lesquelles modifications sont énumérées ci-après :
 - a) modifier l'article 12 intitulé « Définitions spécifiques » afin de revoir la définition d'un milieu humide;
 - b) modifier l'article 55 intitulé « Auvent, avant-toit et marquise (accessoire à un usage résidentiel) » et l'article 81.2 intitulé « Auvent, avant-toit et marquise (accessoire à un usage autre que résidentiel) » afin de revoir les dispositions particulières concernant les auvents, avant-toits et marquises;
 - c) modifier l'article 61 intitulé « Escalier et rampe d'accès (accessoire à un usage résidentiel) » et l'article 79 intitulé « Escalier et rampe d'accès (accessoire à un usage autre que résidentiel) » afin de revoir les dispositions relatives aux escaliers et rampes d'accès;
 - d) modifier l'article 108 intitulé « Grilles des normes d'affichage applicables par groupe de zones » afin d'autoriser les enseignes sur le terrain dans les zones à prédominance résidentielle pour les résidences privées d'hébergement;
 - e) modifier l'annexe A intitulée « Plan de zonage » de façon à agrandir la zone publique IM06P à même une partie de la zone résidentielle IM08R (secteur situé au sud de la rue Robitaille, à l'est du boulevard Pierre-Laporte et à l'ouest de la rue des Écoliers);
 - f) modifier l'annexe A intitulée « Plan de zonage » afin de retirer des parties de milieux humides situées dans le secteur à l'extrémité de la rue Arthur-Danis;
 - g) modifier l'annexe B intitulée « Grilles des usages et des normes d'implantation par zone » afin d'autoriser les terrasses commerciales comme usage accessoire à la classe d'usages « lali » dans la zone industrielle HI14I (secteur situé au nord de la rivière Yamaska, au sud de la rue Cowie, à l'est de la rue Simonds Sud et à l'ouest du boulevard Industriel).
4. Que ce projet de règlement contient des dispositions, différents usages et la modification des limites de zones, lesquels sont susceptibles d'approbation référendaire par les personnes habiles à voter.
5. Que ce projet de règlement ainsi que le plan des zones concernées sont disponibles pour consultation au bureau de la municipalité, au 87, rue Principale, à Granby, aux heures ordinaires de bureau.

Donné à Granby, Québec, ce 22 mai 2019.
La directrice des Services juridiques et greffière,
M^e Catherine Bouchard

AVIS

La Voix de l'Est se réserve le droit de refuser l'insertion de toute annonce contraire aux normes et traditions établies dans notre société.

7834 Offres d'emploi

RESSORTS D'AUTOS MÉNARD
recherche
TECHNICIEN(NE) EN MÉCANIQUE DIESEL
Poste à temps plein - 5 ans d'expérience.
Salaire et avantages très compétitifs.
Jean-Philippe Ménard au 450 378-4740

RESTAURANT A&W

recherche
CUISINIER(ÈRE) ET CAISSIER(ÈRE)
1 poste à temps plein et un à temps partiel pour chaque.
Apportez CV au
99 rte 235, Ange-Gardienn ou courriel :
aw5391@hotmail.com
ou Doreen 450 293-0029

ROUGEMONT

ROUTE MOTORISÉE.
Possédez une petite voiture,
disponible pour distribuer
LA VOIX DE L'EST
Laissez vos coordonnées au
450 375-4555, boîte vocale 4527

SAUVETEUR recherché(e)s, salaire compétitif au **CAMPING GRANBY**. 450-372-6639

Tu possèdes un dossier judiciaire et tu ne trouves pas d'emploi?
De plus en plus d'entreprises font des vérifications pour le dossier judiciaire.
À OPEX tu obtiens un EMPLOI parce qu'on te réfère au BON ENDROIT.
Possibilité d'avoir une subvention salariale.
Aide dans tes démarches pour avoir ton PARDON.
SERVICES GRATUITS
Pour rendez-vous :
CENTRE DE MAIN-D'OEUVRE OPEX
Tél. : 450 776-6331 (Granby)
Tél. : 450 266-1866 (Cowansville)

7851 Automobiles

A1 FINANCEMENT AUTO
aucune enquête de crédit
GARAGE ST-GERMAIN : 450 777-2540

À VOIR! AUTO-CAMION-4X4. Financement maison, aucun cas refusé! 1 866 566-7081
www.financementbrissol.info

7857 Motorisés et roulettes

ROULOTTE de parc à vendre, 29 pi, a/c, 2 extensions. Camping Au vieux Foyer à St-Pie, beau terrain (#136), intimité, très propre, cabanon PVC 10x10 + frigo et cabanon 6x8, 2 bonbonnes 30 lb neuves, toit refait au complet garanti 8 ans(encore), grande terrasse arrière, 12,800\$, 450-525-0848.

7859 Motos, VTT et motoneiges

VTT Côte-à-côte, CANAM Defender HD5,vert, 2017, 450cc, 4x4, 4km, pratiquement neuf, balance de garantie 36 mois, \$10,650.00 négociable. **450-531-4956**

7873 Divers à vendre

2 billets pour le spectacle la **Tournée des Idoles** au Centre Vidéotron sam. 25 mai à 20h, 2e rangée en avant section du centre **450-777-2096**

Acheter directement du manufacturier
BRIQUES ET ALLÈGES DE FENÊTRES
Briques à partir de 0.30¢.
Spécial bordure 24" long grise: 3.50\$/ ch
450 372-1773
Briques Mylton : 1029 112 rang, Granby

CABANONS 450-632-0007

10x12, 2625\$; 10x16, 3175\$; 12x16, 3625\$; 15x20, 5100\$; 15x30, 6850\$; 20x30, 12000\$.
Autres grandeurs disponibles. Livraison et installation gratuites. R.B.Q. 8213-9338-04.

CÈDRES pour haie, toute grandeur disp., poss. de plantation, service de taie de haie, achèterais tracteur de gazon. **Service de tonte de gazon, 450-375-0622.**

Liquidation d'Armoires
Fabriques sur mesure
450-266-4444

RAMASSONS PRESQUE TOUT. Vêtements, app. ménagers en marche ou non, vieille ferraille. Allons chercher gratuitement Granby et environs, 7 jrs/sem. **450 877-0508** Granby

7875 Ventes garage en région

1005 Principale, St-Paul-d'Abbotsford, 25-26 mai, **VENTE, friperie Passez au suivant.** Jouets, vaiss., livres, meubles et beaucoup plus. Info : 450 379-5750. Apportez vos sacs.

7895 Avis publics

compte sur moi
leucan.qc.ca
1 800 361-9643

leucan
faites une différence pour les enfants

7895 Avis publics



AVIS PUBLIC

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

Aux personnes intéressées par le premier projet de règlement numéro PP12-2019, intitulé « Règlement modifiant le Règlement numéro 0663-2016 de zonage afin de revoir les normes relatives à la protection des arbres »

AVIS est donné :

1. Que le conseil municipal, lors de sa séance du 21 mai 2019, a adopté le premier projet de règlement numéro PP12-2019, intitulé « Règlement modifiant le Règlement numéro 0663-2016 de zonage afin de revoir les normes relatives à la protection des arbres ».
2. Qu'une assemblée publique de consultation sera tenue le **jeudi 30 mai 2019, à compter de 18 h 30**, pour l'ensemble des modifications ci-après énumérées, dans la salle des délibérations du conseil, située au 87, rue Principale, Granby, entrée par la rue Dufferin. Au cours de cette assemblée publique, le maire ou un membre du conseil désigné par lui, expliquera le projet de règlement ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet.
3. Que l'objet du projet de règlement est d'adopter certaines modifications au règlement numéro 0663-2016 de zonage et d'en modifier les normes d'implantation, d'architecture et usages, lesquelles modifications sont énumérées ci-après :
 - a) modifier l'article 12 intitulé « Définitions spécifiques » en modifiant la définition d'« Abattage d'arbres », en ajoutant les définitions « Aire de coupe » et « Îlot de verdure »;
 - b) ajouter l'article 111.1 intitulé « Énoncé de principe concernant la protection et la plantation d'arbres »;
 - c) modifier l'article 113 intitulé « Entretien des arbres » en ajoutant après les termes « à maturité » les termes « , par rapport aux normes de l'article 112, »;
 - d) modifier l'article 114 intitulé « Obligation de planter et de conserver des arbres » en remplaçant les paragraphes 3^e et 4^e;
 - e) modifier l'article 115 intitulé « Conditions d'abattage d'arbres dans les zones urbaines » en ajoutant du texte à la fin du paragraphe 10^e, en remplaçant les termes « , ne pouvant excéder 20 hectares; » à la fin du paragraphe 12^e et en ajoutant, après le paragraphe 13^e, les paragraphes 14^e et 15^e;
 - f) modifier l'article 116 intitulé « Conditions d'abattage d'arbres dans les zones agricoles » en remplaçant à la fin du premier alinéa les termes « cinq (5) ans » par les termes « dix (10) ans », en ajoutant un alinéa entre le premier et le deuxième alinéa et en ajoutant, après le paragraphe 7^e, le paragraphe 8^e.
4. Que ce projet de règlement vise l'ensemble du territoire de la ville de Granby.
5. Que ce projet ne contient pas de dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire.
6. Que ce projet de règlement est disponible pour consultation au bureau de la municipalité, au 87, rue Principale, à Granby, aux heures régulières de bureau.
Donné à Granby, Québec, ce 22 mai 2019.
La directrice des Services juridiques et greffière,
M^e Catherine Bouchard



AVIS PUBLIC

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

Aux personnes intéressées par le premier projet de résolution numéro PPR01-2019 accordant une demande de permis de construction portant le numéro 2019-0546 pour l'établissement situé aux 601 à 603, rue Cabana, en vertu du Règlement numéro 0670-2016 sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI)

AVIS est donné :

1. Que le conseil municipal, lors de sa séance du 21 mai 2019, a adopté le premier projet de résolution intitulé : « Premier projet de résolution numéro PPR01-2019 accordant une demande de permis de construction portant le numéro 2019-0546 pour l'établissement situé aux 601 à 603, rue Cabana, en vertu du Règlement numéro 0670-2016 sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) ».
2. Que l'objet du projet de résolution consiste à autoriser un changement d'usage de l'établissement situé aux 601 à 603, rue Cabana (demande de permis de construction numéro 2019-0546) afin de permettre la modification du bâtiment en transformant un ancien local commercial en un 5^e logement au rez-de-chaussée de l'immeuble.
3. Qu'une assemblée publique de consultation sera tenue le **jeudi 30 mai 2019, à compter de 18 h 30**, dans la salle des délibérations du conseil, située au 87, rue Principale à Granby, entrée par la rue Dufferin. Au cours de cette assemblée publique, le maire ou un membre du conseil désigné par lui, expliquera le projet de résolution ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet.
4. Que ce changement d'usage vise la zone résidentielle FJ20R connue comme étant une partie de territoire située entre les rues Cabana et La Fontaine, à l'est de la rue Desjardins Nord et à l'ouest de la rue Papineau. La description complète ainsi que le plan de la zone concernée peuvent être consultés au bureau de la municipalité.
5. Que ce projet de résolution mentionné à l'article 2 est susceptible d'approbation référendaire.
6. Que ce projet de résolution est disponible pour consultation au bureau de la municipalité, au 87, rue Principale, à Granby, aux heures ordinaires de bureau.
Donné à Granby, Québec, ce 22 mai 2019.
La directrice des Services juridiques et greffière,
M^e Catherine Bouchard

7895 Avis publics



AVIS PUBLIC

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

Aux personnes intéressées par le premier projet de règlement numéro PP11-2019, intitulé « Règlement modifiant le Règlement numéro 0669-2016 sur les conditions de délivrance du permis de construction afin d'identifier quelques lots donnant sur la rue Mountain comme étant des lots non desservis »

AVIS est donné :

1. Que le conseil municipal, lors de sa séance du 6 mai 2019, a adopté le premier projet de règlement numéro PP11-2019, intitulé « Règlement modifiant le Règlement numéro 0669-2016 sur les conditions de délivrance du permis de construction afin d'identifier quelques lots donnant sur la rue Mountain comme étant des lots non desservis ».
2. Qu'une assemblée publique de consultation sera tenue le **jeudi 30 mai 2019, à compter de 18 h 30**, dans la salle des délibérations du conseil, située au 87, rue Principale, Granby, entrée par la rue Dufferin. Au cours de cette assemblée publique, le maire ou la personne qu'il désigne expliquera le projet de règlement ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet.
3. Que l'objet du projet de règlement est de modifier le règlement sur les conditions de délivrance du permis de construction de façon à identifier des lots comme étant des lots non desservis (sans les services d'aqueduc et d'égout) en modifiant l'annexe A intitulée « Plan du périmètre d'urbanisation ».
4. Que ce projet de règlement vise tout le territoire de la ville de Granby.
5. Que ce projet ne contient pas de dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire.
6. Que ce projet de règlement est disponible pour consultation au bureau de la greffière, aux heures ordinaires de bureau.
Donné à Granby, Québec, ce 22 mai 2019.
La directrice des Services juridiques et greffière,
M^e Catherine Bouchard



AVIS PUBLIC

Entrée en vigueur – Règlement numéro 2019-565

Veillez prendre note que lors d'une séance de son conseil tenue le 2 avril 2019, la Municipalité du Canton de Shefford a adopté le règlement intitulé *Règlement numéro 2019-565 modifiant le règlement du plan d'urbanisme numéro 2016-531 de la Municipalité du Canton de Shefford.*

Le règlement numéro 2019-565 modifie le plan d'urbanisme de la Municipalité en y incorporant les dispositions du règlement no 2018-312 amendement le schéma d'aménagement et de développement révisé no 2014-274, soit principalement :

- en ajoutant, dans l'affectation résidentielle, l'autorisation de l'implantation de services publics de nature locale, tels qu'une école primaire et un centre communautaire, sur les lots 5 915 179, 5 915 181 et 5 914 935.

Ce règlement a fait l'objet d'un certificat de conformité de la part de la Municipalité régionale de comté de La Haute-Yamaska le 14 mai 2019 et entre en vigueur le jour de la délivrance dudit certificat.

Avis est également donné que le règlement est disponible pour consultation à la Mairie du Canton de Shefford à l'adresse suivante : 245, chemin Picard, Canton de Shefford (Québec) J2M 1J2.

Fait à Shefford, le 17 mai 2019.
La directrice générale et secrétaire-trésorière, gma
Sylvie Gougeon

Granby Granite Inc.
MONUMENT MÉNARD

449 Dufferin, Granby
450 372-7729
(face au cimetière)

Pour toute information nous pouvons aussi vous rencontrer à votre domicile

Ouvert du lundi au vendredi (soir et week-end sur rendez-vous)

- MONUMENTS POUR TOUS LES GOÛTS
- LETTRAGE ET RÉPARATION AU CIMETIÈRE
- COMPTOIRS DE GRANITE

À votre service depuis 1957

La terre est riche de son monde

DÉVELOPPEMENT ET PAIX

1-888-234-8533
(514) 257-8711
www.devp.org

BRODEUR BERNARD

Mme Pauline - 1936-2019

|| AVIS DE DÉCÈS ||



Subitement à son domicile, le 18 mai 2019, à l'âge de 82 ans, est décédée madame Pauline Brodeur, épouse de monsieur Romuald Bernard, demeurant à Granby.

Outre son époux Romuald, elle laisse dans le deuil ses enfants : Lucie (Michel Drapeau), Céline (Gaétan Desautels), Réal (Yolande Jeason), Jacinthe (Michel Martin), Marc (Réjeanne Gagnon), Angèle (Jean-Noël Dallaire); ses petits-enfants : Patrick, Julie, Myriam, Samuel, Mathieu, Éric, Katia, Cynthia, Steven; ses 11 arrière-petits-enfants, ses frères et soeurs : feu Bertrand (Pierrette), feu Yvon (Louise), Carmen, Marcel (Fernande), Frère André, feu Raymond; ainsi que ses beaux-frères, belles-soeurs, neveux, nièces, autres parents et amis.

La crémation a eu lieu à Granby au crématorium Les Jardins Funéraires Bessette.

La famille accueillera parents et amis au salon LES JARDINS FUNÉRAIRES BESSETTE DE GRANBY, le dimanche 26 mai 2019 de 15 h à 17 h, suivi de la célébration de la Vie à 17 h en la chapelle.

La mise en place aura lieu à une date ultérieure au columbarium Bessette.

En guise de sympathie, un don à la Fondation des maladies du coeur et de l'AVC serait apprécié.

Des formulaires seront disponibles au salon ou en ligne www.fmcoeur.com

Bessette 997, rue des Colombes, Granby, J2J 2R2 - Tél.: 450 777-1171 - 1 888 730-6666
Télé.: 450 777-4393 - www.familiebessette.com - Membre de la C.T.Q.

ROY

M. Normand - 1938-2019

|| AVIS DE DÉCÈS ||



Au Centre hospitalier de Granby, le 16 mai 2019, à l'âge de 80 ans, est décédé M. Normand Roy, fondateur de Plomberie Normand Roy et fils, époux de feu Ghislaine Raymond.

Il laisse dans le deuil ses enfants : Céline, Isabelle (Sylvain Giard), Martin (Josée Dubé), Stéphane (Guylaine Jacques), Bruno (Chantal Dumberry), ses 15 petits-enfants et leur conjoint : Anthony, Caroline, Valérie, Jacinthe, Marie-Eve, Audrey, Raphaël, Alexandre, Caroline, Sarah-Maude, Marc-Antoine, Cassandra, Marianne, Sophie, Zoë et ses arrière-petits-enfants. Il était aussi le grand-père de feu Roxanne. Il laisse également dans le deuil son amie de coeur Anna Préfontaine ainsi que ses enfants. Il était le frère de feu Laurette (feu Rosaire Proulx), feu Aline (feu Georges Larivière), feu Irène (feu Isidore Dion), feu Jean-Guy (feu Georgette Paradis), feu Lucille (Laurent Rondeau), Ronald (Fernande Meunier), Georgette, Roméo (Pierrette Langlais), Gérard (Murielle Giroux), Claude (Georgette Dion). Il était le beau-frère de feu Lucie (Fernand Gagné), feu Yvette, feu Madeleine (Reynald Gagné), Françoise (Robert Paquette), Nicole (Roland Rémi), Norbert (Ginette Choquette), feu Paul (Francine Bousquet), Francine (Gilles Parent), Diane (Moïse Bustos), Gisèle (Marcel Trépanier) et Alain (Huguette Gazaille). Il laisse plusieurs neveux, nièces, autres parents et amis.

La famille désire remercier sincèrement Dre Emilie Caron et le personnel du centre hospitalier de Granby pour leur dévouement et les bons soins prodigués.

La famille vous accueillera le vendredi 24 mai de 19 h à 21 h et le samedi 25 mai de 9 h à 11 h 30, au salon du COMPLEXE FUNÉRAIRE GIRARDOT & MÉNARD. Les funérailles seront célébrées ce même samedi 25 mai à MIDI à l'église St-Luc, suivies de la crémation et de la mise en place au columbarium Girardot & Ménard. En guise de sympathie, un don à la fondation du CHG serait apprécié. Formulaires disponibles à la réception du complexe.

Girardot & Ménard 470 Dufferin, Granby, QC - J2G 9G2
Tél.: 450-372-4498 - Téléc.: 450-372-2738
complexe@girardot-menard.com

LANDREVILLE

Mme Francine - 1947-2019

|| AVIS DE DÉCÈS ||



À la Maison au Diapason de Bromont, le 15 mai 2019, à l'âge de 72 ans, est décédée madame Francine Landreville, épouse de monsieur Gilles Lavoie, demeurant à Granby. Elle était la fille de Odile Perreault et de feu Albert Landreville

Outre son époux Gilles, elle laisse dans le deuil ses enfants : François Paris (Dominique), Simon Paris; la fille de Gilles, Julie Lavoie, ses petits-enfants: Lilyrose, Florence, Laurie, Roxanne, Tyler, Riley, ses frères et soeurs: Mario, Suzanne, Pierre ainsi que ses beaux-frères, belles-soeurs, neveux, nièces, autres parents et amis.

La famille désire remercier le personnel de la Maison au Diapason pour les bons soins prodigués.

La crémation a eu lieu à Granby au crématorium Les Jardins Funéraires Bessette.

La famille accueillera parents et amis au salon LES JARDINS FUNÉRAIRES BESSETTE DE GRANBY, le dimanche 26 mai 2019 de 12 h à 14 h, suivi de la célébration de la Vie à 14 h en la chapelle.

En guise de sympathie, un don à la Fondation au Diapason serait apprécié. Des formulaires seront disponibles au salon ou en ligne au www.audiapason.org/la-fondation/.

Bessette 997, rue des Colombes, Granby, J2J 2R2 - Tél.: 450 777-1171 - 1 888 730-6666
Télé.: 450 777-4393 - www.familiebessette.com - Membre de la C.T.Q.

SAVARD

M. Fernand - 1952-2019

|| AVIS DE DÉCÈS ||



Au Centre hospitalier de Granby, le 19 mai 2019 à l'âge de 66 ans, est décédé M. Fernand Savard, époux de Mme Guylaine Viens.

Outre son épouse Guylaine, il laisse dans le deuil ses enfants : Andréa Savard, Alexandre Savard, Marie-Claude Viens et leurs conjoints. Il laisse également dans le deuil son frère Michel, ses soeurs : Ghyslaine, Christiane, Fernande, Madeleine et leurs conjoints, ses beaux-parents Réjean et Lucette Viens, son beau-frère François, ses neveux, nièces, autres parents, plusieurs amis et collègues.

La famille désire remercier sincèrement le personnel du département des soins palliatifs du Centre hospitalier de Granby plus particulièrement Colette, Julie et Dr. David Fortin du CHUS de Fleurimont, pour leur dévouement et les bons soins prodigués.

La famille vous accueillera le vendredi 24 mai à compter de 13h jusqu'à 14h45 au salon du COMPLEXE FUNÉRAIRE GIRARDOT & MÉNARD, suivra un court hommage au même endroit.

Par la suite l'inhumation aura lieu au cimetière Mgr Pelletier, rue Dufferin.

En guise de sympathie un don à la Société canadienne du cancer serait apprécié.

Formulaires disponibles à la réception du complexe.

Girardot & Ménard 470 Dufferin, Granby, QC - J2G 9G2
Tél.: 450-372-4498 - Téléc.: 450-372-2738
complexe@girardot-menard.com

LANDRY

Mme Anne-Marie - 1938-2019

|| AVIS DE DÉCÈS ||



Au Centre d'hébergement Gérard-Harbec de Farnham, le 17 mai 2019, à l'âge de 80 ans, est décédée Mme Anne-Marie Landry, conjointe de monsieur Luc Labrecque demeurant à Cowansville.

Outre son conjoint, elle laisse dans le deuil son fils Yves Duchaine (Jacinthe Labrecque). Elle était aussi la mère de feu Anne Duchaine. Elle laisse également ses petits-enfants : Katherine (Maxime), Valérie (Frederic) et Melissa (Matthieu); ses arrière-petits-enfants : Lauryann, Xavier, Léonie et Emmy; ses frères et soeurs : Jeannine (feu Marcel), feu Yvon, feu Marcel (Yolande), Fernand (Denise), Rejean (Yolande), feu Jacques (Andrée), Michel (Rita), Claude (Claire), Paul (Huguette); les enfants de son conjoint : Linda, Michelle, Hugo et Sandra; le père de ses enfants

Robert Duchaine, ainsi que plusieurs beaux-frères, belles-soeurs, neveux, nièces, autres parents et amis.

La famille accueillera parents et amis au Complexe funéraire BROME-MISSISQUOI de Cowansville, le samedi 25 mai 2019 à compter de 9 heures. L'hommage à sa vie aura lieu à 11 h 30 en la chapelle du Complexe.

La famille tient à remercier tout particulièrement le personnel du Centre d'hébergement Gérard-Harbec de Farnham pour les bons soins prodigués ainsi que Mesdames Michèle Giroux, Murielle Noisoux, Regina Baillargeon et Madeleine Duchaine pour leur aide si généreuse.

Dons à la Société Alzheimer ou la Fondation Les Foyers Farnham seraient appréciés.

Des formulaires seront disponible au bureau du Complexe funéraire.

BM Complexe funéraire BROME-MISSISQUOI 402 de la Rivière, Cowansville
Tél.: 450 266-6061 - www.complexebm.com
Nous célébrons la vie!

TARTE (NÉE AUDETTE)

Mme Gertrude - 1928-2019

|| AVIS DE DÉCÈS ||



À l'hôpital B.M.P. de Cowansville, le 17 mai 2019 à l'âge de 91 ans, est décédée Mme Gertrude Audette, épouse de feu Jean-Paul Tarte, demeurant à Farnham et autrefois à Ste-Sabine.

Elle était la mère de Nicole, Jean-Guy (Josée Tétrault), Denis (Francine Bousquet), Daniel (Suzanne Gendron), Claudette (Ronald Rainville), feu Lilianne, feu Gilbert et Guylaine (Guy Boivin) et avait 10 petits-enfants et 11 arrière-petits-enfants. Elle était la soeur feu Lucien (feu Émilie), feu Georges (feu Gabrielle), feu Annette (feu Raymond), feu Lévis (Michelle), feu Philippe (Pauline), feu Cécile. Elle laisse également ses soeurs et son frère, Marie-Reine (feu Alphonse), Rachel (feu Jacques), Roméo (Lucille), Jeanne (feu Gérard et André en 2e nocces), plusieurs neveux et nièces et autres parents et amis.

Mme Audette sera exposée le vendredi 24 mai de 19h à 22h et le samedi 25 mai à compter de 11h au salon funéraire Désourdy Inc., 1500 St-Paul N. à Farnham. Les Funérailles auront lieu ce même samedi 25 mai à 14h en l'église St-Romuald de Farnham, suivies de l'inhumation au cimetière de Ste-Sabine.

La famille tient à remercier tout le personnel du centre d'hébergement de Farnham pour l'attention et les bons soins donnés à Mme Audette.

Des dons en sa mémoire, à la Société Alzheimer, seraient appréciés. Formulaires disponibles au salon ou au https://alzheimer.ca/fr/Home.

Désourdy salons funéraires - crématorium 1500, rue St-Paul Nord, Farnham, J2N 2W8 - Tél.: 450-293-4474
1 877 293-4474 - Téléc.: 450-293-8525 - farnham@desourdy.ca

FORTIN
Mme Claire - 1941-2019

|| AVIS DE DÉCÈS ||



Paisiblement, au Centre d'Hébergement de Cowansville, le 16 mai 2019, à l'âge de 77 ans, est décédée madame Claire Fortin, autrefois de Waterloo.

Elle laisse dans le deuil ses enfants : Dominique (Micheline Gagné), Gabrielle (Denis Gibeault), Jacques, Éric; ses petits-enfants : Andy, Joël (Jennifer), Cédric, Lucas, Michaël (Noémie), Catherine (Guillaume), Jessika (Emmanuel), Mathieu (Karyna), Chanel; ses arrière-petits-enfants : Florence, Ludovic, Alyson; ses frères et sœurs : Pauline, Gisèle, Suzanne, Denis, Daniel, Nicole, Johanne et leurs conjoints (es); ainsi que ses neveux, nièces, autres parents et amis.

La famille désire remercier le personnel du Centre d'Hébergement de Cowansville pour les bons soins prodigués.

La crémation a eu lieu à Granby au crématorium Les Jardins Funéraires Bessette.

La famille accueillera parents et amis au salon LES RÉSIDENCES FUNÉRAIRES BESSETTE DE WATERLOO, le samedi 25 mai 2019 de 9 h à 10 h 45, suivi des funérailles à 11 h en l'Église St-Bernardin de Waterloo. L'inhumation suivra au cimetière de la paroisse.



5034, rue Foster, Waterloo, JOE 2N0 - Tél.: 450 539-1606 - 1 888 730-6666
Télé.: 450 539-3035 - www.familiebessette.com - Membre de la C.T.Q.

TURENNE
M. André - 1941-2019

|| AVIS DE DÉCÈS ||



Au Centre hospitalier de Granby, le 10 mai 2019 à l'âge de 77 ans, est décédé M. André Turenne.

Il laisse dans le deuil son fils Sébastien. Il était le frère de feu Gaston (feu Hélène Deslandes), feu Guy (feu Constance Lapierre), feu Robert (Monique Lambert), Alain (feu Doris Cormier), Pierrette (feu Fernand Trudeau), Raymonde (Jackie Giguère), Reine (Vincent Dalmau). Il laisse également ses neveux, nièces, autres parents et amis.

La famille vous accueillera le samedi 25 mai à compter de 12h30 jusqu'à 14h15 au salon du COMPLEXE FUNÉRAIRE GIRARDOT & MÉNARD, suivra un court hommage au même endroit. Par la suite l'inhumation aura lieu au cimetière Mgr Pelletier, rue Dufferin.

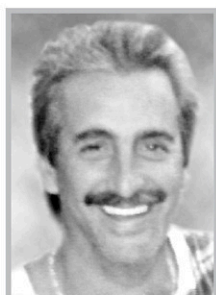
En guise de sympathie un don à la Société canadienne du cancer serait apprécié. Formulaire disponibles à la réception du complexe.



470 Dufferin, Granby, QC - J2G 9G2
Tél.: 450-372-4498 - Téléc.: 450-372-2738
complexe@girardot-menard.com

GUILLEMETTE
M. Réal - 1951-2019

|| AVIS DE DÉCÈS ||



Au centre hospitalier de Granby, le 17 mai 2019 à l'âge de 67 ans est décédé M. Réal Guillemette, demeurant à Granby, fils de feu Wilfrid Guillemette et de feu Rose Jeanson.

Il laisse dans le deuil son fils Jean-François Fontaine, sa grande amie Sylvie Fontaine. Ses frères et sa sœur : Roger (feu Jacqueline Héneault), Normand (feu Louise Lizotte), Lucille (Roger Milaenen), feu Pierrette, Jean-Claude, Marcel, Rodolphe (Della Picken), André (Carole Cossette) et Jacques. Réal était aussi le frère de feu Léo. Il laisse également dans le deuil ses neveux, nièces, autres parents et amis ainsi que sa copine et ses amis de Cuba.

La crémation a eu lieu au crématorium Girardot & Ménard. La famille vous accueillera le samedi 25 mai de 15h30 à 17h30, suivi d'un court hommage au salon du COMPLEXE FUNÉRAIRE GIRARDOT & MÉNARD.

En guise de sympathie, un don à la société canadienne du cancer serait apprécié. Formulaire disponibles à la réception du complexe ou au www.cancer.ca



470 Dufferin, Granby, QC - J2G 9G2
Tél.: 450-372-4498 - Téléc.: 450-372-2738
complexe@girardot-menard.com

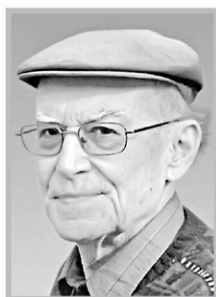
Pour fleurir la mémoire d'un être cher

Sublime
fleuriste

355, boul. Leclerc, Granby | 450 372-2881 | www.sublimefleuriste.com

HORGUELIN
M. Paul A. - 1930-2019

|| AVIS DE DÉCÈS ||



À Granby, le 11 mai 2019, est décédé à l'âge de 88 ans, Monsieur Paul A. Horguelin, époux de Hélène Tessier-Lavigne, demeurant à Roxton Falls.

Outre son épouse, le défunt laisse dans le deuil ses enfants : Thierry (Marie-Luce Bastin), Christophe et Pascale, ses petits-enfants : Marc, Antoine et son arrière-petit-fils Isaac. Le défunt laisse également dans le deuil son frère et ses sœurs : Marc (feu Maria Polychronopoulos), Nicole (Alban Hassoux), Viviane et Christiane (feu Jean-Claude Oger) ainsi que plusieurs beaux-frères et belles-sœurs, neveux, nièces et autres parents et amis.

Monsieur Paul A. Horguelin a été incinéré au Crématoire Lalime. La famille de Monsieur Horguelin recevra vos condoléances en l'église Saint-Jean-Baptiste de Roxton Falls le samedi 25 mai 2019 à 9 h et les funérailles seront célébrées ce même samedi à 10 h 30.

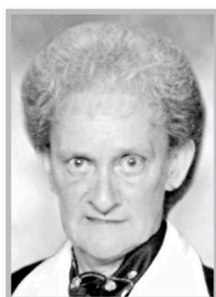
Direction funéraire : Complexe Funéraire Lalime & Boisvert.



1166, rue Saint-André, Acton Vale, JOH 1A0
Tél.: 450 546-5556 - Téléc.: 450 546-5550
info@ubaldlalime.com - www.ubaldlalime.com

TARDIF PROULX
Mme Émilienne - 1939-2019

|| AVIS DE DÉCÈS ||



À Granby, le 11 mai 2019, à l'âge de 80 ans, est décédée madame Émilienne Tardif, épouse de monsieur Roger Proulx, demeurant à Granby.

Outre son époux Roger, elle laisse dans le deuil sa fille Nathalie (Martin Bourque), sa petite-fille d'amour Roxanne Bourque, ainsi que ses frères, sœurs, beaux-frères, belles-sœurs, neveux, nièces, autres parents et amis.

La famille désire remercier le personnel soignant de l'Hôpital de Granby et du Centre d'Hébergement de Cowansville pour les bons soins prodigués.

La crémation a eu lieu à Granby au crématorium Les Jardins Funéraires Bessette. La famille accueillera parents et amis au salon LES JARDINS FUNÉRAIRES BESSETTE DE GRANBY le samedi 25 mai 2019 de 12 h à 14 h, suivi de la célébration de la Parole à 14 h en la chapelle. La mise en place suivra au columbarium.

En guise de sympathie, un don à la Société Alzheimer du Canada serait apprécié.

Des formulaires seront disponibles au salon ou en ligne au https://alzheimer.ca/fr/Home



997, rue des Colombes, Granby, J2J 2R2 - Tél.: 450 777-1171 - 1 888 730-6666
Télé.: 450 777-4393 - www.familiebessette.com - Membre de la C.T.Q.

GUERRE DE TARIFS AVEC LES ÉTATS-UNIS

Les mesures de représailles ont porté fruit, selon Trudeau

La Presse canadienne

SEPT-ÎLES — Justin Trudeau estime que les tarifs compensateurs imposés par le Canada sur les produits américains ont joué un rôle déterminant pour forcer l'administration Trump à mettre un terme aux tarifs sur l'acier et l'aluminium.

Quelques jours après que les États-Unis aient levé ces tarifs, le premier ministre était à Sept-Îles, sur la Côte-Nord, mardi matin, pour visiter une aluminerie, justement — et célébrer la victoire du gouvernement canadien dans ce litige commercial.

Alors que les négociations sur le nouvel Accord de libre-échange nord-américain piétinaient, au printemps dernier, l'administration du président américain Donald Trump avait imposé des tarifs de 25 % sur l'acier canadien et de 10 % sur l'aluminium.

Le Canada a alors imposé des tarifs douaniers sur l'acier et l'aluminium américains, mais aussi sur une vaste gamme d'autres produits — du concombre au café en passant par le bourbon. Dans de nombreux cas, ces produits étaient cultivés, transformés ou fabriqués dans des États américains représentés par des politiciens influents — et souvent républicains.

Selon M. Trudeau, ces mesures de représailles canadiennes ont incité les gouverneurs et les représentants de ces États

américains touchés à faire pression sur la Maison-Blanche pour qu'elle mette fin à ce litige commercial.

« Je pense que l'une des choses que nous avons vues très clairement, que les Américains ont apprise, c'est que les Canadiens allaient demeurer fermes », a déclaré M. Trudeau mardi. « Nous avons stratégiquement frappé de tarifs douaniers un nombre important de produits américains, ce qui a eu un impact sur les gouverneurs et sur les membres du Congrès. »

Le Canada, les États-Unis et le Mexique ont finalement conclu un nouvel accord de libre-échange nord-américain à la fin de 2018, mais cette entente doit maintenant être ratifiée par les législatures de chaque pays. Au Canada, toutefois, le temps presse : il ne reste que quelques semaines avant l'ajournement de la session parlementaire à Ottawa pour l'été — et les élections fédérales du mois d'octobre.

« Maintenant qu'on a enlevé l'empêchement qu'étaient les tarifs, on devrait pouvoir procéder, mais on est en train de coordonner avec les Américains pour le faire de la bonne façon », a précisé M. Trudeau mardi.

« On est maintenant le seul pays du G7 à avoir des échanges commerciaux libres avec tous les autres pays du G7, s'est-il félicité. On a un accès privilégié à deux tiers de l'économie mondiale. Le Canada est bien parti pour continuer cette croissance qu'on a vue ces dernières années. »

ASSOCIATION DE L'OUEST

QUARTS DE FINALE

NASHVILLE	2	2	3	1	3	1	2
DALLAS	3	1	2	5	5	2	4
WINNIPEG	1	3	6	2	2	2	2
ST-LOUIS	2	4	3	1	3	3	4
CALGARY	4	2	2	2	1		1
COLORADO	0	3	6	3	5		4
SAN JOSE	5	3	3	0	5	2	5
VEGAS	2	5	6	5	2	1	4

DEMI-FINALES DE L'OUEST

3	2	4	2	1	4	2	4
2	4	3	4	2	1	1	3

FINALE DE L'OUEST

3	4	4	2	5		3
6	2	5	1	0		2

FINALE DE LA COUPE STANLEY

ASSOCIATION DE L'EST

QUARTS DE FINALE

TAMPA BAY	3	1	1	3			0
COLUMBUS	4	5	3	7			4
BOSTON	1	4	2	6	1	4	5
TORONTO	4	1	3	4	2	2	1
WASHINGTON	4	4	0	1	6	2	3
CAROLINE	2	3	5	2	0	5	4
NEW YORK	4	3	4	3			4
PITTSBURGH	3	1	1	1			0

DEMI-FINALES DE L'EST

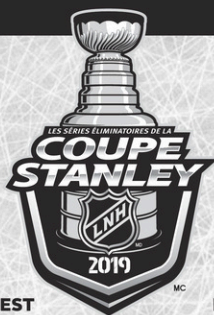
2	3	2	1	3	0	2
3	2	1	4	4	3	4

FINALE DE L'EST

4	2	6	5	4		
0	1	2	2	0		

FINALE DE LA COUPE STANLEY

1	2	5	5			4
0	1	2	2			0



BASEBALL MAJEUR

LIGUE AMÉRICAINE

SECTION EST										
G	P	Moy.	Diff.	QAS Diff.	10 Dem.	Série	Dom.	Ext.		
New York	30	17	,638	—	—	8-2	G-3	17-10	13-7	
Tampa Bay	27	17	,614	1½	—	5-5	P-1	12-10	15-7	
Boston	25	22	,532	5	—	7-3	G-2	13-10	12-12	
Toronto	19	28	,404	11	6	4-6	P-1	8-14	11-14	
Baltimore	15	33	,313	15½	10½	2-8	P-4	6-17	9-16	

SECTION CENTRALE										
G	P	Moy.	Diff.	QAS Diff.	10 Dem.	Série	Dom.	Ext.		
Minnesota	31	16	,660	—	—	7-3	G-1	15-8	16-8	
Cleveland	25	22	,532	6	—	5-5	P-2	14-10	11-12	
Chicago	21	25	,457	9½	3½	5-5	P-2	11-13	10-12	
Detroit	18	26	,409	11½	5½	2-8	P-6	9-14	9-12	
Kansas City	16	31	,340	15	9	3-7	G-1	10-15	6-16	

SECTION OUEST										
G	P	Moy.	Diff.	QAS Diff.	10 Dem.	Série	Dom.	Ext.		
Houston	32	16	,667	—	—	9-1	G-1	17-4	15-12	
Oakland	24	25	,490	8½	2	7-3	G-5	14-10	10-15	
Texas	22	23	,489	8½	2	5-5	G-2	15-8	7-15	
Los Angeles	22	25	,468	9½	3	5-5	P-2	13-11	9-14	
Seattle	23	27	,460	10	3½	3-7	P-1	10-14	13-13	

Dimanche 19 mai
 Houston 3 Boston 4
 Tampa Bay 5 N.Y. Yankees 13
 Baltimore 0 Cleveland 10
 Toronto 5 Chi. White Sox 2
 Kansas City 5 L.A. Angels 1
 Minnesota 4 Seattle 7
 St. Louis 4 Texas 5 (10)

Lundi 20 mai
 Boston 12 Toronto 2
 Oakland 6 Cleveland 4
 N.Y. Yankees 10 Baltimore 7
 Seattle 9 Texas 10
 Chi. White Sox 0 Houston 3
 Minnesota 3 L.A. Angels 1
 Miami 4 Detroit, 19h10.
 Dodgers à Tampa Bay, 19h10.

Mardi 21 mai
 Oakland 5 Cleveland 3

N.Y. Yankees 11 Baltimore 4
 Boston à Toronto, 19h07.
 Seattle à Texas, 20h05.
 White Sox à Houston, 20h10.
 Minnesota à L.A. Angels, 22h07.
 Miami à Detroit, 19h10.
Mercredi 22 mai
 Oakland à Cleveland, 13h10.
 Seattle à Texas, 14h05.
 N.Y. Yankees à Baltimore, 19h05.
 Boston à Toronto, 19h07.
 White Sox à Houston, 20h10.
 Minnesota à L.A. Angels, 21h07.
 Miami à Detroit, 19h10.
 Dodgers à Tampa Bay, 19h10.

LIGUE NATIONALE

SECTION EST										
G	P	Moy.	Diff.	QAS Diff.	10 Dem.	Série	Dom.	Ext.		
Philadelphie	28	19	,596	—	—	7-3	G-4	18-10	10-9	
Atlanta	26	22	,542	2½	—	8-2	G-1	14-12	12-10	
New York	21	25	,457	6½	4	4-6	G-1	10-8	11-17	
Washington	19	28	,404	9	6½	4-6	P-2	10-14	9-14	
Miami	13	31	,295	13½	11	3-7	G-3	9-17	4-14	

SECTION CENTRALE										
G	P	Moy.	Diff.	QAS Diff.	10 Dem.	Série	Dom.	Ext.		
Chicago	27	18	,600	—	—	5-5	P-1	15-7	12-11	
Milwaukee	28	21	,571	1	—	5-5	G-1	16-8	12-13	
Pittsburgh	24	21	,533	3	½	6-4	P-1	9-10	15-11	
St. Louis	24	23	,511	4	1½	3-7	P-1	14-9	10-14	
Cincinnati	21	26	,447	7	4½	6-4	P-1	12-11	9-15	

SECTION OUEST										
G	P	Moy.	Diff.	QAS Diff.	10 Dem.	Série	Dom.	Ext.		
Los Angeles	31	17	,646	—	—	7-3	G-1	19-6	12-11	
Arizona	25	23	,521	6	1	3-7	P-3	11-13	14-10	
San Diego	24	24	,500	7	2	3-7	G-1	12-14	12-10	
Colorado	21	25	,457	9	4	5-5	G-1	9-11	12-14	
San Francisco	20	26	,435	10	5	4-6	P-1	9-13	11-13	

Dimanche 19 mai
 Colorado 5 Philadelphie 7
 L.A. Dodgers 8 Cincinnati 3
 N.Y. Mets 0 Miami 3
 Milwaukee 3 Atlanta 2 (10)
 Pittsburgh 6 San Diego 4
 San Francisco 3 Arizona 2 (10)
 Chi. Cubs 6 Washington 5

Lundi 20 mai
 Washington 3 N.Y. Mets 5
 Philadelphie 5 Chi. Cubs 4 (10)
 Atlanta 4 San Francisco 1
 Arizona 1 San Diego 2

Mardi 21 mai
 Colorado 5 Pittsburgh 0
 Philadelphie à Chi. Cubs, 19h05.

Washington à N.Y. Mets, 19h10.
 Cincinnati à Milwaukee, 19h40.
 Atlanta à San Francisco, 21h45.
 Arizona à San Diego, 22h10.
Mercredi 22 mai
 Cincinnati à Milwaukee, 13h10.
 Arizona à San Diego, 15h40.
 Colorado à Pittsburgh, 19h05.
 Washington à N.Y. Mets, 19h10.
 Philadelphie à Chi. Cubs, 20h05.
 Atlanta à San Francisco, 21h45.
 Interligue
 Kansas City à St. Louis, 13h15.
 Kansas City à St. Louis, 19h45.

LES MENEURS

LIGUE AMÉRICAINE										
NOTE: matchs d'hier en soirée non compris.										
Mj	Ab	P	Cs	Moy.						
Polanco Minn.	45	179	28	,335						
Reddick Hou.	41	148	21	,49						
Anderson W. Sox	42	164	27	,54						
Brantley Hou.	47	183	28	,60						
Andrus Tex.	38	157	25	,51						
LeMahieu N.Y.Y.	42	162	27	,51						
Devers Bos.	47	175	31	,55						
Springer Hou.	47	182	41	,57						
La Stella L.A.A.	42	129	24	,40						
Martinez Bos.	44	169	28	,52						

LIGUE NATIONALE										
NOTE: matchs d'hier en soirée non compris.										
Mj	Ab	P	Cs	Moy.						
Bellinger L.A.D.	46	163	42	,66						
Cabrera Pit.	42	129	13	,44						
Bell Pit.	44	165	31	,55						
McNeil N.Y.M.	45	160	20	,53						
Yelich Mil.	44	157	40	,51						
Contreras Cubs	42	134	24	,43						
Dejongs St.	47	178	38	,57						
Báez Cubs	44	185	34	,59						
Freeman Atl.	47	182	34	,58						
Martinez St.	47	141	21	,45						

Points produits — Springer, Hou., 42; Abreu, W. Sox, 38; Santana, Sea, 38; Mondesi, K.C., 37; Rosario, Minn., 35; Gordon, N.C., 34; LaSalle à Granby, 20h.
Mercredi 22 mai
 ABC-17U à Montréal, 19h30.
 Québec à Trois-Rivières, 19h30.
 Gatineau à Laval, 20h.
Jeudi 23 mai
 ABC-16U à Repentigny, 19h30.
 ABC-17U à Longueuil, 19h30.
 Trois-Rivières à Charlesbourg, 19h30.
Vendredi 24 mai
 ABC-17U à Laval, 19h30.
 Gatineau à Saint-Eustache, 20h.
Samedi 25 mai
 Laval à Saguenay, 14h. (2)
 Montréal à Charlesbourg, 16h. (2)
 Gatineau à Trois-Rivières, 16h. (2)
 Québec à Granby, 16h. (2)
 ABC-16U à Coaticook, 19h.
 LaSalle à Longueuil, 19h.

LNH

SÉRIES ÉLIMINATOIRES DE LA COUPE STANLEY

FINALE DE L'EST

Caroline vs. Boston	
Jeudi 9 mai	
Caroline 2 Boston 5	
Dimanche 12 mai	
Caroline 2 Boston 6	
Mardi 14 mai	
Boston 2 Caroline 1	
Jeudi 16 mai	
Boston 4 Caroline 0	
FINALE DE L'OUEST	
St. Louis vs. San Jose	
Samedi 11 mai	
St. Louis 3 San Jose 6	
Lundi 13 mai	
St. Louis 4 San Jose 2	
Mercredi 15 mai	
San Jose 5 St. Louis 4 (P)	
Vendredi 17 mai	
San Jose 1 St. Louis 2	
Dimanche 19 mai	
St. Louis 5 San Jose 0	
Mardi 21 mai	
San Jose à St. Louis, 20h	
Jeudi 23 mai	
x-St. Louis à San Jose, 21h	

MARQUEURS

NOTE: en date du 21 mai.

B	A	Pts	
Couture, SJ	14	6	20
Marchand, Bos	7	11	18
Schwartz, STL	12	4	16
Burns, SJ	5	11	16
Karlsson, SJ	2	14	16
Hertl, SJ	10	5	15
Pastrnak, Bos	7	8	15
Meier, SJ	5	10	15
Rantanen, Col	6	8	14
Krejci, Bos	4	10	14
Bergeron, Bos	8	5	13
Mackinnon, Col	6	7	13
Tarasenko, STL	7	5	12
Coyle, Bos	6	6	12
Stone, Vegas	6	6	12
Aho, Car	5	7	12
Pietrangolo, STL	2	10	12
Krug, Bos	1	11	12
Perron, STL	5	6	11
Panarin, Clb	5	6	11
Paciorelly, Vegas	5	6	11
Zuccarello, Dal	4	7	11
Seguin, Dal	4	7	11
O'Reilly, STL	3	8	11
Nyquist, SJ	1	10	11
Slavin, Car	0	11	11
Teravainen, Car	7	3	10

Radulov, Dal	5	5	10
Duchene, Clb	5	5	10
Thornton, SJ	4	6	10
Staal, Car	4	6	10
Benn, Dal	2	8	10
Parayko, STL	1	9	10
Foegele, Car	5	4	9
Bozak, STL	4	5	9
Pavelski, SJ	4	5	9
Labanc, SJ	4	5	9
Eberle, NYI	4	5	9
Ovechkin, Was	4	5	9
Johansson, Bos	3	6	9
Jones, Clb	3	6	9
Klingberg, Dal	2	7	9
Hintz, Dal	5	3	8
Backstrom, Was	5	3	8
Wilson, Col	4	4	8
Vlasic, SJ	3	5	8
Landskog, Col	3	5	8
Kane, SJ	2	6	8
Atkinson, Clb	2	6	8
Stastny, Vegas	2	6	8
Byfuglien, Win	2	6	8
Faulk, Car	1	7	8
Barrie, Col	1	7	8
Theodore, Vegas	1	7	8
Sundqvist, STL	4	3	7
Williams, Car	4	3	7
Nieto, Col	4	3	7

BASKETBALL

NBA

SÉRIES ÉLIMINATOIRES

DEMI-FINALES

D'ASSOCIATIONS

(QUATRE DE SEPT)

Milwaukee (1) vs. Boston (4)
 (Milwaukee gagne la série 4-1)
Toronto (2) vs. Philadelphie (3)
 (Toronto gagne la série 4-3)
Golden State (1) vs. Houston (4)
 (Golden State gagne la série 4-2)
Denver (2) vs. Portland (3)
 (Portland gagne la série 4-3)

FINALE DE L'EST

(QUATRE DE SEPT)

Milwaukee (1) vs. Toronto (2)
Mercredi 15 mai
 Toronto 100 Milwaukee 108
Vendredi 17 mai
 Toronto 103 Milwaukee 125
Dimanche 19 mai
 Milwaukee 112 Toronto 118 (2P)
 (Milwaukee mène la série 2-1)
Mardi 21 mai
 Milwaukee à Toronto, 20h30

Jeudi 23 mai
 Toronto à Milwaukee, 20h30
Samedi 25 mai
 x-Milwaukee à Toronto, 20h30
Lundi 27 mai
 x-Toronto à Milwaukee, 20h30

FINALE DE L'OUEST

(QUATRE DE SEPT)

Golden State (1) vs. Portland (3)
Mardi 14 mai
 Portland 94 Golden State 116
Jeudi 16 mai
 Portland 111 Golden State

› LNH: LES BLUES ATTEIGNENT ENFIN LA FINALE

Les Blues de St. Louis ont obtenu leur billet pour la finale de la Coupe Stanley mardi soir, grâce à une victoire de 5-1 aux dépens des Sharks de San Jose lors du sixième match de la finale de l'Association Ouest. La formation du Missouri atteint donc l'étape ultime des séries pour la première fois depuis 1970, alors qu'elle avait été balayée par les Bruins de Boston. Les Blues retrouveront d'ailleurs ces mêmes Bruins sur leur chemin la semaine prochaine. Les locaux se sont rapidement mis en marche, ouvrant le pointage dès la deuxième minute de jeu. Ryan O'Reilly a décoché une belle passe transversale vers son coéquipier Samuel Blais (sur la photo), dont le lancer a été dévié par David Perron devant le filet adverse. Vladimir Tarasenko a doublé l'avance des Blues sur un jeu de puissance en fin de période, avec un tir qui a surpris Martin Jones du côté du bouclier. Les Sharks ont réduit l'écart au début du deuxième vingt, lorsque le jeune Dylan Gambrell a marqué son tout premier but en séries éliminatoires. Brayden Schenn n'a toutefois pas tardé à redonner un coussin de deux buts aux Blues. Les filets de Tyler Bozak et Ivan Barbashev ont porté le coup de grâce en troisième période. La tâche s'annonçait ardue pour les Sharks, qui étaient privés du défenseur Erik Karlsson et de l'attaquant Tomas Hertl, deux blessés importants, lors de ce match crucial. **LA VOIX DE L'EST** — PHOTO ASSOCIATED PRESS



CHAMPIONNAT DU MONDE DE HOCKEY

Le Canada blanchit les États-Unis

La Presse canadienne

CASSOVIE, Slovaquie — Kyle Turris a fourni un but et une passe alors que le Canada a conclu la ronde préliminaire en battant les Américains 3-0, mardi, au Championnat du monde de hockey.

Le Canada a dominé le groupe A, résultat de six gains d'affilée. La seule défaite est survenue en lever de rideau, la Finlande l'emportant 3-1.

Pierre-Luc Dubois et Jared McCann ont aussi marqué, tandis que Matt Murray a fait 28 arrêts.

Le Canada va se préparer à affronter la Suisse jeudi, en quarts de finale.

Cory Schneider a bloqué 33 tirs pour les Américains, quatrième dans le groupe A avec 14 points (4-1-1), derrière le Canada, la Finlande et l'Allemagne. Des Russes invaincus les attendent en quarts de finale.

Dubois a marqué dans la deuxième minute de jeu du match grâce à une passe de Mark Stone, en provenance de l'arrière du filet.

«Nous avons parlé de bien commencer le match, et c'est dur de faire mieux qu'un but inscrit rapidement, a confié Dubois. Nous



Kyle Turris (à droite) a fait mouche à 8:02 au premier vingt, lors d'un deux contre un. — PHOTO ASSOCIATED PRESS

avons aussi parlé de jouer avec intensité. Tous les trios ont bien fait dès le départ, et aussi après le premier but.»

Turris a fait mouche à 8:02 au premier vingt, lors d'un deux contre un. Après un revirement, Anthony Mantha lui a refilé le disque et Turris, capitaine des siens, a doublé le coussin.

McCann a complété tard en

deuxième période en tirant dans le haut du filet, après une remise de Turris.

«Nous avons marqué tôt et ça nous a détendus un peu, a dit l'entraîneur du Canada, Alain Vigneault. Nous avons continué de créer des bons jeux. Nous avons étouffé une bonne partie de leurs relances. En général, c'était le genre de match où tout le monde a travaillé fort.»

BASSIN PEEL

Claridge et Devimco ont un accord pour l'achat du terrain

FRÉDÉRIC DAIGLE
La Presse canadienne

MONTRÉAL — La compagnie d'investissements Claridge, propriété de Stephen Bronfman, et le promoteur immobilier Devimco se sont entendus au sujet du développement de l'immense terrain au bassin Peel, où le Groupe de Montréal souhaite ériger le stade des Expos de Montréal 2.0.

C'est ce qu'a révélé Stephen Bronfman mardi, en marge de la soirée visant à honorer son père, Charles Bronfman, en ce 50^e anniversaire des Expos.

Le fils Bronfman, qui est à la tête du Groupe de Montréal, groupe d'investisseurs souhaitant ramener le Baseball majeur dans la métropole, a indiqué en être arrivé à une entente avec le promoteur Serge Goulet, président de Devimco.

Bronfman a souligné que Devimco se chargerait d'acheter le terrain auprès de la Société immobilière du Canada et que Claridge agirait à titre de partenaire financier. Le développement des quelque 950 000 pieds carrés sera fait en partenariat.

Au sujet de l'achat du terrain comme tel, Bronfman dit ne pas être inquiet d'un échecancier. «C'est en mouvement», dit-il.

PAS D'INQUIÉTUDES

Du côté du Baseball majeur, il n'y a pas eu d'avancées. Bronfman ne s'en inquiète pas du tout. Il souligne que la MLB a été aux prises avec l'important dossier des chaînes sportives régionales qu'elle tentait de racheter à Fox au cours des trois à six derniers mois, ce qui a eu



Stephen Bronfman — PHOTO ARCHIVES LA PRESSE

pour effet de «tasser un petit peu les autres dossiers».

La MLB et son partenaire Liberty Media, propriétaire de la Formule 1, notamment, ont toutefois été battus au fil d'arrivée par une offre de Sinclair Broadcasting.

Bronfman demeure très positif au sujet du retour du baseball, se disant convaincu qu'il y aura de la MLB à Montréal bientôt, sans toutefois pouvoir prédire quand exactement.

Plusieurs ex-porte-couleurs des Expos, dont Steve Rogers, Bill Lee, Andre Dawson, Denis Boucher, Derek Aucoin et Claude Raymond, ou d'ex-dirigeants du club comme Richard Morency s'étaient déplacés au salon Le Pavillon du Grand Quai du Vieux-Port de Montréal pour honorer Charles Bronfman.

La cérémonie était présidée par Jacques Doucet et Dave Van Horne, les voix francophone et anglophone des Expos. Van Horne, qui décrit aujourd'hui les matchs des Marlins de Miami, a obtenu la permission de ses employeurs pour venir assister à cet événement.

EN BREF

TENNIS

Auger-Aliassime en quarts de finale à Lyon

Le Québécois Félix Auger-Aliassime s'est hissé en quarts de finale du tournoi de Lyon à la suite de sa victoire en deux manches de 7-6 (3), 7-5 aux dépens de l'Australien John Millman. Auger-Aliassime, quatrième tête de série de ce tournoi sur terre battue, a réussi 10 as et il a sauvé les cinq balles de bris contre lui. Il a par ailleurs converti une seule

de ses huit balles de bris. Auger-Aliassime, qui a bénéficié d'un laissez-passer au premier tour, a rendez-vous avec l'Américain Steve Johnson en quarts de finale. Ce sera la première confrontation entre les deux joueurs. Âgé de 18 ans, Auger-Aliassime présente un palmarès de 10-8 sur la terre battue cette saison. Son coéquipier Denis Shapovalov, troisième tête de série, doit affronter le Français Ugo Humbert au deuxième tour, mercredi, tandis que le Torontois Steven Diez, issu des qualifications, aura la difficile tâche d'affronter le Français Jo-Wilfried Tsonga. **LA PRESSE CANADIENNE**

Centre de Santé dentaire
Robert Cabana d.d. Consultez une équipe de plus de
 denturologue 40 ans d'expérience





Robert Cabana d.d. Denturologue
Dr Jasmin Rouleau-Gagnon Dentiste généraliste
Julie Michaud d.d. Denturologue

114, rue St-Charles Sud, Granby • 450 372-6511
 www.robertcabana.com

COUVERTURES SHEFFORD INC.
 commercial - résidentiel • spécialité toit plat

A votre service depuis 1955



- MEMBRANE ÉLASTOMÈRE
 - ASPHALTE, GRAVIER
 - BARDEAUX

Ouvrage garanti 10 ans

RÉJEAN LACASSE
 ANDRÉ MCDUFF 450-372-5216
 STEVE GIARD 450 775-8399

767, rue St-Jacques, Granby
 couvertureshefford.com

RBQ 1160-2653-31

TOURNÉE VERS L'AVENIR DEPUIS 1924

JEAN CARON PROPRIÉTAIRE


puits CHARLES caron

568. DESJARDINS.GRANBY

♦ PUIITS ARTÉSIENS ♦ ANALYSE D'EAU
 ♦ POMPES À EAU ♦ HYDROFRACTURATION
 ♦ TRAITEMENT D'EAU

450 378.2919

ESTIMATION GRATUITE



puits caron, com

Les Guerriers junior AA rêvent d'un championnat

JONATHAN GAGNON
 jonathan.gagnon@lavoixdelest.ca

GRANBY — Après plusieurs saisons plutôt décevantes, les Guerriers junior AA semblent enfin prêts à franchir un cap important. Ayant une vingtaine de joueurs à sa disposition, Ben Gariépy estime même que son club peut aspirer au championnat des séries dans la Ligue de baseball junior majeur de Québec (LBJMQ).

«Au camp d'entraînement, j'avais 12 ou 13 gars à chaque pratique, tandis que l'an dernier, j'en avais seulement deux ou trois. C'est complètement le jour et la nuit», a souligné le gérant granbyen.

«Ce ne sera pas facile, parce qu'on a beaucoup de jeunes, mais je crois que cette équipe a ce qu'il faut pour ramener un championnat à Granby.»

Les Guerriers junior AA ont amorcé leur saison 2019 sur la route mardi soir, face aux Olympiques de Drummondville.

DES AJOUTS INTÉRESSANTS

Redoutable au bâton et très fiable comme voltigeur de centre, Benjamin Savage constitue une perte importante, lui qui a gradué chez les Indiens dans les rangs seniors.

Gariépy juge néanmoins que l'attaque granbyenne sera nettement plus menaçante et diversifiée cette année. C'est que plusieurs bons éléments se sont greffés aux Guerriers, notamment en raison de la dissolution temporaire du Tomahawk de Sherbrooke.

Le receveur d'origine française Titouan Delorme (qui a récemment porté les couleurs de



Gérant des Guerriers junior AA, Ben Gariépy estime que son club peut aspirer au championnat des séries dans la Ligue de baseball junior majeur de Québec.

— PHOTO CATHERINE TRUDEAU

l'Université McGill), Antoine Desruisseaux, Kevin Harnois et Nicolas Perron devraient figurer parmi les piliers offensifs de l'équipe.

«J'ai aussi été très impressionné par les jeunes qui arrivent du midget AA, soit Olivier Bourgeois, Tommy Bernatchez et Thierry Simard. Ce sont des recrues, mais ça augure bien pour l'avenir de l'équipe.»

Ben Gariépy reconnaît toutefois avoir certaines interrogations concernant son personnel de lanceurs.

«Mon lanceur numéro 1 sera Josua Ouellet, bien entendu, mais les gars savent que je suis à la recherche d'un numéro 2. J'ai plusieurs candidats, mais je vais devoir les évaluer plus longtemps,

a-t-il précisé.

PASSER À L'ÉTAPE SUIVANTE

À leur première saison dans la LBJMQ en 2018, les Guerriers junior AA ont terminé septièmes sur neuf équipes au terme du calendrier régulier, avant d'être balayés (3-0) par le CRSA de Cap-Rouge/St-Augustin en quarts de finale.

«À mes trois premières années comme gérant au niveau junior AA, on a été éliminés au premier tour des séries. Je dois avouer que j'ai hâte de passer à la prochaine étape...»

La formation granbyenne disputera son premier match à domicile le mercredi 29 mai, alors que les Olympiques s'amèneront au stade Napoléon-Fontaine.

> JUNIOR ÉLITE: LES GUERRIERS L'EMPORTENT

Les Guerriers ont fini par être en mesure de disputer leur premier match de la saison au stade Napoléon-Fontaine, mardi soir. Et ils en ont profité au maximum, eux qui ont vaincu les Cards de LaSalle 6-3. Alexandre Lapointe et Matthew Lamarche ont produit deux points chacun, le premier à l'aide de deux coups sûrs et le second à l'aide d'un, tous des doubles. Le lanceur gagnant a été Jeffrey Dupont, le troisième des cinq lanceurs utilisés par Denis Lamontagne, qui n'a rien donné en une manche de travail. Les Guerriers (2-1) recevront les Diamants de Québec samedi après-midi.

LA VOIX DE L'EST — PHOTO JANICK MAROIS



« Une opportunité en or » pour Patrice Bosch

Il travaillera en Suisse, tant au niveau junior que dans la Ligue nationale A



MICHEL TASSÉ
michel.tasse@lavoixdelest.ca

GRANBY — Patrice Bosch est un homme de hockey de carrière. Et comme tous les hommes de hockey de carrière, son objectif a toujours été de faire du hockey à temps plein. Et c'est ce qu'il fera la saison prochaine en Suisse.

Bosch a créé une onde de choc sur les réseaux sociaux lundi soir lorsqu'il a publié un message dans lequel il remerciait les Inouk et leurs partisans. Mardi matin, il a confirmé ce que *La Voix de l'Est* avançait dans son édition du jour, c'est-à-dire que l'entraîneur et directeur général quittait pour l'Europe. Précisément, il dirigera l'équipe des moins de 20 ans de Genève et il sera entraîneur adjoint du Genève-Servette Hockey Club, de la Ligue nationale A de Suisse, où on retrouve plusieurs anciens de la LNH.

« Je suis très heureux, a expliqué Bosch, qui s'est confié à l'auteur de ces lignes mardi soir. Honnêtement, c'est une opportunité en or qui s'offre à moi. Le genre d'offre que j'attendais depuis longtemps. Sérieusement, c'était impossible de dire non. »

Bosch travaillera à la fois au niveau junior et au niveau professionnel, toujours au sein d'une des organisations les plus prestigieuses de Suisse. Et il sera très bien traité, lui qui aura peu à envier à la majorité des entraîneurs de la LHJMQ, pour donner une idée. Plusieurs pilotes du circuit Courteau lui ont d'ailleurs écrit pour lui dire qu'il était « chanceux ».

« Je vais quitter le Québec vers la fin juillet et ma conjointe et nos deux enfants suivront à la fin août. Ce qu'il y a d'extraordinaire, c'est que l'organisation va s'occuper de trouver une bonne école à mes enfants et un bel appartement pour notre famille. La famille va bénéficier d'un soutien exceptionnel. »

En plus, Bosch n'arrive pas en terrain inconnu en Suisse. Il a joué huit ans là-bas alors qu'il était junior et ensuite alors qu'il était professionnel. Il a notamment joué une trentaine de matchs dans la Ligue nationale A. Il faut dire que l'homme de 46 ans possède la double citoyenneté (canadienne et suisse) puisque son père est Suisse.

« C'est un pays extraordinaire. Et je trouve merveilleux de pouvoir faire vivre une expérience comme celle-là à mes garçons (âgés de 14 et 15 ans). »

Bosch va travailler avec des pros et des hommes de hockey venus d'un peu partout dans le monde. L'entraîneur en chef du Genève-Servette Hockey Club est Patrick Émond, un ancien des Saguenéens de Chicoutimi et un des meilleurs marqueurs de l'histoire de la LHJMQ.

« Une autre équipe d'Europe m'avait appelé au milieu de l'hiver. Mais les gens de Genève-Servette m'ont contacté dernièrement et l'entente a été conclue la semaine passée. J'ai réfléchi, mais je le répète, c'est une opportunité en or, une offre que je ne pouvais pas refuser. »



Patrice Bosch travaillera au sein d'une des organisations les plus prestigieuses de Suisse. — PHOTO ARCHIVES LA VOIX DE L'EST

Bosch n'a pas caché qu'il avait aussi dernièrement rencontré les gens du Drakkar de Baie-Comeau, qui sont à la recherche d'un nouvel entraîneur en chef. Il a été adjoint à Baie-Comeau avant d'être entraîneur en chef des Saguenéens de Chicoutimi.

PINCEMENT AU CŒUR

Patrice Bosch ne pouvait dire non aux Suisses, mais il avoue qu'il a tout de même un pincement au cœur à l'idée de quitter les Inouk.

« Les Inouk, c'est un peu mon bébé. Écoute, j'ai passé sept ans ici (en deux séjours), dont six comme entraîneur en chef. Il n'y a rien de parfait nulle part, mais je quitte une

bonne organisation, remplie de bonnes personnes. Je dois beaucoup aux Inouk. »

Mais Bosch, l'entraîneur avec le plus de victoires dans l'histoire de l'équipe, laisse les Inouk en très bonne santé. Car clairement, le club sera encore très solide la saison prochaine.

Bosch a enfin voulu préciser une chose : il ne s'en va pas en raison de l'incertitude qui plane au-dessus des Inouk, qui n'ont toujours pas renouvelé leur entente avec la Ville de Granby.

« Ça n'a aucun rapport. Je pars parce que j'ai la possibilité de faire un grand pas en avant dans ma carrière, tout simplement. »

Bergeron et Lapierre sur les rangs pour lui succéder

MICHEL TASSÉ
michel.tasse@lavoixdelest.ca

GRANBY — Il n'y a aucun endroit plus intéressant que Granby pour diriger dans la Ligue de hockey junior AAA. Et mardi matin, le président Marco Bernard avait déjà reçu des curriculum vitae en bonne et due forme.

Ils n'ont certainement pas envoyé de CV en tant que tel, mais Patrick Bergeron et David Lapierre sont intéressés à succéder à Patrice

Bosch derrière le banc. Le premier l'a fait savoir directement à Bernard alors que le second, lorsque joint par *La Voix de l'Est*, a affirmé que s'il pouvait aider les Inouk, il le ferait avec plaisir.

Bergeron, on le sait, a dirigé les Inouk en 2010-2011 et pendant la majeure partie de la saison 2011-2012 avant de revenir avec l'équipe en tant qu'adjoint à Patrick Gosse-lin puis à Bosch à compter de 2016-2017. Il est aussi le grand patron du programme de hockey de l'école secondaire Massey-Vanier, un des

meilleurs au Québec.

Lapierre, lui, a mené les Inouk à la conquête de la Coupe Napa en 2013-2014. Il a ensuite été adjoint pendant deux ans avec les Huskies de Rouyn-Noranda. Il travaille actuellement pour le programme de hockey de l'école secondaire De Mortagne, à Boucherville.

La situation de Lapierre est toutefois particulière puisqu'il a terminé la saison derrière le banc des Maroons, de la Ligue senior AAA, qui s'installeront au centre sportif Léonard-Grondin à l'automne. Et

Christian Roy, le grand patron de la nouvelle équipe de hockey de Granby, aimerait bien retenir ses services en vue de la prochaine saison.

À travers tout ça, il y a également l'avenir des Inouk dont il faut tenir compte. Après s'être montré particulièrement fier pour Bosch, Marco Bernard a répété mardi qu'il ne pouvait garantir le retour de l'équipe à Granby à 100%. « Mais il faut quand même préparer la prochaine saison comme si de rien n'était », a-t-il dit.

La **FIT** 2019

la plus polyvalente des petites familiales



Par: François Leclerc



Lyne *Chagnon* Lapalme
Commissionnaire

LOCATION
À partir de **1,9%** Jusqu'à 24 mois

Chagnon
Honda
GRANBY

*Notre famille
au service de la vôtre!*

1711, rue Principale, Granby 450 378-9963



Voir un représentant de Chagnon Honda pour plus de détails.